

# *De la Destruction à la Rédemption*

*Livre d'étude sur la période de  
Ben Hametsarim*





© כל הזכויות שמורות

למרכז "שלום לעם" ("גבריאל שר ישראל" ע"ר)

אין לשכפל, להעתיק, לצלם להקליד,  
לתרגם וכו' בכל דרך שהיא.

בכל ענייני הספר ניתן לפנות למרכז "שלום לעם"  
רח' בני ברית 18 ירושלים ת.ד. 50526  
טלפון: 02-5022881 פקס: 02-5022991  
shalomlm@zahav.net.il

---

**Auteur: Yehonatan Salem**

13/3 Avnei Nezer

Modiin Ilit 71919 Israel

052-7134541

s0527134541@gmail.com

**Adaptation : Mme A. Salem**

052-7131182

**Edition: Yossef Frohwein**

052-7130762

**Conception et mise en page:**

Pninin

02-5713716

---

Av 5779

**RABBI YAAKOV HILLEL**  
ROSH YESHIVAT  
HEVRAT AHAVAT SHALOM  
45 ARZEY HABIRA ST. JERUSALEM

יקוב משה הלל  
ראש ישיבת  
הברית אהבת שלום  
רח ארזי הבירה 45 ירושלים

## Lettre d'approbation et de bénédiction

Je suis très heureux de constater que mon très cher ami le Rav Yonathan Salem Chlita, enseignant et directeur de la section Diaspora à la Yéchivat Ets Haïm (département des anglophones), va de succès en succès à travers les brochures d'exception qu'il réalise. Pour l'instant, ces brochures sont parues à l'occasion des différentes fêtes juives : Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot, Hanoucca, Pourim, Pessah, le 'Omer, Chavouot, Tou Beav et à présent, Ticha Beav. Elles visent à aider et à encourager les Ba'alei Techouva qui n'ont pas encore eu le mérite de "contempler la splendeur de l'Éternel" à travers l'étude du Talmud. Ce travail remarquable nous donne un avant-goût très agréable d'une sougya particulière, relative aux principales lois de la fête concernée. La brochure est constituée d'une série de questions et réponses, venant éclaircir chaque détail de la sougya.

Il s'agit là d'une excellente et juste manière d'introduire les étudiants novices au monde de la Guemara, qui est la lumière brisant l'obscurité du monde. Cela permet ainsi de rapprocher nos frères s'étant quelque peu éloignés du droit chemin et de leur permettre de se rattacher à la raison d'être de leur existence, qui n'est autre que de vivre une vie de Torah et de Mitsvot.

Ces précieuses brochures, en plus des pages de Guemara et des questions/réponses, présentent également différents commentaires, ainsi que des paroles de morale et de pensée juive, se rapportant aux différentes fêtes. Tous ceux qui s'en délecteront attireront sur eux une grande lumière.

Il ne me reste plus qu'à bénir le Rav Yonathan Salem, afin qu'il mérite encore et toujours d'étudier, d'enseigner, de garder et d'accomplir les mitsvot, de répandre et de diffuser la Torah et de connaître pleine satisfaction de de tous ses descendants. Amen, qu'ainsi soit Sa Volonté.

**Rav Yaacov Hillel**



## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Les trois semaines   Rabbi Yehonatan Salem</b>	<b>3</b>
Yedidout	3
La perte du Beth Hamikdach	3
Elicha ben Abouyah	4
L'erreur d'A'her	4
L'essence du Beth Hamikdach	9
Notre but dans l'étude de la Torah	10
La culture grecque, l'antithèse du Beth HaMikdach	10
L'ordre du jour grec	11
A'her	12
Le Dix Tevet	15
Pourquoi portons-nous le deuil ?	16
Yedidout	17
 <b>Questions Réponses:</b>	
<i><b>Masse'het Guitin: "Les époques de la destruction des Batei Hamikdach"</b></i>	<b>19</b>
<i><b>Masse'het Ta'anit: "Le 17 Tammouz et le 9 Av"</b></i>	<b>69</b>
<i><b>Masse'het Yoma: "Les premier et second Batei Mikdach"</b></i>	<b>79</b>
<i><b>Masse'het Nedarim: "La perte du pays"</b></i>	<b>89</b>
<i><b>Masse'het Chabbat: "La Destruction de Jérusalem"</b></i>	<b>97</b>
<i><b>Masse'het Mena'hot: "Notre Maison de Yedidout"</b></i>	<b>108</b>



## Introduction

Nous avons l'honneur et le privilège de présenter à nos lecteurs français un nouveau projet qui a vu le jour dans le cadre de la section Diaspora de la Yéchivat Ets Ha'haïm de Shalom La'am.

L'organisation Shalom La'am, qui compte près de 180 centres à travers le pays d'Israël, a pour but de diffuser les valeurs de la Torah auprès des jeunes. Elle est présidée par les Rabbanim Yossef et Haïm Hillel, tous deux fils du Gaon et Mekoubal, le grand Rabbin Yaakov Hillel. En plus des jeunes israéliens, de nombreux immigrants originaires d'Angleterre, de France, de Turquie, d'Italie, d'Amérique et même d'Ouzbékistan, ont trouvé le chemin vers la Yéchiva. Ils se réjouissent de pouvoir enrichir leur vie grâce à l'étude sacrée de la Torah, ses conseils, sa morale et ses principes, le tout dans une atmosphère chaleureuse, agréable, joviale et motivante. La Yéchiva bénéficie de l'impulsion et de l'influence directe du Rav Yaakov Hillel, ce qui permet aux étudiants d'avoir un contact personnel avec lui, ainsi qu'avec d'autres grands enseignants et personnalités de la Torah. Les jeunes souhaitant approfondir leurs connaissances en Torah sont invités à venir investir de leur temps au sein de notre Yéchiva, Ets Ha'haïm. Si vous en avez l'occasion prochainement, passez nous voir et venez-vous rendre compte par vous-mêmes de ce halo de lumière et de chaleur, perceptible au sein de nos bâtiments et quartiers historiques situés au cœur de Jérusalem.

Dans ce présent ouvrage, nous allons vous présenter quelques pages de Guemarot relatives à Ticha Beav. Chaque question d'importance relative aux "trois semaines de deuil" y est exposée dans le but d'apprendre et de nous inspirer, durant cette période, de la crainte et de l'amour du Ciel, s'appliquant à tous et dans toutes les générations. Plus on s'immerge dans les profondeurs des paroles sacrées de nos sages, plus on atteint la crainte de D.ieu et l'on découvre Sa Connaissance Divine. Cela nous donne le pouvoir et la force d'évoluer avec détermination, de grandir et de combattre les influences néfastes qui nous entourent.

Je suis très reconnaissant envers ma femme d'être le moteur et l'inspiration de cette série d'ouvrages. Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à ma dévouée mère, qui retranscrit avec patience tous mes écrits, ainsi qu'à ceux qui ont investi de leur propre personne, Rav Yossef Frohwein et Rav Moshé Gelbein pour avoir vérifié et révisé inlassablement tous les détails de cet ouvrage. Un grand merci également à notre équipe francophone, qui a travaillé dur afin de permettre à cette version en français de voir le jour : j'ai nommé Monsieur Chaoul Itz'hak Azriel pour la traduction, Rav Yisso'hor Meyer pour la relecture et Mme

Johanna Kamhi pour la révision.

J'ai également une dette de reconnaissance envers les publications "Oz Vehadar", qui nous ont, une fois de plus, offert de bon cœur les droits de publication de leur texte de Guemara. C'est un grand privilège pour moi d'avoir mérité la participation active du grand Gaon Rav Yaakov Hillel à ce projet, qui nous a notamment honorés par ses paroles d'approbation. Enfin, un grand merci au Rosh Yechiva, Rav Yossef Hillel et au directeur de Shalom La'am, Rav 'Haïm Hillel, pour tous leurs encouragements et leur soutien et pour me permettre de participer à la transmission et à la diffusion de la Torah au sein de notre Yéchiva.

Puisse le mérite d'étudier et d'appliquer les leçons rapportées dans cet ouvrage, nous provenant des enseignements de nos Sages, nous faire mériter très rapidement la *Guéoula* avec, nous l'espérons, l'arrivée très prochaine du *Machia'h*.

**Yehonatan Salem**

**Directeur du Programme Diaspora à Ets Ha'haïm**

## Mode d'emploi

1. Cet ouvrage est basé sur les Guemarot directement liées à Ticha Beav. Pour votre confort, nous avons inséré les Guemarot de l'autre côté du Sefer. Il est fortement recommandé d'étudier de façon approfondie à travers les Guemarot. À cet effet, vous trouverez, au sein de l'ouvrage, un lexique hébreu/français des termes employés dans la Guemara. Tout au long de votre étude, vous pourrez ainsi consulter le sens et la signification des mots et vérifier que vous avez parfaitement compris.
2. Vous trouverez ensuite chaque section de Guemara scindée en deux parties. La première partie contient des questions fondamentales conçues pour stimuler la réflexion sur des points qui auraient pu être manqués. La deuxième partie est constituée des réponses à ces questions basées sur les grands commentaires à travers les siècles. Chaque réponse contient de nombreux points de Halakha, de pensée Juive et de morale. Afin d'en tirer parti le mieux possible, une fois que vous aurez compris la réponse, reportez-vous à la note figurant à la fin de la section en cours. Cette note récapitule les différentes réponses en une courte phrase. Toutefois, ces notes ne couvrent pas nécessairement toutes les idées présentes dans les réponses. Il est ainsi conseillé de discuter de ces notions avec votre Rav afin d'obtenir une compréhension claire et complète.
3. Chaque réponse contient de nombreuses idées de Halakha, de pensée juive et d'éthique. Pour en tirer parti au mieux, une fois que vous aurez compris la réponse, reportez-vous à la note figurant à la fin de la section en cours. Cette note récapitule les différentes réponses en une courte phrase provenant des ouvrages classiques. Cependant, ces notes ne couvrent pas nécessairement toutes les idées trouvées dans les réponses et il est donc conseillé d'en discuter de façon plus approfondie avec votre Rav, afin d'obtenir une compréhension claire et complète.

---

Yehonatan Salem

## Les trois semaines

*Yedidout*

### La perte du *Beth Hamikdach*

En entrant dans cette période de l'année, nous nous mettons à méditer plus longuement sur la perte de nos *Batei Mikdach*. Ces superbes édifices étaient sources de bénédiction et d'abondance dans notre pays et pour le monde entier. Néanmoins, ils furent détruits du fait des fautes commises par notre peuple à cette même période, il y a près de deux mille ans. Nos Sages nous enseignent (*Yerouchalmi Yoma 1:1*) que chaque génération dans laquelle le *Beth Hamikdach* n'est pas reconstruit est considérée comme s'il y avait été détruit. En effet, si nous corrigeons les causes de sa destruction, nous mériterions de voir sa reconstruction. C'est pour cette raison que le *Michna Beroura (Siman 551:103)* rapporte la décision selon laquelle à partir du dix-sept *Tamouz* et jusqu'au neuf *Av*, une personne doit se fixer environ une demi-heure par jour pour pleurer et se lamenter sur la perte de nos *Batei Mikdach* (et sur les exils ainsi engendrés). Celui qui pleure la perte du *Beth Hamikdach*, méritera de voir sa gloire lorsqu'il sera reconstruit (*Ta'anit 30b*).

## ***Elicha ben Abouyah***

La *Guemara* ('*Haguiga* 14b) raconte comment quatre de nos grands *Tannaïm* entrèrent dans le *Pardes* - un état de vision Céleste. Ils y parvinrent en s'élevant vers les sphères célestes, grâce à la prononciation de certains noms Divins. En entrant dans cet état, l'un de ces *Tannaïm*, *Elicha ben Abouyah*, s'ébranla et finit par quitter le chemin de la *Torah* et des *mitsvot*. En conséquence de cela, il est connu sous le nom d'*A'her* - littéralement, « quelqu'un d'autre ». (Cela dit, nous devons toujours garder à l'esprit qu'il s'agit de l'un des plus grand *tannaïm* et du maître de *Rabbi Meïr*, dont les opinions sont citées dans de nombreux textes *tannaïques*. Etant donné son niveau, sa déviation était en effet blâmable. Nos Sages ont mentionné ces événements afin que nous puissions en tirer des enseignements).

## **L'erreur d'A'her**

La *Guemara* (ibid. 15b, voir *Rachi*) explique ce qui a poussé *A'her* à mal interpréter ce qu'il voyait et comment il s'est finalement écarté du droit chemin.

Tout d'abord, il est rapporté à son sujet qu'il chantonnait constamment des chansons grecques. À première vue, nous pourrions comprendre qu'*A'her* avait une vision déformée de la *Torah*, résultant de l'interférence des éléments de la culture laïque grecque avec les enseignements de notre sainte *Torah*. *Rachi* éclaire cependant notre *Guemara*, en nous donnant une interprétation différente de la raison pour laquelle ces chansons posaient problème. Il explique qu'*A'her* chantait ces chansons



---

chez lui au cours des repas. Cette pratique est contraire à la *halakha*, étant donné que depuis la destruction du *Beth Hamikdash*, nos Sages nous ont ordonné d'éviter de chanter au cours des repas, en signe de deuil pour la perte de notre Temple (voir *Choul'han Arou'h, Ora'h 'Haïm Siman 560:3*). [Cette règle présente une exception : celle de chanter des chants de louange lors d'un repas, afin de rappeler et de rendre grâce à *Hachem* pour toute les bontés et générosités qu'Il nous prodigue. Nous pouvons également chanter des chants dans le but d'accomplir une *mitsva*, par exemple, celle de réjouir les cœurs d'un '*Hatan* et d'une *Kallah*.]

Le *Maharcha* remet en cause l'explication de *Rachi* selon laquelle l'erreur d'*A'her* consistait à chanter pendant les repas, l'empêchant ainsi de ressentir la perte de nos *Batei Mikdash*, car cette interdiction ne s'applique pas spécifiquement à la musique grecque. Il pose la question suivante : « Si tel était le cas, pourquoi la *Guemara* semble-t-elle insister sur le fait que sa perte ait spécifiquement pour cause la musique grecque ? ».

La *Guemara* (*ibid.*) donne une autre raison pour expliquer la déviation d'*A'her*, du bon chemin. Elle dit que lorsqu'il se rendait au *Beth Hamidrach*, il cachait les livres d'hérésie qu'il possédait, dans la poche intérieure de son habit, de peur qu'ils ne puissent être vus par ses élèves. Pourtant, comme il s'impliquait dans son étude, il en vint à oublier de dissimuler ces livres. Ainsi, lorsqu'il concluait son étude et qu'il se levait de sa place, les livres tombaient de ses poches, et ses véritables desseins étaient révélés au grand jour.

En outre, la *Guemara* ('Houlin 142a) décrit une autre faute d'A'her, qui le fit dévier du droit chemin. Elle raconte qu'A'her fut témoin d'un incident durant lequel un père demanda à son enfant de grimper sur un arbre afin d'accomplir la mitsva de *Chilouah' Haken*, qui consiste à renvoyer la mère oiseau pour pouvoir ensuite prendre les oisillons. La *Guemara* raconte qu'en descendant de l'arbre, le fils tomba et trouva la mort, après avoir pourtant accompli la mitsva d'honorer son père ainsi que celle de *Chilouah' Haken*, à propos desquelles la *Torah* garantit que leur récompense est d'être bénis d'une longue vie. Cet événement entraîna une remise en question de la foi d'A'her qui, suite à cela, quitta le chemin de la *Torah*. *Rabbi Yaacov*, le neveu d'A'her, expliqua le véritable sens du verset selon lequel celui qui accomplit ces *Mitsvot* a la garantie d'avoir une longue vie dans le monde éternel, mais pas nécessairement dans notre monde physique. La *Guemara* nous confie que si A'her avait interprété le verset comme son neveu *Rabbi Yaacov*, il ne se serait pas égaré et ne serait pas tombé dans des conceptions si erronées.

Selon un enseignement similaire, le *Yerouchalmi* ('*Haguiga perek 2:1*) relate comment A'her vit la langue du grand érudit, *Rabbi Yehoudah Hana'htom*, dévorée par un chien assoiffé de sang. Il ne pouvait comprendre comment il était possible qu'un si grand dignitaire de la *Torah*, dont la langue ne prononçait que des paroles pures de *Torah*, pouvait subir une mort si terrible. « Est-ce là la récompense de la *Torah* ?! » s'écria-t-il. Le *Yerouchalmi* (*ibid.*) rapporte que ce spectacle conduit A'her à «dérailler».

Une autre raison est également rapportée. Lorsque sa mère était enceinte de lui, elle passa devant un lieu d'idolâtrie et inhala

l'odeur parfumée qui se dégageait du culte d'*avoda zara* qui s'y pratiquait. Cette impureté spirituelle produisit l'effet d'un venin qui affecta le fœtus, *A'her* et qui, bien plus tard, lui fit quitter le droit chemin (de la vie).

En fin de compte, qu'est-ce qui poussa réellement *A'her* à se tromper ? Étaient-ce les chansons grecques qu'il chantait et qui révélaient son manque de lamentation sur le *Beth HaMikdash*, ou était-ce l'étude de livres hérétiques ? Ou encore, était-ce sa mauvaise interprétation du *passouk* garantissant une longue vie pour l'accomplissement de certaines *mitsvot* ? Était-ce la vision de la disgrâce de *Rabbi Yehoudah Ha'nachtom* ? Ou était-ce cette odeur d'*avoda zara* inhalée *in utero* ?

Pour accentuer encore notre question, un autre incident est également rapporté par nos Sages, qui semble avoir conduit *A'her* à s'écarter du droit chemin. Le *Yerouchalmi* (*'Hagigah perek 2:1*) décrit qu'*Abouyah*, le père d'*A'her*, qui faisait partie des hommes les plus influents de *Yerouchalayim*, avait invité tous les dignitaires de la ville à la *brit mila* de son fils. Les grands *Rabbi Eliezer* et *Rabbi Yehochoua* étaient assis dans un coin, tandis que les autres convives étaient assis dans d'autres endroits de la maison. Après que les invités eurent mangé et bu, ils se mirent à chanter et à danser. *Rabbi Eliezer* dit à *Rabbi Yehochoua* : « Pendant que toutes ces personnes sont impliquées dans ce qui leur procure de la joie, faisons, nous aussi, ce qui nous procure du plaisir. » Ainsi, les deux grands maîtres s'assirent et étudièrent la *Torah*, en passant en revue leur étude, de la *Torah* écrite aux *Neviim* et des *Neviim* aux *Ketouvim*, jusqu'à ce qu'un feu céleste descende et les entoure. *Abouyah*, leur hôte, fut témoin de ce spectacle, il prit peur et

s'exclama : « Êtes-vous venus pour incendier ma maison?! » Les saints *Rabbi Eliézer* et *Rabbi Yehochoua* lui répondirent : « *Hass ve'chalom*. Nous nous sommes seulement assis afin d'étudier la *Torah*, de la *Torah* aux *Neviim* et des *Neviim* aux *Ketouvim*. Les paroles de la *Torah* nous ont remplis d'un bonheur intense, à l'image de la joie ressentie lorsque la *Torah* a été donnée au Mont *Sinaï*. ». Ils lui expliquèrent que, tout comme lorsque la *Torah* fut donnée, le Mont *Sinaï* s'embrasa par un feu Céleste qui atteignait le milieu des cieux, de même, leur étude actuelle avait généré un feu céleste. *Abouyah*, leur hôte, fut tellement impressionné par le pouvoir de la *Torah* qu'il leur promit que si son fils vivait, il lui permettrait de consacrer sa vie à la *Torah*. Le *Yerouchalmi* raconte que, du fait que l'intention d'*Abouyah* était motivée par de mauvaises intentions et non par l'intérêt de la *Torah* pour elle-même, la carrière de son fils *A'her* dans la *Torah* ne se termina pas avec succès. Une fois de plus, cela semble révéler un autre élément de réponse dans la compréhension de ce qui est arrivé à *A'her*.

Afin de réconcilier toutes ces raisons, apparemment différentes, pour lesquelles *A'her* se tourna vers la *tarbout ra'ah* - la culture perverse - revenons à la première question que nous avons posée : *Rachi* explique qu'*A'her* aurait dû pleurer sur le *Beth HaMikdash* et ne pas chanter de chansons grecques au moment des repas. La *halakha* interdisant de chanter des chansons au cours des repas, ne fait pas spécifiquement référence à la musique grecque, pourquoi la *Guemara* souligne-t-elle alors particulièrement le fait qu'*A'her* chantait des chansons grecques?

## L'essence du *Beth Hamikdach*

La *Guemara* (*Mena'hot* 53a-b) indique que le *Beth Hamikdach* devait être construit par une personne pouvant être définie en tant que *yedid*. En outre, il devait être le fils d'un homme désigné comme un *yedid*. De plus, puisque l'essence du *Beth Hamikdach* est une construction de *Yedidout* - de proximité et de rapprochement - il devait donc également être construit sur un terrain appartenant à un *yedid*. Cela était nécessaire afin qu'*Hachem*, également appelé *Yedid* puisse, pour ainsi dire, accorder à Son peuple, également connu sous le nom de *yedidim*, l'expiation de leurs péchés.

Cela étant dit, il nous faut à présent expliquer ce que signifie le mot *yedid*. Littéralement, un *yedid* est un ami très proche, dont l'amitié est fondée sur la proximité et l'amour (*Maharcha* *ibid.*). L'essence du *Beth Hamikdach* était plus qu'une magnifique demeure physique dans laquelle la Présence Divine d'*Hachem* puisse résider. Le *Beth Hamikdach* était l'endroit où l'on pouvait se relier à *Hachem* et créer avec Lui un lien spécial d'amour et de proximité. La concentration de sainteté, contenue dans la demeure de la Gloire de D.ieu, permettait à chacun de développer une proximité et un amour particulier, sustentant son existence spirituelle.

Le *Beth Hamikdach* était en réalité le centre spirituel du monde. Il était le canal par lequel toutes nos prières montaient au Ciel et à travers lequel une abondance de bonté et de générosité descendait dans le monde physique. Cet édifice, symbole de proximité, fut construit spécifiquement par *Chlomo Hamelekh*, dont l'essence



profonde était celle d'un *yedid* et, c'est pourquoi D.ieu l'appela *Yedidiya* (יה-ידיד) - ami cher d'*Hachem*. *Chlomo Hamelekh* était non seulement un *yedid*, mais ses racines provenaient d'*Avraham Avinou*, également appelé *yedid*. Seul un tel homme était digne de construire ce palais de *Yedidout*, qui fut établi sur le territoire de *Binyamin*, également appelé *yedid* d'*Hachem* - aimé d'*Hachem* (*Devarim* 33:12).

### Notre but dans l'étude de la Torah

L'un de nos objectifs, lorsque nous étudions la *Torah*, est de développer notre relation avec *Hachem*. À travers l'étude de la *Torah*, nous nous construisons et nous élevons jusqu'à ne faire plus qu'un avec la *Torah* et *Hachem*. Tel est le niveau de proximité et d'amour que l'on peut atteindre en se donnant de la peine dans l'étude de la *Torah*.

Cependant, tout cela n'est possible que lorsqu'une personne comprend que c'est grâce à la *Kedouchat HaTorah* - sainteté de la *Torah* - qu'une telle inspiration et une telle connexion peuvent être créées. En effet, il ne suffit pas simplement d'étudier « une certaine discipline », qui par hasard se nomme *Torah*, pour atteindre de tels niveaux de proximité. Notre sainte *Torah* et notre saint *Beth Hamikdach* représentent véritablement une source de proximité spirituelle et leurs réalités physiques agissent uniquement comme un moyen et une opportunité de se connecter à *Hachem* et de s'élever spirituellement.

### La culture grecque, l'antithèse du *Beth HaMikdach*

La philosophie grecque constituait l'antithèse de l'objectif que venons d'exposer. Leur conviction culturelle était que leur

constitution physique n'était pas un moyen mais un but en soi, dans la mesure où il n'y avait rien au-dessus de cela. Le summum de l'être humain, selon eux, était atteint par l'exploitation maximale de ses capacités physiques. Pour eux, l'intellect jouait certes un rôle dans l'ambition de l'homme, mais était limité à ce qui dépassait la compréhension humaine. La *nechama*, n'étant ni visible ni tangible, n'existait pas pour eux. Par contre, les Jeux Olympiques étaient leur référence absolue, car à leurs yeux, ils représentaient la plus haute réalisation possible de l'homme.

### L'ordre du jour grec

Par conséquent, lorsque les Grecs débutèrent leur règne en *Erets Israël*, ils ne cherchèrent pas à faire cesser l'étude de la *Torah*. Ils considéraient la *Torah* comme n'importe quel autre science, dans laquelle on est capable d'exceller grâce à l'intellect et à la logique. Elle était acceptable pour eux, comme toute autre sagesse stimulante intellectuellement. Le *Chabbat*, cependant, étant le symbole de la *Émouna* - la foi dans le suprême, devint l'un de leurs chevaux de bataille. Ils s'opposèrent également à la *brit milah*, représentant la sainteté par excellence, un concept dépassant l'entendement humain et mêlant le domaine de la sensibilité à celui des concepts spirituels. Ils cherchèrent également à annuler le *Kiddouch Ha'hodech*, annonciateur de la Nouvelle Lune, nous permettant de fixer les dates des fêtes juives. À leurs yeux, aucun jour, semaine, mois ou période de l'année ne peut être intrinsèquement différent de toute autre unité de temps. Le concept de sainteté supplémentaire à certains moments précis de l'année était intolérable pour les Grecs, car il défilait toute

compréhension logique. Dans leur combat pour compromettre la connexion entre la *Torah* et le *Nichmat Israël*, ils se battaient pour transformer l'étude de la *Torah* en une étude détachée de toute spiritualité et de sa nature d'intellect divin. Leur objectif était de la rendre équivalente à tout autre sujet laïc que l'on étudie. C'est pour cette raison que, dans la prière d'*Al Hanissim* que nous récitons à *Hanoucca*, nous rappelons que les Grecs ont tenté de faire oublier la *Torah* aux Juifs et de les éloigner de l'accomplissement des commandements d'*Hachem*. Ils luttèrent contre la sainteté de la *Torah* et tentèrent de la rétrograder au niveau de toute autre sagesse. Les commandements mentionnés font référence au *Chabbat*, à la *Milah* et au *Kiddouch Ha'hodech*.

### **A'her**

Les chants d'*A'her* durant les repas [qui constituent en eux-mêmes une interdiction instituée dans le but de nous rappeler notre tristesse face à la destruction de nos saints Temples] démontraient son insensibilité face à la perte de notre *Beth Hamikdach*. De plus, ces chants Grecs, qui faisaient l'éloge de la condition physique, étaient, en tant qu'antithèse de la connexion spirituelle représentée par le *Beth Hamikdach*, ce qu'il y avait de pire.

En chantant des chansons grecques, il exprimait ainsi l'idée que le Judaïsme était limité et dépendant de la condition physique, *'Hass ve'chalom*, et que la perfection du corps humain était le but ultime de la Création. Par conséquent, *Rachi* explique que le choix des chansons d'*A'her* témoignait de son incapacité à porter le deuil pour notre saint Temple, puisque dans l'idéologie grecque, celui-ci ne représentait pas plus qu'un beau palais. L'idéologie

grecque ne manquait pas simplement de sensibilité vis-à-vis de notre état de deuil, elle allait jusqu'à prétendre qu'il n'y avait rien à pleurer !

Maintenant, nous pouvons comprendre pourquoi les six raisons évoquées dans la déchéance d'A'her après son entrée dans le *Pardes*, ne font en fait qu'une. A'her était capable d'étudier et même de peiner dans la compréhension de la *Torah*, mais il ne pouvait pas admettre qu'il s'agisse de l'intellect Divin. Par conséquent, puisque la *Torah* était pour lui équivalente à n'importe quelle autre science, il s'autorisa à étudier l'hérésie simultanément. En outre, l'odeur d'*avoda zara* que sa mère avait inhalé alors qu'il n'était encore qu'un embryon, l'affecta beaucoup. Cette *Toumah* atténua sa sensibilité spirituelle et compromit sa capacité à absorber pleinement la spiritualité.

La *Guemara* (*Houlin* *ibid.*) suggère que la raison pour laquelle A'her avait adopté la *tarbout raah* - la culture perverse - était due à sa mauvaise interprétation du verset qui garantit une longue vie pour l'accomplissement de certaines *Mitsvot*. L'état d'esprit erroné d'A'her limita sa compréhension de la *Torah* à ce qui était logique ou démontrable. La promesse faite par la *Torah* que celui qui accomplit la *mitsva* d'honorer ses parents ou celle de *chiloua'h haken* méritera la longévité, il l'avait comprise comme s'il devait s'agir d'une longue vie dans ce monde-ci. La théologie grecque ne peut établir de lien avec quelque chose qui n'est pas prouvable, telle qu'une bénédiction de longévité dans le monde à venir. Par conséquent, en se basant sur cette mauvaise conception, *Elicha Ben Abouyah* interpréta inexactement les versets et « gagna » le titre d'« A'her ».

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi il ne put pas faire face au spectacle épouvantable de la langue de *Rabbi Yehouda Hana'htom* piégée dans la gueule d'un chien. Son scepticisme face au monde à venir, ne lui permettait pas de tolérer l'idée qu'une personne puisse être jugée et punie dans ce monde afin d'être purifiée et d'obtenir une réparation totale, ce qui lui accorderait une entrée directe dans le monde à venir, sans être entachée d'un quelconque péché.

Enfin, le *Yerouchalmi* indique une autre raison pour laquelle *A'her* rejeta le joug de la *Torah* et des *mitsvot*. Il s'agit de la motivation inavouée de son père qui le poussa à consacrer son fils à l'étude de la *Torah*. Le judaïsme différencie l'étude des sujets profanes et *lé'havdil* l'étude de la *Torah*, de la manière suivante : les Sujets profanes ne sont pas étudiés comme un but en soi (*lichma*), mais plutôt comme un moyen de pouvoir gagner sa vie, d'atteindre un certain objectif ou avec toute autre arrière-pensée. L'étude de la *Torah*, en revanche, ne doit se faire que pour son propre intérêt (*lichma*).

(Il est vrai que dans le cadre de l'éducation, les enfants sont encouragés à commencer leur étude de la *Torah* de façon *lo lichma* – c'est-à-dire avec d'autres motivations - mais il s'agit uniquement d'un moyen pour pouvoir atteindre le niveau de *lichma*). *Abouyah* n'avait pas cela en tête. Son intention initiale était que son fils étudie la *Torah* pour recevoir des honneurs et uniquement pour cela. Plutôt que d'utiliser l'honneur comme un moyen d'atteindre la *Torah*, il utilisait la *Torah* comme un moyen d'atteindre les honneurs.



Les Grecs considéraient l'étude de la *Torah* comme identique à tout autre sujet, et la sagesse de la *Torah* comme égale à toute autre sagesse intellectuelle. Ils estimaient que la *Torah* pouvait être étudiée en tant que moyen d'atteindre un objectif ultérieur qui, selon leur perception, pouvait être celui de perfection de l'intellect. La tendance d'A'her à considérer la sagesse de la *Torah* comme toute autre

sagesse, *le'havdil*, découle des intentions de son père lors de sa *brit milah*. À un moment qui aurait dû servir d'introduction à la *kedoucha* pour son fils circoncis, *Abouyah* défia le concept d'étude de la *Torah* pour la *Torah*. Il considérait la *Torah* comme un simple moyen de parvenir à une fin (non *lichma*), ce qui se correspondait à l'idéologie grecque. Cette tache spirituelle, laissée sur *Elicha* à un âge tendre et impressionnable, planta en lui les graines de l'hérésie. Tout ce qui suivit n'était que les conséquences de ces idées fausses acquises au sujet de la sainteté et de la connexion à la *nichmat israël*.

### Le Dix Tevet

Nos Sages nous enseignent que la destruction du *Beth Hamikdach* débuta avec le siège de Jérusalem, le dixième jour du mois de *Tevet*, environ deux ans et demi avant la destruction effective (*Michna Beroura siman 549:2*).

Il est intéressant de noter que dans *Masse'het Sofrim* (1:7), il est indiqué que cinq anciens traduisirent la *Torah* en grec pour le roi *Talmaï d'Égypte*. Cela se produisit le huitième jour du mois de *Tevet* (*Choul'han Arou'h siman 580:2*) et, de ce fait, une obscurité spirituelle s'abattit sur le monde durant trois jours. Le troisième

jour, qui était le dix *Tevet*, correspondait au jour où la destruction du *Beth Hamikdach* avait commencé de nombreuses années auparavant. Une fois traduite en grec, la *Torah* allait être traitée comme une sagesse laïque. Par conséquent, sa lumière spirituelle, jusque-là préservée dans son intégralité, allait maintenant être mal utilisée. Suite à cela, la conséquence naturelle fut la prolifération des ténèbres dans le monde. Cela se manifesta précisément au moment où avait débuté la destruction du *Beth Hamikdach*, appelé «lumière du monde». Les Grecs, dans leur lutte contre l'élévation spirituelle des juifs à travers l'étude de la *Torah*, parvinrent à saboter partiellement cette sainteté. Cela se produisit à la date où avait débuté l'attaque contre la demeure terrestre de la Présence Divine d'*Hachem*, au sein de laquelle la spiritualité et la proximité avec D.ieu étaient disponibles pour tous ceux qui les recherchaient.

### Pourquoi portons-nous le deuil ?

En cette triste période de l'année, arrêtons-nous un instant afin de réfléchir à ce qui nous manque aujourd'hui. Durant tous les autres '*Hagim* de l'année, nous commémorons le lien particulier de *yedidout*, de proximité et d'amour, que nous connaissions lorsque nous montions au *Beth Hamikdach*. À *Ticha Beav*, cependant, nous déplorons ce manque de *yedidout* - ce lien spécial d'amour. Pourtant, *Ticha Beav* est toujours considéré comme un *mo'ed* (voir *Choul'han Arou'h Ora'h 'Haim* 559:4) - terme qui évoque un "rassemblement" ou une "réunion" [voir *Iyov* 30:23]. *Ticha Beav* est un jour de rencontre avec *Hachem* et durant lequel nous ne disons pas de *Ta'hanounim* - supplications. La raison en est que

le lien d'amour entre *Hachem* et nous-mêmes, ce lien dont nous bénéficions lors de nos visites au *Beth Hamikdach*, ne peut se rétablir que si nous réalisons d'abord que nous l'avons perdu. Plus nous réfléchissons à notre éloignement vis-à-vis de D.ieu, qui a évolué au cours de notre long exil, plus il nous sera aisé de mettre en place le plan d'action nécessaire à nos "retrouvailles" avec Lui, lorsqu'il reconstruira notre maison de *Yedidout* et de lumière.

### *Yedidout*

De plus, la *Yedidout*, le lien qui s'est formé entre nous et *Hachem*, nous aide également à améliorer nos relations avec nos semblables. L'essence du *Beth Hamikdach* est *yedid* (*Guemara Mena'hot* 53) qui s'écrit *youd dalet* (יד) et encore une fois *youd dalet* (יד). Cela nous donne le mot *yad yad*, qui signifie «main dans la main». Lorsque nous tendons "la main" à notre ami, la jonction des deux mains crée une connexion de *Yedidout*. La valeur numérique de *yad* est quatorze, correspondant aux trois rangées d'articulation dont la main est constituée. Lorsqu'un *yad* rejoint un autre *yad*, on atteint un total de vingt-huit articulations, correspondant à la valeur numérique du mot *koa'h* (כח) - la force. Lorsque nous sommes unis, cela génère des liens d'amitié qui démontrent notre amour les uns pour les autres. Le second *Beth Hamikdach* fut détruit du fait de la haine gratuite. Tant que nous ne rétablissons pas ces liens, la cause de la destruction persiste. En tendant vers notre prochain une main chaleureuse, encourageante, compatissante et réconfortante, nous générons de l'amitié. Nous agissons alors en tant que *yedidim* et neutralisons

ainsi les causes ayant mené à la destruction de notre saint *Beth Hamikdach*.

Puisse *Hachem* avoir pitié de nous tous et que, par le mérite de notre combat pour reconstruire ces liens de *yedidout*, Il puisse permettre à notre rêve de devenir réalité. Ce n'est qu'alors que nous mériterons d'atteindre le niveau de « *Ve'natnou yedidim zemirot, chirot vetichba'hot bera'hot ve'hoda'ot le'Melekh El 'Hai Ve'kayam* » - « Les bien-aimés ont offert des chants et des louanges, des bénédictions et des remerciements au Roi, qui est un Dieu Vivant et Existant. ». Amen.





***Masse'het Guitin***

**“Les époques de la destruction des  
*Batei Hamikdach*”**

**Daf 55b 56a 56b 57a 57b 58a**

**Questions & Réponses**





*Masse'het Guitin:*

## “Les époques de la destruction des *Batei Hamikdach*”

### Questions

#### Daf 55b

- 1| Pourquoi la *Guemara* accuse-t-elle aussi bien *Kamtsa* que *Bar Kamtsa* au sujet du ‘*Hourban* - la destruction du *Beth Hamikdach* ? *Kamtsa* était a priori innocent?
- 2| En se trompant de destinataire et en invitant *Bar Kamtsa* à la place de *Kamtsa*, le messager de l’hôte a-t-il agi délibérément ?
- 3| La *Guemara* dans *Yoma* (9b) rapporte que c’est la haine gratuite qui a entraîné la destruction du second *Beth Hamikdach*. Notre *Guemara* propose-t-elle une raison différente ?

#### Daf 56a

- 4| Que signifie le fait d’envoyer un veau ? Pourquoi pas un mouton ou une chèvre ?
- 5| Quel était le sens profond de l’action consistant à générer un défaut sur les lèvres du veau ou, selon certains, sur son œil ?

**6|** «En raison de l’humilité de *Rabbi Ze’haria Ben Avkoulos*, le *Beth Hamikdach* fut détruit». L’acte de *Rabbi Ze’haria* ne semble-t-il pas être démonstratif de rigueur, plutôt que d’humilité?

**7|** Le *Beth Hamikdach* a-t-il été détruit à cause de *Kamtsa* et *Bar Kamtsa* ou à cause de *Rabbi Ze’haria Ben Avkoulos* ?

**8|** Pourquoi l’empereur Néron a-t-il décidé de ce qu’il devait faire en tirant des flèches ?

**9|** Après que Néron eut compris que les flèches indiquaient miraculeusement l’intention de Hachem de détruire le *Beth Hamikdach*, il pensait qu’il pourrait être récompensé en accomplissant Sa volonté. Par conséquent, il vérifia ceci en interrogeant un enfant, qui lui répondit que Hachem exercerait Sa vengeance envers celui qui le détruirait. Ne voulant pas participer à la destruction du *Beth Hamikdach*, Néron se sauva. Puisque Hachem avait décrété la destruction, pourquoi Néron aurait-il été puni pour avoir accompli Sa volonté (*Anaf Yossef*) ?

**10|** Pour quelle raison Néron mérita-t-il spécifiquement que *Rabbi Meïr* soit son descendant?

**11|** Que signifie l’expression “les trois hommes riches” ?

**12|** Pourquoi les *Biryonim* étaient-ils convaincus qu’ils réussiraient à livrer guerre aux Romains ?

**13|** En quoi nous importe-t-il tant de connaître la raison de la mort de *Marta Bat Baytus*, à savoir qu’elle ait marché sur des excréments ou bien qu’elle ait consommé les restes de figue de *Rabbi Tsadok* ?

**14|** *Rabbi Tsadok* jeûna durant quarante ans dans le but d’annuler le mauvais décret de la destruction (du *Beth Hamikdach*). Comment *Rabbi Tsadok* avait-t-il eu connaissance de ce décret imminent ?

**15|** Comment *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai* a-t-il pensé qu’il aurait une chance de convaincre son neveu, le chef des rebelles ? Il risquait sûrement gros face à son ennemi juré ?

**16|** *Aba Zikra* convainquit les gardes de ne pas bousculer le “corps” de *Rabbi Yo’hanan*, sans quoi «ils diraient qu’ils malmenaient leur Rav ». Qui dirait cela ?

**17|** Tout Jérusalem dépendait de *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* et un faux mouvement de sa part scellerait à la fois son destin et celui de toute la population de Jérusalem. Comment alors *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* entreprit-il une mission si dangereuse, risquant ainsi de mettre tout le peuple en péril, en disant “paix à votre Roi” ? N’avait-il pas peur des conséquences qui en découleraient, en abordant de cette manière le commandant romain ?

**18|** Pourquoi *Aspasyanos* affirma-t-il que *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* était passible de la peine de mort, pour s’être adressé à lui en tant que roi ?

## Daf 56b

**19|** *Aspasyanos* compara les habitants de Jérusalem au miel, les murs de Jérusalem au tonneau contenant le miel et les *Biryonim* à un serpent enroulé autour du tonneau. Pourquoi les avoir comparés spécifiquement à ces choses-là ?

**20|** Pourquoi *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* n’a-t-il pas répondu au César ?

**21|** Pourquoi *Aspasyanos* s’inquiéta-t-il lorsqu’il ne put enfiler son autre chaussure ? Il aurait très bien pu s’acheter une nouvelle paire ?

**22|** Pourquoi les «bonnes nouvelles» font-elles gonfler les os ?

**23|** Pourquoi *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* a-t-il demandé spécifiquement ces choses-là ? Il aurait pu profiter de l’occasion pour réclamer des denrées de première nécessité, indispensables au maintien de la vie en cette période de famine ?

**24|** Pourquoi *Titus*, qui s’était emparé de toutes les richesses du *Beth Hamikdash*, a-t-il également emporté le *Paro’het* (le rideau accroché devant le Saint des Saints) ? L’or et l’argent n’avaient-ils pas une importance bien plus grande pour lui ?

**25|** Hachem avait envoyé une tempête en mer afin de tuer Titus, pourquoi l’a-t-il donc faite cesser lorsque celui-ci se mit à protester ? Assurément, *Hachem* savait d’avance que Titus tiendrait des propos offensants ?

**26|** Qui étaient les ancêtres de Titus ?

**27|** Pourquoi *Hachem* a-t-il choisi en particulier une créature dotée d’une spécificité aussi particulière ?

**28|** Pourquoi l’insecte est-il entré par le nez de Titus et lui a-t-il rongé le cerveau ?

**29|** Tossefot dit que toute personne dont la membrane interne de la tête a été perforée, devient une «*treifah*», c’est-à-dire atteint un état dans lequel il est impossible de survivre plus de douze mois. Comment Titus a-t-il donc pu vivre avec cet insecte qui lui rongea le cerveau durant sept ans ?

**30|** Pourquoi *Hachem* a-t-il fait en sorte que l’insecte s’arrête au son des coups de marteau du forgeron ?

**31|** Lorsque Titus mourut et que son cerveau fut incisé, on y trouva un insecte de la taille d’un oiseau. Comment ce dernier a-t-il pu être contenu physiquement dans son cerveau ?

**32|** Titus était-il ignorant au point de penser qu’il pourrait échapper au Jour du Jugement ultime en répandant ses cendres sur les sept mers ?

**33|** Comment *Onkelos* a-t-il pu prendre contact avec Titus ? Il semble évident qu’aucun de ses restes n’ait subsisté.

**34|** Pourquoi nos ennemis deviennent-ils de puissants dirigeants, avant de recevoir la permission de nous attaquer ?

## Daf 57a

**35|** Pourquoi *Onkelos* a-t-il pris conseil auprès de trois personnes ?



**36|** *Bil'am* n'a-t-il pas reçu comme punition d'être jeté dans le feu du *Géhinom* ?

**37|** Que veulent dire les « *poch'ei Israël* », en affirmant que « toucher Israël revient à toucher la pupille de son œil » ?

**38|** « Voyez à quel point le pouvoir de la honte est grand, car, à cause de cela, *Hachem* a permis à *Bar Kamtsa* de détruire Sa maison et de brûler Son sanctuaire». Qu'est-ce que cela signifie ?

**39|** Quelle était la raison de la coutume de faire sortir une poule et un coq devant le marié et la mariée ? Pourquoi ne pas faire sortir un animal ou un oiseau différent ?

**40|** Pourquoi les Romains ont-ils sauté sur la poule et le coq ? De quoi avaient-ils peur ?

**41|** Pourquoi le César posa-t-il sa couronne sur le sol ?

**42|** *Bar Daroma* n'a été puni que lorsqu'il a exprimé de façon hautaine le sentiment qu'il n'avait pas besoin de l'aide d'*Hachem*. Pourquoi *Hachem* a-t-il attendu pour le punir jusqu'à ce qu'il exprime ses pensées ?

**43|** Pourquoi *Bar Daroma* a-t-il été tué par un serpent ?

**44|** Quelle erreur les Juifs ont-ils commis en célébrant leur victoire ?

**45|** «*Hachem* les a englouti et n'a pas montré de compassion pour tous les habitants de *Yaacov*.» *Rav Yehouda* dit qu'il y avait 600 000 villes appartenant au roi *Yanaï* sur *Har Hamelekh*. Que signifie «englouti» et pourquoi ne pas avoir utilisé une expression de destruction ?

**46|** Le roi *Yanaï* avait 600 000 villes sur *Har Hamelekh* et dans chacune d'elles, vivaient 600 000 personnes. Cela signifie qu'il y avait au total trois cent soixante milliards de personnes dans une seule région d'Israël. Ce chiffre peut-il être pris au sens littéral ?

**47|** Les trois villages de *Bich*, *Chi'hlayim* et *Da'hria* étaient-ils ou non des lieux où la générosité était pratiquée?

**48|** Quelle est l’explication du phénomène d’élargissement de la Terre d’Israël en fonction de sa population?

**49|** Pourquoi les sages voulaient-ils connaître le village de *Se’hania* en Égypte?

**50|** La fiancée fit l’éloge de l’homme qu’elle devait épouser. Devant qui fit-t-elle cet éloge?

**51|** La *Guemara* enseigne qu’un père et son fils ont commis un acte odieux envers une jeune fille fiancée, le jour le plus saint de l’année. Est-ce cet acte qui a causé la destruction?

**52|** En quoi reconnaît-on la piété des habitants de *Se’hania*, justement de l’épisode où leur ami les a fait manger, boire, les a enivrés, les a fait dormir sur le lit, etc. ?

**53|** Pourquoi le mari a-t-il mis du blanc d’œuf entre eux ? En quoi cela aiderait-il les témoins lors de leur témoignage ?

**54|** Comment voyons-nous, dans le verset, que ceux qui ne pleurent pas pour la destruction seront punis par la désolation? Il semble que tout ce que nous voyons, c’est que ceux qui pleurent sur la destruction se réjouiront et ceux qui ne la pleurent pas, ne se réjouiront pas ?

**55|** Quelle était la symbolique de la plantation d’un *erez* (un cèdre) pour un garçon et d’une *tornita* (un type différent de cèdre) pour une fille ?

**56|** Pourquoi la fille de César a-t-elle fait couper l’arbre d’*erez*, correspondant au garçon et non pas l’arbre *tornita*, correspondant à la fille ?

**57|** Pourquoi les Juifs ont-ils enduré des conséquences si traumatisantes dans la ville de *Beitar*, pour ce qui semble être une infraction relativement mineure ?

**58|** Une rivière de sang s’est formée et a atteint la mer de *Ti’hon*. Quelle était la profondeur et la puissance du débit de la rivière ?

**59|** Les sages ont institué une quatrième bénédiction dans le *Birkat Hamazon*, celle de «*hatov ve'hametiv*» en souvenir de ceux qui ont été tués à *Beitar*. Sur quel fait remercions-nous *Hachem* ?

**60|** Pourquoi a-t-on également institué de réciter la *bera'ha* de «*hatov ve'hametiv*» lorsque l'on apporte un vin de qualité supérieure à table?

### Daf 57b

**61|** Qui était *Nevouzeradan*?

**62|** Qui a tué le prophète *Zacharie*?

**63|** Le verset déclare que les «sangs» (pluriel) ont rencontrés les «sangs» (pluriel). Combien de sangs différents y avait-il là-bas ?

**64|** Pourquoi *Haman* eut-t-il le mérite d'avoir des petits-enfants qui étudient la *Torah* à *Bnei Brak* ?

**65|** Comment les petits-enfants de *Haman* auraient-ils pu être juifs ? La *halakha* stipule pourtant que les convertis ne sont pas acceptés parmi 'Amalek (*Me'hilta Parachat Bechala'h*).

**66|** Comment 'Hazzal expliquent-t-il le verset «*hakol kol Yaacov...*» pour faire référence à l'assassinat perfide des juifs?

**67|** Pourquoi 'Hazzal s'étendent-ils spécifiquement au sujet des meurtres commis par *Adrien* et *Aspasyanos*? Qu'en est-il des meurtres perfides de *Nevouzeradan*, de la tragédie de *Tour Malka* et des villes du roi *Yanaï* ?

**68|** Pourquoi la *Guemara* dit-elle que le roi *David* n'a composé que le *Tehilim* 137 au sujet des destructions ? Les *Tehilim* 79 et 80 ne sont-ils pas également liés à la destruction ?

**69|** Pourquoi les quatre cents enfants doutaient-ils de savoir s'ils mériteraient une place dans le monde à venir?

**70|** Pourquoi chacun des sept fils a-t-il cité un verset différent pour justifier son refus?

**71|** Un homme a-t-il l'obligation de renoncer à sa vie pour ne pas donner l'impression de servir un culte idolâtre ?

**72|** Pour quelles raisons la mère pense-t-elle avoir réalisé un sacrifice plus grand que celui d'*Avraham Avinou*? Elle y était pourtant contrainte et forcée, tandis qu'*Avraham* a agi de son plein gré ! (Cette question est encore plus pertinente à la lumière du *Derachot Haran* selon lequel *Avraham* n'a jamais reçu l'ordre de sacrifier *Its'hak*; *Hachem* a simplement exprimé Sa volonté à *Avraham*, et il relevait de son choix de l'accomplir ou pas.)

**73|** Comment comprendre l'acte de la mère qui mit fin à sa vie en se jetant du toit et fut récompensée pour cela?

**74|** Après avoir raconté comment les sept fils ont donné leur vie pour sanctifier le nom d'*Hachem*, la *Guemara* rapporte au nom de *Rabbi Yehochoua Ben Levi* le verset suivant: « Mais pour toi nous subissons chaque jour la mort; on nous considère comme des brebis destinées à la boucherie.» (Téhilim 44,23) comme se référant à la *brit milah*. Comment peut-on comparer l'acte d'un nourrisson subissant la circoncision sans qu'il en soit conscient au don de soi pour *Hachem*?

**75|** La *Guemara* nous enseigne qu'il est interdit de mimer sur soi un acte de *Che'hita*, ou de montrer des traces imaginaires de lèpre sur son corps. Pour quelle raison ?

**76|** D'où apprenons-nous que le verset «Ceci est la *Torah*, une personne qui meurt dans la tente...» fait référence aux érudits qui se plongent entièrement dans l'étude de la *Torah*?

**77|** Quelle est la mesure d'un *séah*?

## Daf 58a

**78|** La *Guemara* raconte que les Romains attachaient les enfants juifs au pied de leur lit car « leur apparence physique était plus belle que de l'or. » Les Romains ont-ils réellement agi de cette façon ou Nos Sages ont-ils utilisé cette image pour illustrer un enseignement?

**79|** « Toutes les maladies et les douleurs qui ne sont pas écrites dans cette *Torah*... ». Où sont consignées dans ce verset les méthodes honteuses pratiquées par les Romains ?

**80|** Dans l'antique ville de *Bétar*, il existait des classes de quatre cents élèves face à un seul enseignant. Comment comprendre cela ? La *Guemara* (*Baba Batra* 21a) nous enseigne pourtant qu'il est interdit d'avoir plus de vingt-cinq élèves par classe ?

**81|** Pourquoi la *Guemara* souligne-t-elle que le jeune enfant (qui finira par devenir le grand *Rabbi Yichmaël Ben Elicha*) était d'une beauté exceptionnelle?

**82|** *Rabbi Yehochouah Ben 'Hananiah* jura qu'il rachèterait cet enfant pour tout l'argent du monde. Or, la *Halakha* tranche qu'il est interdit de racheter un captif au-delà de sa valeur réelle de peur d'encourager les ravisseurs à kidnapper d'autres juifs à l'avenir, en exigeant une rançon exorbitante. Par conséquent, comment comprendre la déclaration de *Rabbi Yehochouah Ben 'Hananiah* (*Tossefot*)?

**83|** Pourquoi les enfants de *Rabbi Yichmaël Ben Elicha* ont-ils tant pleuré, jusqu'à en mourir ? Ils auraient pourtant dû se montrer joyeux d'avoir été sauvés de la faute ?

**84|** Pour quelle raison la *Guemara* précise-t-elle que *Tsofnat bat Paniel* était la fille du grand prêtre?

**85|** Le fait que l'apprenti ait demandé à son maître, le charpentier, d'envoyer son épouse lui emprunter l'argent aurait dû éveiller ses soupçons. Pourquoi celui-ci a-t-il malgré tout laissé sa femme partir?

**86|** Lorsque le charpentier s’inquiète au sujet de sa femme qui ne revient pas et va se renseigner chez son apprenti, celui-ci lui répond que des enfants l’ont maltraitée en chemin. Quel est le sens de cette réponse?

**87|** La *halakha* (*Even Ha’ezer, Rama Siman 119 Seif 6*) stipule que si la *Kétouba* est trop chère, le mari peut néanmoins divorcer et, par la suite, la femme pourra réclamer son dû. Pourquoi alors, le charpentier se trouvait-t-il empêché de divorcer de sa femme, du fait de sa *Kétouba* élevée?

**88|** En quoi la faute de l’apprenti était-elle si grave qu’elle scella ainsi le destin d’Israël?

*Masse'het Guitin:*

## “Les époques de la destruction des *Batei Hamikdach*”

### Réponses

#### Daf 55b

1| Le *Ben Yehoyada* comprend que *Kamtsa* était présent au repas et qu'il avait ainsi l'occasion de protester, mais il n'exprima pas son opposition ; il fut donc tenu pour responsable<sup>1</sup>. Selon le *Maharcha*, *Kamtsa* et *Bar Kamtsa* étaient père et fils. Sur cette base, le *Ben Yehoyada* explique que le père, *Kamtsa*, a également été tenu pour responsable, car il aurait dû reprocher à son fils de ne s'être pas réconcilié<sup>2</sup>.

Plus loin, le *Ben Yehoyada* suggère que ni *Kamtsa* ni *Bar Kamtsa* n'étaient réellement responsables. C'est plutôt le messenger qui aurait dû écouter attentivement le nom qui lui avait été transmis. Ainsi, lorsque la *Guemara* déclare que le '*Hourban* s'est produit du fait de *Kamtsa* et de *Bar Kamtsa*, elle fait référence à l'erreur du messenger n'ayant pas prêté suffisamment attention aux consignes de son maître<sup>3</sup>.

Le *Maharal* ('*Hiddouchei Agadot*) explique que le *Ba'al Habayit* n'a fait de *Kamtsa* son ami que pour l'avoir comme partenaire dans sa lutte contre *Bar Kamtsa*. Une telle amitié est l'antithèse de «l'amour» et ne mène qu'à des dissensions<sup>4</sup>. C'est pourquoi *Kamtsa*, en prenant parti contre *Bar Kamtsa*, fut également tenu pour responsable.

2| La *Guemara* n’indique pas qu’il ait agi intentionnellement. Toutefois, on apprend de là qu’il faut être vigilant dans le choix d’un messager fiable (*Iyoun Yaacov*)<sup>5</sup>.

3| Le *Maharcha* explique que l’essence de l’histoire de *Kamtsa* et de *Bar Kamtsa* est la haine gratuite. La haine de l’hôte pour *Bar Kamtsa* était révélatrice de la haine sans fondement qui tourmentait cette génération. Même si la *Guemara* déclare par la suite que s’ils avaient sacrifié l’offrande entachée par *Bar Kamtsa*, la destruction n’aurait pas eu lieu, le *Maharcha* explique que l’exil aurait eu lieu de toute façon du fait de cette haine, mais que le *Beth Hamikdach* n’aurait pas été détruit<sup>6</sup>. Dès lors qu’ils n’offrirent pas son sacrifice, l’ennemi déclara que le *Beth Hamikdach* n’était plus nécessaire et le détruisit en conséquence.

## Daf 56a

4| Le *Ben Yehoyada* explique qu’il symbolisait le fait que la faute du Veau d’Or avait partiellement causé la destruction du *Beth Hamikdach* et l’exil qui en résultait. Cela est conforme à la déclaration de *‘Haza* selon laquelle toutes les souffrances et les persécutions subies par le Peuple Juif étaient en partie imputables à la faute du Veau d’or<sup>7</sup>.

5| Le *Maharcha* explique qu’un défaut sur les lèvres symbolisait le fait que la génération était entachée par ceux qui tenaient des propos malveillants<sup>8</sup>. Le défaut à l’œil symbolisait le fait que la génération comptait également des personnes avares, ce qui fut démontré par le refus de l’hôte de permettre à *Bar Kamtsa* de profiter du repas et par le fait de l’avoir embarrassé en public<sup>9</sup>.

6| *Rachi* définit cette humilité comme de la patience, de la tolérance (voir aussi *Rachi, Bamidbar 12:3* : « *Vehaïch Moché ‘anav mikol haadam acher al pnei haadama* » - « *Moché Rabbénou* était l’homme le plus humble sur Terre », où il commente que *Moché* était modeste et patient). Celui qui est patient n’agira pas sans réfléchir et ne s’en tiendra pas qu’à ses propres décisions; il examinera plutôt la situation donnée et envisagera la possibilité d’autres points de vue. C’est ce type de personne qui fait preuve d’une véritable



humilité<sup>10</sup>. Le *Maharits 'Hayot* explique que dans cette situation, il aurait été autorisé d'offrir ce sacrifice et de transgresser ainsi un commandement négatif, par crainte du roi, qui menaçait la vie du Peuple Juif (voir *Maguen Avraham Siman* 656:8). Il aurait également été permis de tuer *Bar Kamtsa*, car ce dernier menaçait la vie de tout le peuple (*Choul'han Arou'h, 'Hochen Michpat Siman* 388). *Rabbi Ze'haria Ben Avkoulos*, cependant, en raison de son humilité, ne s'estimait pas assez important pour assumer la responsabilité d'une telle décision. Il était d'avis que c'était du devoir des grands dirigeants de la génération de décider de ce que la *halakha* permettait dans ce cas. De par son humilité, il ne se considérait pas comme l'un d'entre eux<sup>11</sup>.

7| Le *Maharam Chif* explique que, même s'il avait été décrété que le *Beth Hamikdash* serait détruit, c'est l'humilité de *Rabbi Zé'haria* qui fut le catalyseur de la mise en application du décret à ce moment-là<sup>12</sup>.

8| Le *Ben Yehoyada* explique qu'il s'agissait d'un signe céleste, faisant allusion à la faute répandue parmi les membres du Peuple Juif, qui médisaient l'un sur l'autre. En effet, le langage prohibé est comparé à une flèche, comme le mentionne le verset (*Yirmiyahou* 9:7), « *'hets cha'hout lechonam mirmah* », « leur langue est une flèche acérée ». La manière dont les flèches tombèrent était miraculeuse : chacune changea de direction et atterrit en direction du site de l'éventuel *'Hourban*. On pourrait suggérer que, de façon similaire, lorsqu'on se lance des flèches de calomnie, remplies de haine, les uns contre les autres, ces mauvaises paroles peuvent dépasser ce que l'on aurait pu imaginer et causer des dommages irréparables<sup>13</sup>.

9| Les *Richonim* posent une question similaire fondamentale. Puisque *Hachem* a décrété que les enfants d'Israël seraient soumis à l'esclavage en Égypte, pourquoi alors Pharaon et son peuple furent-ils punis pour avoir exécuté la Volonté de *Hachem* ? Le *Rambam (Hilkhot Techouva, 6:5)* explique que, bien qu'il existait en effet un décret de servitude en Égypte, il n'était toutefois pas défini quel Égyptien était tenu d'exécuter ce décret. Chaque Égyptien aurait pu laisser son confrère asservir les Juifs<sup>14</sup>. De même, bien que le *'Hourban* ait déjà été décrété, *Néron* n'était pas forcé d'être celui qui le ferait et, en choisissant de ne pas le faire, il se préserva de la colère et de la vengeance céleste.

Le *Ramban* (*Béréchit* 15:14) écrit que, bien qu’il existait effectivement un décret divin relatif à l’esclavage en Égypte, les Égyptiens ajoutèrent une charge de travail supplémentaire et des épreuves qui n’étaient pas décrétées par *Hachem*. Cela prouve bien que leurs intentions n’étaient non pas d’accomplir la Volonté d’Hachem, mais bien d’agir sans pitié pour leur plus grand plaisir et leurs bénéfices personnels<sup>15</sup>. Par conséquent, Néron, ne connaissant pas Ses véritables Intentions, préféra se sauver plutôt que de risquer d’agir de façon incorrecte et d’être passible de punition.

Le *Raavad* (*Hilkhot Techouva* 6:5) écrit que, pour accomplir Ses mauvais décrets, *Hachem* choisit quelqu’un qui mérite de toute façon une punition pour ses péchés antérieurs. Cela donne à *Hachem*, si l’on peut dire, l’occasion d’appliquer la punition méritée<sup>16</sup>. Néron ne voulait pas qu’on se souvienne de ses fautes passées en exécutant le décret de destruction du *Beth Hamikdach*, il décida donc de s’enfuir et de se convertir<sup>17</sup>.

**10|** *Ben Yehoyada* explique que l’Empereur Néron honora la *Torah* en s’appuyant sur un verset prononcé par un enfant. Puisqu’il honora la *Torah* en agissant conformément à ce que disait le verset, il mérita un descendant qui illuminerait les yeux des ‘*Hakhamim* par sa *Torah*. Par conséquent, son descendant fut appelé *Meïr*, ce qui signifie «éclairer» (il est d’ailleurs permis de demander à un enfant de dire un verset et d’agir en conséquence, parce que cela est considéré comme une forme valable de prophétie [*Yoreh De’ah*, *Beth Yossef Siman* 179 *Seif* 4, au nom du *Smag*].)<sup>18</sup> De plus, Néron s’abstint de détruire le *Beth Hamikdach*, qui était la lumière de ce monde, il mérita donc d’avoir un descendant de la stature de Rabbi *Meïr* qui «éclairait les yeux des ‘*hakhamim* par sa *Torah*». En outre, impressionné par le miracle réalisé avec les flèches, il mérita que son descendant, *Rabbi Meïr Baal Haness*, accomplisse plus tard des miracles<sup>19</sup>. Nos actions ont tant de portée, que chacune de nos décisions peut être récompensée des générations plus tard, sous une forme magnifiée<sup>20</sup>.

**11|** Le *Ben Yehoyada* explique que le peuple d’Israël est le «*Am segoula*», la nation choisie, et qu’il est symbolisé par la ponctuation du «*segol*» - les trois points. Selon la kabbale, cette voyelle représente l’Attribut de bonté d’Hachem. Étant donné que ces trois hommes riches avaient la capacité de

prodiguer une abondance de bonté avec leur richesse, le *segol* fait allusion à eux<sup>21</sup>.

Le *Iyoun Yaacov* écrit que la raison pour laquelle les Romains n'ont pu qu'assiéger Jérusalem durant trois ans, sans la conquérir, était due au mérite de ces trois hommes riches, qui accomplissaient les mitsvot et autres actes exemplaires<sup>22</sup>.

**12** | Le *Ben Yehoyada* explique qu'ils s'appuyaient sur le mérite de la grande quantité d'étude de *Torah* qui marquait cette génération. C'est l'étude de la *Torah* qui constitue notre force contre nos ennemis, comme le dit le verset (*Béréchit 27:21*) : « *hakol kol Yaakov ve'hayadayim yedei Essav* ». Le *Kol* - la voix - de *Yaacov*, fait référence à l'étude de la *Torah*, qui nous donne la force de vaincre les *Yadayim* - les mains - d'*Essav*. Cependant, ils n'ont pas réalisé que la puissance de "la voix de *Yaacov*" contre "les mains d'*Essav*" n'est effective que lorsque la bouche qui étudie la *Torah* est pure. Mais si cette dernière est souillée par la calomnie et les propos pervers, une telle voix n'est pas en mesure d'être considérée comme « la voix de *Yaacov* »<sup>23</sup>.

**13** | Le *Maharal (Netsa'h Israël, chapitre 5)* explique que la cause de son décès peut être envisagée sous deux angles. Selon une opinion, elle aurait posé son pied sur de la bouse, qui représente l'élément le plus bas et le plus matériel du corps. Selon l'autre opinion, la figue de *Rabbi Tsadok*, qui fut la cause de son décès, avait une odeur nauséabonde. L'odorat et l'âme sont intimement liés; un parfum agréable procure du plaisir à l'âme, tandis qu'une mauvaise odeur est néfaste pour l'âme. La divergence d'opinions est basée sur la définition de la cause réelle de la mort. Est-elle due à l'annulation du corps physique, qui conduit l'homme à pécher et donc à sa mort, ou est-elle causée par le départ de l'âme qui, en sortant du corps, laisse l'homme à l'état de "pierre endormie"<sup>24</sup>. (Une discussion similaire eut lieu entre *Rabbi et Antoninus, Sanhédrin 91a*. Voir réponse 32.)

Incidentement, l'*Iyoun Yaacov* explique qu'elle fut punie car, même en étant la personne la plus riche de Jérusalem, dont la richesse dépassait même celle des trois hommes les plus riches de la ville, elle ne soutenait pas généreusement les gens, ce qui était un comportement opposé à celui

des trois hommes riches qui étaient animés par le désir d’entretenir la nation durant de nombreuses années<sup>25</sup>.

**14|** Le *Maharcha* explique que quarante ans avant la destruction du *Beth Hamikdach*, le *Sanhédrin* fut dissous et les signes avant-coureurs de la destruction firent leur apparition. C’est pourquoi *Rabbi Tsadok* commença à jeûner à partir de cette époque<sup>26</sup>.

Le *Ben Yehoyada* explique la signification du chiffre quarante. *Erets Israël*, a une superficie de quatre cents *parssa* qui nécessite, pour être parcourue à pied, une durée de quarante jours (dix *parssa* par jour, soit l’équivalent de quarante kilomètres journaliers). Le *Dor HamidBar*, la génération des Juifs qui séjournèrent dans le désert, fut punie de quarante ans d’errance dans le désert, qui correspondent aux quarante jours de la traversée d’Israël par les explorateurs. Ainsi, *Rabbi Tsadok* jeûna durant quarante ans afin de protéger les habitants de la Terre d’Israël, chaque année correspondant à l’un des quarante jours nécessaires pour parcourir la Terre<sup>27</sup>.

**15|** Le *Iyoun Yaacov* explique que la plupart des enfants ressemblent aux frères de leur mère<sup>28</sup>. Ainsi, *Aba Zikra*, le neveu de *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai*, voulait vraiment faire ce qui était juste. Cependant, sa crainte des *Biryonim* l’empêcha d’agir correctement.

**16|** *Rachi* affirme que ce sont les Romains qui le diraient. Le *Ben Yehoyada* propose une autre explication et écrit que les autres *Biryonim* le diraient, car ils n’approuveraient pas un tel comportement, ce qui provoquerait une divergence d’opinion entre eux et les gardiens de la ville. *Aba Zikra* était d’avis qu’afin d’éviter une guerre civile et la chute des *Biryonim*, il serait préférable de ne pas malmenier le «cadavre» de *Rabbi Yo’hanan*<sup>29</sup>. Mais, il se trouvait que les *Biryonim* étaient un groupe de zélotes qui voulaient combattre les Romains et ne voulaient pas entendre parler de tentatives de paix. Le *Sforno* (*Béréchit* 33:4) écrit que s’ils avaient écouté *Rabbi Yo’hanan*, qu’ils avaient fait la paix avec l’Empire romain et n’avaient pas persisté dans leurs désaccords en augmentant la haine réciproque, le *Beth Hamikdach* n’aurait pas été détruit<sup>30</sup>.

**17** | Fait intéressant, nous trouvons une qualité spécifique de *Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï* mentionnée dans plusieurs *Guemarat*. Dans la *Guemara (Baba Kama 79b)*, nous trouvons que *Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï* explique la différence entre la punition encourue par un «*gazlan*» et celle d'un «*ganav*». Un *ganav* est celui qui vole furtivement au milieu de la nuit, à l'insu du propriétaire; il doit rembourser le double de ce qu'il a volé. En revanche, un *gazlan* est celui qui commet son vol au grand jour, sans être gêné d'être vu par le propriétaire. Il ne doit rembourser que ce qu'il a volé (ou sa valeur) et rien de plus. *Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï* explique la différence entre les deux. Un *ganav* a plus peur de l'homme que de Hachem et choisit donc de cacher ses actes à l'homme; sa punition comprend donc une peine supplémentaire pour avoir craint l'homme plus qu'*Hachem*. Un *gazlan*, cependant, ne craint pas plus l'homme qu'*Hachem*, et n'a pas honte de voler en public; il ne rembourse donc que le capital<sup>31</sup>.

La *Guemara (Bera'hot 28b)* enseigne que, lorsque *Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï* était sur le point de quitter ce monde, ses étudiants lui rendirent visite. En les voyant, il se mit à pleurer et ils lui demandèrent pourquoi il pleurait. Il leur expliqua que s'il devait être amené devant un roi humain, dont la durée de vie est temporaire, dont la colère ne dure qu'un temps donné, dont les peines sont limitées et que l'on peut soudoyer, il ressentirait néanmoins de la crainte. Combien, à plus forte raison, doit-il être empreint de crainte, maintenant qu'il va bientôt être présenté devant *Hachem*, dont le jugement est éternel et qu'on ne peut apaiser avec des mots ni corrompre par de l'argent. Réalisant que la fin de *Rabbi Yo'hanan* était proche, ses élèves lui demandèrent une *bera'ha*. Il les bénit en leur disant: « Que ce soit Sa volonté que vous craigniez le Ciel autant que vous craigniez l'homme ». Les étudiants perplexes demandèrent: « Est-ce tout? », d'une manière de dire: « Ne devrions-nous pas aspirer à des niveaux de crainte plus élevés que cela? », ce à quoi leur *Rav* répondit: « Si seulement vous pouviez y parvenir, ce serait bien ». En d'autres termes, nous devrions au moins atteindre la crainte Céleste du *gazlan*, qui craint *Hachem* et l'homme de la même manière. De là, nous voyons que *Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï* a constamment insisté sur la nécessité de craindre *Hachem* et non l'homme. C'est pourquoi il désira, dans ses derniers moments, laisser cet enseignement à ses élèves afin de les guider à travers le labyrinthe de la vie<sup>32</sup>.

Avant de commettre une transgression, une personne jette souvent un coup d’œil pour voir si quelqu’un la regarde. *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai* enseigna à ses élèves que c’est D.ieu qu’ils devaient réellement craindre. C’était le même message qu’il leur enseignait en expliquant pourquoi un *ganav* payait plus qu’un *gazlan*.

*Rabbi Yo’hanan*, qui craignait seulement *Hachem* et non l’homme, s’approcha avec confiance d’Aspasyanos. On nous enseigne que la réalité de notre monde est définie par les enseignements de la *Torah*. Cela étant, *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai* était persuadé qu’il verrait l’accomplissement du verset selon lequel le général serait roi. *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai* mena sa vie et guida le Peuple Juif, avec crainte et foi unique en *Hachem*<sup>33</sup>.

**18|** *Rachi* explique qu’Aspasyanos pensait que *Rabbi Yo’hanan Ben Zakai* se moquait de lui en l’appelant “le roi”, étant donné que ce n’était pas du tout son titre<sup>34</sup>.

Le *Maharcha* explique que cela était pouvait être considéré comme une atteinte à l’honneur du vrai roi, lorsqu’on faisait référence à un sujet du roi en utilisant le titre de « roi »<sup>35</sup>.

Le *Maharam Chif* explique qu’Aspasyanos déclara : « Je dois vous tuer pour m’avoir donné le titre de roi, car si le vrai roi découvre que je ne vous ai pas condamné à mort pour ce crime, il me tuera. »<sup>36</sup>

## Daf 56b

**19|** Le *Maharcha* explique que le miel est l’un des liquides qui peuvent être rendus inaptes à la consommation s’ils ne sont pas recouverts, puisqu’un serpent peut y injecter furtivement son venin. Par conséquent, Aspasyanos disait qu’il valait la peine de casser le tonneau, même au prix de perdre une petite quantité de miel, pour tuer le serpent qui autrement empoisonnerait tout le monde<sup>37</sup>. *Rachi* semble soutenir l’idée que l’on ne perdra pas le miel en cassant le baril, et que l’on pourra tout de même tuer le serpent.

Le *Ben Yehoyada* explique qu’Aspasyanos comparait les habitants de Jérusalem au miel, qui ne peut être offert en offrande sacrificielle. Il suggérait

qu'*Hachem* ne voulait plus de leur service et qu'ils méritaient d'être exilés<sup>38</sup>. La raison pour laquelle les *Biryonim* ont été comparés à un serpent est la suivante : tout comme le serpent a apporté la mort dans le monde en faisant fauter l'homme au *Gan Eden*, de la même façon les *Biryonim*, se trouvaient responsables de la mort des habitants de Jérusalem.

**20|** Le *Maharcha* explique qu'en raison des péchés du peuple, *Hachem* a empêché *Rabbi Yo'hanan Ben Zakai* de penser à une réplique<sup>39</sup>.

Le *Ben Yehoyada* explique que même si *Rabbi Yo'hanan* aurait certainement pu lui répondre, il souhaitait faire preuve de respect pour *Aspasyanos*, car il reconnaissait qu'il s'agissait d'un moment propice<sup>40</sup>.

Le *Maharam Chif* comprend que la réponse était si évidente que *Rabbi Yo'hanan* n'a pas jugé nécessaire de lui répondre.

**21|** Le *Maharcha* explique qu'il était inquiet, parce qu'il pensait que son pied avait enflé à cause d'une maladie, et dans ce cas l'achat de nouvelles chaussures ne résoudrait pas le problème. *Rabbi Yo'hanan Ben Zakai* expliqua qu'il prouverait que le gonflement n'était pas dû à une maladie, mais plutôt à la bonne nouvelle qu'il venait d'entendre et qu'il n'avait donc besoin d'aucun remède<sup>41</sup>.

La conviction inébranlable de *Rabbi Yo'hanan Ben Zakai* dans le verset qui prouvait qu'*Aspasyanos* était roi, lui donna l'occasion de prouver sa sagesse et de trouver grâce aux yeux d'*Aspasyanos*<sup>42</sup>. En conséquence, le roi écouta ses demandes.

**22|** Lorsqu'une personne est joyeuse, tout dans sa vie «s'amplifie». Cela ne s'applique pas seulement au niveau physique, mais touche également l'ensemble des points de vue et de l'approche de la vie de chaque individu. Il est alors facile pour une personne d'être heureuse du succès d'une autre personne et ce, sans ressentir la moindre jalousie<sup>43</sup>.

**23|** *Rabbi Yo'hanan Ben Zakai* avait compris que les besoins physiques étaient insignifiants dès lors que le peuple n'avait pas de source spirituelle d'existence. S'il pouvait assurer son existence spirituelle, alors *Hachem* pourvoirait à ses besoins physiques<sup>44</sup>. En outre, *Aspasyanos* ne considérerait

pas ses demandes comme excessives, car il manquait d’appréciation et de compréhension quant à la valeur réelle des érudits de la *Torah*. À ses yeux, tant que les Juifs n’étaient pas forts physiquement, il serait toujours capable de les vaincre. Cependant, *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* qui connaissait parfaitement cette valeur, ne se préoccupait donc que de la continuation de notre lignée et de nos saintes traditions; même si la destruction de notre saint *Beth Hamikdach* devait avoir lieu, l’étude de la *Torah* et le respect de ses lois devaient se poursuivre. C’est pourquoi *Rabbi Yo’hanan Ben Zakaï* réclama intentionnellement trois choses :

la ville de *Yavné*, avec les Sages qui y vivaient, car il s’agissait d’un petit village qui importait peu à *Aspasyanos*, mais duquel dépendait la continuité de la *Torah*.

des médecins pour le grand Sage, *Rabbi Tsadok*, qui était le pilier de la *Tefila*. Peut-être savait-il que le pouvoir du grand Sage et de sa *Torah* constituerait une forteresse tout au long de l’exil.

La lignée de *Rabban Gamliel* qui était un descendant du roi David. *Rabbi Yo’hanan* souhaitait assurer la survie de la lignée royale de la maison de David.

Le *Maharal* (*‘Hidouchei Agadot*) explique que ces trois choses étaient représentatives des trois attributs qu’*Hachem* utilise pour diriger notre monde et qu’en les préservant, le Peuple Juif se lierait à *Hachem* au moyen de toutes Ses voies. La ville de *Yavné* et ses Sages représentaient l’Attribut de *‘Hessed d’Hachem*, puisque *‘Hagal* enseigne que l’étude de la *Torah* évoque le *‘Hessed* Divin et qu’on la désigne comme étant *Torah* de *‘Hessed*. Le jeûne que *Rabbi Tsadok* a accepté sur lui-même parvint à apaiser la *midat hadin* de *Hachem* - son attribut de strict jugement et le deuxième attribut qu’il utilise pour diriger notre monde. Enfin, en épargnant la lignée pure de *Rabban Gamliel*, la troisième *midah* qu’*Hachem* utilise pour diriger le monde, sa *midat hara’hamim* - son attribut de miséricorde, sera évoqué. En s’attachant aux *midots* d’*Hachem*, nous puisons de ces mêmes *midots* et assurons ainsi notre survie.

**24|** Le *Maharcha* explique qu’il voulait exhiber le rideau tâché de sang, pour pouvoir se vanter d’avoir réussi son «assassinat»<sup>45</sup>.



**25|** Le *Anaf Yossef* explique que le vent orageux en mer se déclencha de son propre chef afin d'exercer la vengeance d'*Hachem* et pour accomplir le *Din* contre le méchant Titus. Une fois que Titus a commencé à blasphémer, le vent s'est calmé conformément à la volonté d'*Hachem*<sup>46</sup>.

L'*Ets Yossef* explique que Titus s'est rendu compte que le vent n'était pas un hasard, car excepté son bateau, tous les autres bateaux naviguaient calmement. Par conséquent, le but de l'envoi de la tempête par *Hachem* n'était pas de le tuer, mais simplement de lui montrer que son sort était scellé<sup>47</sup>.

**26|** Le *Sifri* (*'Helek 2, Piska 328*) dit qu'il était le fils de la femme d'Aspasyanos. Il était également un descendant d'*Essav*; les Romains ont donc envoyé Titus parce qu'ils savaient que le *Beth Hamikdach* tomberait entre les mains des descendants d'*Essav*<sup>48</sup>.

**27|** *Hachem* a choisi cet insecte en raison de ses caractéristiques uniques, à savoir qu'il ingère de la nourriture sans l'excréter. Tous ses déchets restent stockés à l'intérieur. Ainsi, l'*Ets Yossef* dit, que bien que ce ne soit pas la plus petite création d'*Hachem*, on l'appelle petite création, en raison de son imperfection naturelle, dans la mesure où elle ne peut pas éliminer ses déchets. Il explique plus loin, au nom du *Gvoul Binyamin*, que cette créature a été choisie pour indiquer que, de la même façon que cet insecte ingère mais n'excrète pas, Titus entrerait dans sa ville triomphalement mais n'en sortirait pas. Il fait également allusion au fait que l'insecte entrerait dans Titus et n'en sortirait pas.

Le *Ben Yehoyada* explique qu'il indique que contrairement à *Nevouzeradan* et à d'autres (tels que l'Empereur Néron) qui avaient attaqué Israël et avaient fait d'innombrables victimes, mais s'étaient pour le moins repenti, Titus, même après toutes les atrocités perpétrées contre nous, ne s'est pas repenti. Cela est suggéré par le fait que cet insecte est entré en lui mais n'en est pas sorti (voir aussi la réponse 28).

**28|** Le *Maharcha* explique que le pouvoir de la parole provient de la *nechama* (âme) et atteint le cerveau par le nez. Il a donc été puni par un insecte qui a pénétré en lui par le nez et lui a endommagé le cerveau<sup>49</sup>. En

outre, cette créature a rongé le cerveau de Titus parce qu’il a tué les Sages d’Israël, qui sont semblables au cerveau de la nation juive (*Ben Yehoyada*)<sup>50</sup>. Le Ein Eliyahou explique que le nez représente la *‘hokhma* - la sagesse - tandis que le cerveau est le siège de la pensée de l’homme. C’était la volonté d’*Hachem* que le *Beth Hamikdach* soit détruit. En réalité, en entrant avec l’intention de détruire le *Beth Hamikdach*, Titus était en conformité avec la volonté d’*Hachem*. Cependant, quand il en est sorti, il a planté un couteau dans le rideau de séparation et a mal interprété le sang qui en sortait. Par conséquent, en partant, il a mal utilisé ses pensées et sa sagesse et il fut donc puni par l’insecte qui pénétra dans son nez et endommagea son cerveau. Comme nous l’avons vu, tout comme son entrée était justifiée mais pas sa sortie, il fut également puni par un insecte qui ingère mais n’excrète pas.

**29|** *Tossefot* (*Zevakhim* 116a, *Érouvin* 7a) déclare que les *halakhot* de *treifah* (incapacité de vivre) de l’animal sont différentes de celles qui s’appliquent à l’homme. Bien qu’un animal ne puisse pas vivre douze mois après perforation de sa membrane, un homme dont le crâne subsiste peut continuer à vivre même après une durée de douze mois et il n’est pas considéré comme une *treifah*<sup>51</sup>.

*Tossefot* suggère également que puisque l’insecte est entré par son nez en allant se loger directement dans son cerveau, sans pénétrer la membrane crânienne, Titus n’a pas été rendu *treifah*. Le *Ets Yossef* conclut en disant que tout comme l’incident était miraculeux, *Hachem* a également permis à Titus de continuer à vivre de manière surnaturelle.

**30|** Le *Ben Yehoyada* explique que *Hachem* orchestra les choses de cette façon afin que Titus fasse appel également à des forgerons juifs. Et lorsque les forgerons juifs le virent en train de souffrir, cela fut pour lui encore plus terrible que la douleur physique qu’il endurait.

Le *Benayahou* demande : pourquoi était-il nécessaire de faire appel à un forgeron juif ? Manquait-il de forgerons non-juifs ? Titus pensait en réalité que l’embauche de main-d’œuvre juive donnerait un résultat positif, à savoir que le Juif prendrait plaisir à le voir souffrir et que cela provoquerait son salut. En effet, le verset dans *Michlé* (24:17,18) stipule qu’il ne faut pas se réjouir

de la chute de son ennemi, de peur que *Hachem* n'accélère le rétablissement de celui-ci<sup>52</sup>.

**31|** Le *Ben Yehoyada* explique que ce n'est qu'au moment où l'insecte fut extrait de la tête de Titus et qu'il fut exposé à l'air libre, qu'il prit soudainement de l'ampleur, jusqu'à atteindre de telles dimensions.

**32|** Il est peu probable que Titus ne croyait pas au jour ultime du jugement et de la résurrection des morts, puisque nous voyons qu'il a tenté d'y échapper. Le *Sefer Hameïr Laolam* ('*Helek 2 Drouch 3*) explique le raisonnement de Titus basé sur le dialogue entre *Rabbi* et Antoninus (*Sanhedrin 91a*). Antoninus avançait l'idée selon laquelle l'âme et le corps peuvent l'une et l'autre trouver une excuse lors du jour ultime du Jugement. L'âme peut prétendre que le corps est responsable des péchés de l'homme, puisqu'à partir du moment où l'âme quitte le corps et s'élève vers le haut, elle ne faute plus. Le corps peut prétendre que sans l'âme, il serait comme une pierre inanimée, et donc que l'âme est responsable des péchés qu'elle a commis. *Rabbi* répondit à Antoninus au moyen d'une parabole : un roi laissa un jour deux gardiens - l'un estropié et l'autre aveugle – afin de garder ses vergers. Le roi estima que l'individu boiteux, bien qu'il puisse être tenté par la vue des fruits, ne pouvant pas marcher, il serait incapable de les cueillir pour les manger. L'aveugle, ne pouvant pas voir les fruits, ne serait donc pas attiré par eux et lui aussi ne pourrait pas s'en emparer. Néanmoins, le roi remarqua un jour que des fruits avaient été mangés et il fit juger les gardiens. Chacun plaida son innocence, affirmant qu'il était impossible pour lui de voler. Le roi comprit que l'aveugle avait porté l'estropié sur son dos et qu'ils avaient ainsi réussi à voler les fruits interdits. Il décida donc de les juger tous les deux ensemble. Nous pouvons comprendre, à présent, l'intention malveillante de Titus. En fin de compte, *Hachem* rassemble l'âme et le corps pour les juger ensemble. Titus pensait que, s'il réussissait à décimer totalement son corps sans n'en laisser aucun reste, *Hachem* ne pourrait pas juger uniquement son âme, puisque cette dernière pourrait se soustraire des actions perfides qu'elle avait commises<sup>53</sup>. Il ne savait pas que rien n'était trop difficile pour *Hachem* et qu'il pouvait tout à fait reconstituer le corps d'une personne afin de la juger en même temps que son âme<sup>54</sup>.

**33|** Bien que les cendres de Titus aient été répandues sur les sept mers, une petite quantité de cendres avait forcément subsisté sur le site où il avait été incinéré. Sur ces cendres, résidaient les pouvoirs impurs de son âme, auxquels on pouvait se connecter par la sorcellerie. Le *Ben Yehoyada* poursuit en expliquant que, pour accomplir la sorcellerie interdite de «*Ov*» [pratique prohibée par la *Torah*], il n’est pas nécessaire de se trouver à proximité des vestiges du cadavre ou de sa tombe. C’est ainsi qu’Onkelos avait pu se connecter à *Bil’am* bien que celui-ci fut enterré à *Midyan*.

Par ailleurs, le *Benayahou* suggère que, bien que Titus ait demandé à être brûlé et ait insisté pour que ses cendres soient dispersées sur les sept mers, les Romains n’ont pas donné suite à sa demande, afin de ne pas lui manquer de respect. Au lieu de cela, ils l’ont enterré et Onkelos a donc pu se connecter à lui grâce aux pouvoirs impurs d’*Ov*<sup>55</sup>. Nous voyons dans cette *Guemara* qu’il est indifférent qu’une personne soit incinérée ou non, puisque dans tous les cas on ne peut échapper au jugement final<sup>56</sup>.

**34|** S’appuyant sur la *Guemara* dans ‘*Haguiga* (13b), *Tossefot* explique qu’*Hachem* a agi ainsi, afin que personne ne dise qu’Il a livré Ses enfants à une nation méprisable<sup>57</sup>. Le *Iyoun Yaakov* explique qu’en raison des décrets pervers des nations, les juifs en viennent à se repentir et par cela, les nations sont récompensées dans ce monde en obtenant le pouvoir. Cela est cohérent avec l’affirmation de ‘*Hazal* selon laquelle *Hachem* ne se soustraira jamais à la rétribution de toute bonne action<sup>58</sup>. Cependant, nous devons prier pour être récompensés pour nos bonnes actions exclusivement dans le monde à venir, où la récompense est éternelle, et non dans ce monde-ci, qui est seulement temporaire. Les mécréants reçoivent généralement leur récompense dans ce monde, de sorte que toutes leurs bonnes actions soient récompensées ici-bas. De cette manière, la punition totale pour le mal qu’ils auront fait leur sera infligée dans le monde à venir et il ne sera plus possible pour eux de compter sur les bonnes actions accomplies dans ce monde. (Voir le verset de *Tehilim* 92:8, « *bifroa’h rechaïm kemo eissev vayatsitsou kol poalei aven lehichamdani adei ad* », « Lorsque les méchants poussent comme de l’herbe et que tous les méchants s’épanouissent, c’est pour les détruire à jamais. » Voir le commentaire de *Rachi* sur ce verset<sup>59</sup>.)

Le *Yalkout Gerchouni* explique que si l'opresseur avait la voie libre, il l'emploierait pour anéantir les juifs, 'hass vechalom. *Hachem* les élève et leurs donne une place de contrôle sur le monde, à propos duquel le verset (*Michlé* 21:1) déclare: « *lev melekh be'yad Hachem* », « le cœur du roi est entre les mains d'*Hachem* ». Une fois qu'il se trouve au pouvoir, sa marge d'action est limitée par *Hachem* qui l'empêche de l'utiliser pour anéantir les juifs<sup>60</sup>.

Le *Ya'arot Devach* (1:3) explique qu'une fois qu'un ennemi a commencé à persécuter les juifs, *Hachem* lui donne alors un pouvoir immense, puisqu'il ne serait pas digne de Lui d'exercer sa vengeance contre des puissances mineures<sup>61</sup>.

## Daf 57a

**35|** Le *Iyoun Yaakov* explique qu'à l'image d'un *Beth Din*, composé de trois hommes, qui rend des décisions claires, ainsi il est conseillé de prendre conseil auprès de trois personnes<sup>62</sup> pour recevoir des conseils judicieux et appropriés.

**36|** Le *Ben Yehoyada* explique que le feu du *Géhinom* se transforma en semence bouillante qui se déversa sur lui. Cela était une punition des plus douloureuses, qui lui valut de plus la méprise et l'humiliation des autres occupants du *Géhinom*<sup>63</sup>. Il fut puni ainsi *mida keneged mida*, du fait de son conseil visant à faire fauter les Juifs avec les filles de *Moav* (*Rachi*)<sup>64</sup>.

**37|** Le *Maharcha* explique que celui qui touche à la pupille de son œil endommage sa vision. De même, en attaquant Israël, on endommage « la lumière du monde », expression employée pour désigner les Juifs<sup>65</sup>.

**38|** Le *Iyoun Yaakov* explique que si *Hachem* n'était pas intervenu, les sages auraient compris la gravité de la situation et auraient empêché le plan de *Bar Kamtsa* de se concrétiser, soit en offrant le sacrifice, soit en assassinant *Bar Kamtsa*. Mais à cause de la honte subie par *Bar Kamtsa* lorsqu'il fut renvoyé du repas, *Hachem* leurs fit écouter les paroles de *Rabbi Ze'haria Ben Avkoulos*, et c'est ainsi que la destruction pu avoir lieu<sup>66</sup>. L'interdiction de faire honte à son prochain est si grave, en particulier si c'est

en public, que nos sages (*Ketouvo* 67b) nous enseignent qu’il vaut mieux se laisser jeter dans une fournaise ardente plutôt que de faire honte à quelqu’un en public. Selon certains *Richonim*, embarrasser quelqu’un peut également entrer dans la catégorie du meurtre, puisque le sang de celui qui a honte quitte momentanément son visage et cela revient donc (en quelque sorte) au fait de l’avoir tué<sup>67</sup>. Par conséquent, dit *Rabbénou Yona* (*Avot* 3:10) : de la même manière qu’il faut sacrifier sa vie pour ne pas transgresser l’un des trois péchés capitaux, on doit aussi le faire pour éviter de faire honte à quelqu’un<sup>68</sup>.

**39|** Le *Maharcha* explique que la *Torah* n’aborde le sujet de la reproduction que lorsqu’il s’agit de l’homme, du poisson ou des oiseaux. C’est pourquoi le coq, qui est également appelé “*guever*”, terminologie généralement réservée à l’être humain, a été choisi dans le cadre de cette tradition.

Le *Ben Yehoyada* explique que les poissons ne pouvaient pas être utilisés, car ceux-ci meurent lorsqu’ils sont retirés de l’eau et la tradition nécessitait des espèces vivantes. Pourquoi alors spécifiquement un coq et une poule ? Il explique que la poule pond un œuf chaque jour et que, même si aucun petit ne naît, une *nechama* (âme) est créée.

Le *Ben Yehoyada* explique également que la *Guemara* (*Chabbat* 30b) stipule que, lorsque *Rabban Gamliel* enseigna qu’à l’époque du *Machia’h*, les femmes accoucheraient chaque jour avec facilité, un élève se moqua de lui. *Rabban Gamliel* lui expliqua que le concept existait déjà dans notre vie quotidienne, puisque nous voyons effectivement qu’une poule pond un œuf chaque jour. C’est l’explication de la coutume de faire sortir un coq et une poule devant les futurs mariés.

**40|** Le *Iyoun Yaacov* explique que les Romains avaient compris qu’il s’agissait d’une allusion à la procréation. Pour tenter de mettre fin à la bénédiction des Juifs, ils tentèrent de dérober le coq et la poule. Ils craignaient que les Juifs ne se reproduisent à une telle allure, qu’ils finissent par les dominer, du fait de leur grand nombre. Cela ressemble à la crainte que ressentit Pharaon lorsque les Juifs se trouvaient en Égypte<sup>69</sup>. C’est pourquoi les Romains attaquèrent les Juifs et que *Bar Daroma* tua à lui

seul de nombreux Romains. Cela démontre que, peu importe le nombre d'hommes qui se battent au nom des juifs, qu'il s'agisse d'une armée, d'une poignée d'hommes ou d'un seul homme, rien ne peut empêcher le salut de *Hachem*<sup>70</sup>.

**41|** Le *Ben Yehoyada* explique qu'il fit preuve de soumission devant *Hachem* afin de s'assurer que sa prière soit acceptée<sup>71</sup>. Autre explication, il agit ainsi afin que, s'il avait été décrété que son royaume tomberait entre les mains de *Bar Daroma*, le fait d'avoir déposé sa couronne à terre le libère de ce décret. Cela est similaire à l'anecdote rapportée dans la *Guemara (Gittin 35a)*, au sujet d'une femme qui se mit à maudire *Raba bar Rav Houna*, en proférant que son siège soit renversé, avec comme intention de lui faire perdre sa place. Les élèves de *Raba bar Rav Houna* le firent descendre de son siège, le retournèrent, le redressèrent et le réinstallèrent dessus. Ce faisant, le mauvais sort qu'elle avait jeté serait accompli, mais pas ses mauvaises intentions.<sup>72</sup>

**42|** Le *Ben Yehoyada* explique que lorsque *Bar Daroma* commença à penser de façon hautaine, *Hachem* ne voulut toujours pas le punir. En effet, le punir à ce moment-là aurait constitué une profanation de Son nom, car les gens n'auraient pas su quelles étaient ses pensées et pourquoi il avait été puni. Ils en auraient conclu qu'il fut puni pour avoir aidé les juifs<sup>73</sup>. C'est pourquoi ce n'est qu'après qu'il ait exprimé ses pensées que *Hachem* lui infligea sa punition. Ce faisant, le nom d'*Hachem* fut sanctifié, car tous furent témoins de ce qu'il advient de ceux qui rejettent l'aide Divine<sup>74</sup>.

**43|** Le *Ben Yehoyada* explique que cela symbolisait le fait que *Bar Daroma* se comporta comme le serpent originel qui avait parlé négativement d'*Hachem* à *Adam* et à '*Hava*, en affirmant qu'Il ne voulait pas qu'ils consomment du fruit de l'arbre de la connaissance, de peur qu'ils n'acquièrent la connaissance du bien et du mal et ne deviennent capables de créer des mondes comme Lui l'avait fait. Il avait, à cet effet, avancé la raison que tout artiste déteste son concurrent. De même, *Bar Daroma* parla de manière inappropriée et un serpent fut donc envoyé pour le punir.

**44|** Le *Maharcha* explique qu’ils auraient dû louer et remercier *Hachem* pour avoir banni le redoutable César. Au lieu de cela, ils mangèrent, burent et se réjouirent, en manquant d’attribuer cette victoire à *Hachem* et ils se persuadèrent que César s’était retiré du fait de leur propre force<sup>76</sup>.

**45|** Plus loin, la *Guemara* affirme que la Terre d’Israël est un « *Erets Tsvi* » - « une terre semblable à un cerf », c’est-à-dire qu’elle est semblable à la peau d’un cerf qui est extensible. *Erets Israël* s’étire miraculeusement pour s’adapter à ses habitants. Le *Maharcha* explique qu’après la destruction du Temple, ces régions ne contenaient plus autant de population qu’auparavant et se sont donc contractées du fait du manque de nécessité de disposer d’avantage d’espace. C’est pourquoi on dit qu’elles ont été englouties, car leur taille a diminué<sup>77</sup>.

Le *Malbim* explique que ces villes ont été absorbées par le sol afin que nos ennemis ne voient pas l’ampleur de la chute de notre peuple<sup>78</sup>.

**46|** Le *Maharal* écrit que, souvent, dans les *Agadot* de la *Guemara*, les chiffres sont exagérés et ne sont pas toujours précis, afin d’amplifier le récit ; ainsi, ils ne doivent pas toujours être pris au sens littéral. Six cent mille est un nombre important qui, selon la *Torah*, correspond au nombre de Juifs qui ont quitté l’Égypte. Il est donc également utilisé ici<sup>79</sup>. Le *Ya’avets* suggère qu’il s’agit du nombre d’habitants ayant vécu à cet endroit depuis le moment où il a été peuplé jusqu’à sa destruction.

**47|** Le *Maharcha* comprend que la *Guemara* critique ces lieux. Bien que le village de *Bich* comptait un très grand nombre d’habitants, aucun d’eux n’avait la bonté de faire entrer des invités chez lui<sup>80</sup>. Le village de *Chi’hlayim* périclita car nombreux sont ceux qui n’étaient occupés que par la vente d’un seul type de légumes. Le village de *Dharia* (signifiant littéralement “mâles”) ne reçut pas non plus de bénédiction. Nos sages nous enseignent (*Baba Batra* 16b) que le fait de donner naissance à des filles conduit à une postérité rapide. En outre, le fait de mettre au monde des filles avant de donner naissance à des garçons est un bon signe (ibid. 141a), car celles-ci aideront, par la suite, dans l’éducation des garçons (*Rachi*, ibid.)<sup>81</sup>. Le *Maharcha* explique que, si une fille naît en premier, il n’y aura pas de querelle au moment du partage



de l'héritage entre les fils. En effet, étant donné que dans ce cas, il n'y a pas premier-né mâle, tous les fils recevront une part égale et aucun d'eux ne portera atteinte à l'héritage de l'autre<sup>82</sup>.

Le *Ben Yehoyada* comprend que la *Guemara* vante les louanges de ces villages. En raison de la grande population de la ville de *Bich*, les habitants n'invitaient pas chez eux des personnes de l'extérieur afin de ne pas nuire aux pauvres de leur ville<sup>83</sup>. Dans le village de *Chi'hlayim*, le légume d'après lequel cet endroit fut nommé était en abondance et les habitants gagnaient leur vie en le vendant<sup>84</sup>. Ce légume était très propice à l'augmentation des naissances et ils furent donc bénis par de nombreux enfants. Dans le village de *Dharia*, la nature de l'air permettait aux femmes de donner naissance à une progéniture mâle avant une progéniture femelle.

**48|** Le *Iyoun Yaacov* explique que la Terre s'agrandit selon le degré d'occupation de la Présence Divine. Lorsque le *Beth Hamikdach* fut détruit, la Présence Divine s'exila et le pays se contracta, en quelque sorte<sup>85</sup>. Cette idée est également évoquée dans le verset (*Devarim* 33:20) : «*Barou'h marchiv Gad ki cham 'helkat me'hokek safoun.*» 'Hazzal nous enseigne que «*'helkat me'hokek*» fait référence à *Moché Rabbénou*, qui fut enterré sur le territoire de *Gad*. Le verset peut donc être compris comme suit: «*Béni soit Celui qui élargit la portion de Gad, car dans sa portion est enterré Moché Rabbénou.*» En d'autres termes, puisque le territoire de *Gad* fut sanctifié par le mérite de *Moché Rabbénou* qui y fut enterré, ce territoire fut élargi<sup>86</sup>.

Le *Iyoun Yaacov* ajoute que les grands hommes atteignent de plus hauts sommets spirituels après leur mort, que de leur vivant<sup>87</sup>. Si *Moché Rabbénou* avait été enterré sur la Terre d'Israël, la sainteté aurait été si grande que la destruction du *Beth Hamikdach* n'aurait jamais pu avoir lieu.

Le *Ben Yehoyada* explique qu'*Hachem* a implanté une nature miraculeuse dans le pays d'Israël, montrant ainsi que ce pays appartient aux Juifs et qu'il est leur partenaire depuis la création. La chair du cerf est comparée au peuple d'Israël et sa peau au pays d'Israël. Tout comme le cerf, qui après avoir été dépecé, voit la taille de sa peau se contracter, ne lui permettant plus de contenir sa chair, de même la terre d'Israël, après l'exil des Juifs, a vu sa

taille diminuer et elle ne pouvait plus contenir tout le monde. Cela démontre clairement que la Terre d’Israël est réservée exclusivement au Peuple Juif et qu’elle a toujours été nôtre <sup>88</sup>.

**49|** *Rachi* explique qu’ils voulaient savoir si les habitants étaient justes ou impies. En conséquence, si les habitants étaient des mécréants, ils comprendraient alors pourquoi la destruction avait eu lieu. <sup>89</sup>

**50|** Le *Maharcha* comprend que l’éloge funèbre fut dite devant les autres Juifs qui étaient en captivité avec elle. Dans une réponse, le *Ben Yehoyada* explique qu’il fut dit pour les non-juifs. Le *Benayahou* ajoute qu’elle fut motivée à faire des éloges, par crainte d’en venir à fauter avec eux. Elle mit donc en évidence le fait que son mari s’était maîtrisé et qu’ils devaient en faire de même. Le *Ben Yehoyada* prouve qu’il n’y avait pas d’autres Juifs là-bas car, s’il y en avait, ils leur auraient servi de témoins pour écrire une *Kétouba*.

Le *Ben Yehoyada* poursuit en affirmant que la maîtrise personnelle de son mari n’était certainement pas aussi grande que celle de *Yossef Hatsadik*. Elle souhaitait simplement le louer excessivement pour la maîtrise de soi dont il faisait preuve (d’autant plus que son but était d’empêcher les non-juifs de l’attaquer; voir le *Benayahou* susmentionné). L’acte de *Yossef* était plus grand puisque l’épouse de *Potifar* essayait de le faire pécher, contrairement au cas présent, dans lequel c’est sa femme qui l’encourageait à ne pas fauter <sup>90</sup>. En outre, ils avaient tous deux en tête qu’ils seraient bientôt libérés et se marieraient ensemble, selon les règles. Cela leur procura une tranquillité d’esprit et les empêcha de fauter, ce qui est différent du cas de *Yossef* en Égypte <sup>91</sup>. En outre, plus une personne est grande, plus le mauvais penchant tente de l’inciter à fauter <sup>92</sup>. Par conséquent, *Yossef* (qui injecta les gènes de la sainteté aux générations futures) subissait continuellement une immense pression pour l’amener à fauter <sup>93</sup>. Le *Maharcha* et le *Iyoun Yaakov*, cependant, comprennent la *Guemara* selon le sens simple et soulignent qu’il existe bel et bien trois aspects de la maîtrise de soi dans lesquels cet homme dépassa *Yossef*.

Le *Maharam Chif* ajoute que *Yossef* a également été aidé dans son épreuve en voyant apparaître le visage de son père, ce qui l’empêcha de fauter <sup>94</sup>.

(On pourrait éventuellement expliquer pourquoi la *Guemara* ne mentionne pas l'observation du *Maharam Chif* : en raison de ses grands mérites, *Yossef Hatsadik* a de toute évidence mérité que son père lui apparaisse et l'empêche de fauter. Ce n'est donc pas une preuve qu'il fut surpassé en grandeur par l'homme dont parle notre *Guemara*.)<sup>95</sup>

**51|** Le *Maharcha* explique qu'il s'agissait du seul incident de ce type et qu'il influa sur le cours de l'argent de millions de personnes, à tel point qu'après que les fauteurs aient été punis, la monnaie soit revenue à son niveau précédent. Cela montre le haut niveau spirituel qu'avait cette génération<sup>96</sup>.

Dans le même ordre d'idées, le *Ben Yehoyada* ajoute que la monnaie n'a chuté que d'un *Modiah* pour indiquer qu'il s'agissait de la seule transgression de ce type, à ce moment-là, dans toute la ville. De plus, elle est passée d'une valeur de quarante à trente-neuf, du fait que l'incident se soit produit à *Yom Kippour*. Le nombre quarante correspond aux quarante jours de repentance séparant le premier jour d'*Elloul* de *Yom Kippour*. Puisque la faute eut lieu à *Yom Kippour*, qui est le quarantième jour, le dernier jour du compte fut invalidé; la monnaie chuta donc à trente-neuf<sup>97</sup>.

**52|** Le *Ben Yehoyada* explique que, si les amis avaient réellement été mauvais, ils auraient accompli sa sordide volonté avec joie, sans même s'être saoulés auparavant. Or, ce n'est qu'en les rendant ivres qu'il put atteindre son objectif. Le *Iyoun Ya'acov* ajoute que leur sens de la droiture était encore plus perceptible du fait que lorsqu'ils étaient ivres et qu'ils étaient dans une situation inévitable de faute, ils n'avaient toujours pas de pensées interdites<sup>98</sup>. Le *Maharcha* enseigne que leur piété transparaisait dans la disposition du *Beth Din* à interdire la femme à son mari, sur la seule base de la déposition des témoins qui affirmaient avoir été spectateurs d'un scénario inadéquat. Le *Beth Din* était prêt à le punir sévèrement, même s'il aurait pu se contenter de renvoyer les témoins, en affirmant qu'il était possible qu'il n'y ait pas eu de véritable transgression<sup>99</sup>. Le *Ben Yehoyada* rejette l'explication du *Maharcha* en disant que le *Beth Din* était tout à fait juste et qu'il n'aurait pas pris une position injustement rigoureuse sans preuve *halakhique* valable à cent pour cent.

**53|** Le *Maharcha* comprend que leur témoignage ne portait pas sur une véritable transgression mais seulement, qu’en raison des preuves présentées, on pouvait conclure qu’un acte méprisable avait bel et bien eu lieu et que le *Beth Din* devrait donc agir en conséquence. Le *Ya’avets* comprend également, comme le *Maharcha*, que le témoignage portait sur le scénario inacceptable auquel ils avaient assisté, mais ne signifiait pas qu’ils avaient été témoins d’une véritable transgression. En effet, le blanc d’œuf n’était pas un élément indispensable au témoignage. En revanche, c’est justement le fait de s’en être servi, en tant qu’indice, qui entraîna sa chute, en même temps que la révélation de ses mauvaises intentions. Le *Rif* (sur le *Ein Yaacov*) comprend que c’était peut-être simplement pour encourager les rumeurs selon lesquelles sa femme avait fauté, et non pour en faire une preuve concrète<sup>100</sup>.

**54|** Le *Maharcha* explique que le verset vient exclure les habitants des autres villes qui n’étaient pas joyeux et qui étaient même jaloux de Jérusalem (car elle est le centre de la *Torah* et abrite le *Beth Hamikdach*). Ces personnes n’étaient pas dérangées par la chute de Jérusalem et méritaient donc une punition. Par conséquent, le verset parle de ceux qui se réjouissent de *Yerouchalayim*, ce sont eux qui aiment *Yerouchalayim*. Cela exclut ceux qui ne se réjouissaient pas pour *Yerouchalayim*, mais qui en étaient jaloux<sup>101</sup>.

**55|** Le *Ben Yehoyada* explique que la première lettre de «erez» est le *Alef* et que la première lettre de «Tornita» est le *Taf*, qui constituent ensemble les première et dernière lettres de l’*Alef Beth*. Cela est censé être un bon signe pour les futurs mariés, symbolisant le fait qu’ils seront bénis de toutes les bénédictions d’*Alef* à *Taf*, c’est-à-dire du début à la fin de l’*Alef Beth*<sup>102</sup>. Les vingt-deux lettres de l’alphabet hébraïque correspondent aux vingt-deux sources de *Chefa* - de bonté - par lesquelles *Hachem* soutient le monde. C’est pourquoi nous récitons le passage d’*Echet ‘Hayil* avant le *Kiddouch* du Vendredi soir, car celui-ci comprend vingt-deux versets de *Michlé* (Proverbes) par ordre alphabétique<sup>103</sup>. Le Chabbat est le moment où le monde parvient à la perfection, sa pluie de bonté se déversant alors sur nous. Par conséquent, toutes les bénédictions sont envoyées, sans notre intervention, mais directement par *Hachem*, à travers les lettres de l’*Alef Beth*<sup>104</sup>.

**56|** Le *Iyoun Yaakov* explique qu'ils savaient que le tronc de l'arbre *Erez* repousserait, ils ont donc coupé cet arbre afin de ne pas causer de détresse supplémentaire aux Juifs. Les Juifs se sont malgré tout rebellés contre eux, pour avoir touché à ce qui était destiné à être utilisé pour leur *'Houppa* (le dais du mariage).

Le *Maharcha* explique que les Juifs pensaient que les Romains faisaient allusion à un prochain décret visant à annihiler tous les nouveau-nés de sexe masculin, comme l'avait fait Pharaon en Égypte.

**57|** Le *Ben Yehoyada* explique que toutes les destructions subies par ces villes où des myriades de personnes vivaient, ont toutes pour origine des évènements apparemment insignifiants.

Jérusalem et le *Beth Hamikdash* furent détruits à la suite de l'incident de *Kamtsa* et de *Bar Kamtsa*.

*Tour Malka* fut détruite à cause des poulets et *Beitar* fut l'endroit où les plus grands et meilleurs d'Israël furent tués, du fait de l'événement survenu avec le sol du carrosse.

Cela vient nous enseigner que, bien que le premier *Beth Hamikdash* ait été détruit à cause des trois transgressions cardinales, le deuxième *Beth Hamikdash* fut détruit à cause de fautes généralement prises à la légère et considérées comme sans réelle importance, tels que la haine gratuite et le langage impropre etc<sup>105</sup>. La leçon à tirer de cela (*Ohr Israël*) est que, puisque les fautes les plus petites sont plus faciles à éviter et qu'elles sont davantage sous notre contrôle, les sanctions et les conséquences qui en découlent sont plus sévères. Ces fautes, qui sont généralement prises à la légère et auxquelles il est pourtant plus facile de faire attention, contrarient bien plus *Hachem*, que celles commises dans les situations difficiles, dans lesquelles une personne doit résister à la tentation de fauter<sup>106</sup>.

**58|** Le *Talmud Yerouchalmi* enseigne que les niveaux de sang atteignaient les naseaux des chevaux qui se trouvaient à l'intérieur de la rivière. Le courant de la rivière était si fort qu'il pouvait déplacer des roches pesant quarante *séah*<sup>107</sup>.

**59|** L'action de grâce est due au fait que, bien que les morts aient été laissés sans sépulture pendant vingt-cinq ans, leurs corps ne se sont pas décomposés. Ce n'est qu'après la mort d'Adrien et l'avènement du nouveau roi qu'ils méritèrent de recevoir un enterrement convenable. Ainsi, «*hatov*» est récité en signe de reconnaissance pour la non-décomposition des corps et «*hametiv*» par gratitude pour leur enterrement. Le jour de leur enterrement était le 15 Av. C'est pourquoi la *Guemara* (*Taanit* 31a) nous apprend que ce jour-là fut désigné comme un jour de *Yom Tov*<sup>108</sup>.

La '*Hidouchei Hara'a* (*Bera'hot* 48b) explique que nous commémorons cet événement dans le *Birkat Hamazon*, car il s'agit d'une action de grâce envers *Hachem*, et nous y mentionnons donc également d'autres dettes de gratitude<sup>109</sup>.

Le *Sidour Rokea'h* explique que, lorsqu'une personne satisfait ses désirs physiques, elle risque d'oublier *Hachem* et, par conséquent, en se souvenant de sa disparition finale, elle sera préservée de tels égarements<sup>110</sup>.

**60|** Les corps sans vie étaient empilés les uns sur les autres, tel un mur autour du vignoble d'Adrien et, malgré les années durant lesquelles ils y sont restés, ils n'ont subi aucune décomposition. En commémoration de ce miracle, nous récitons cette *bera'ha* sur le vin plutôt que sur d'autres aliments (*Tossefot Ta'anit* 31a)<sup>111</sup>.

## Daf 57b

**61|** Nevouzeradan était le chef de l'armée de Nevou'hadnetzar. Ici, la *Guemara* parle de la destruction du premier *Beth Hamikdach*. (Puisque la *Guemara* a précédemment évoqué le '*Hourban* du deuxième *Beth Hamikdach*, elle poursuit à présent avec le '*Hourban* du premier *Beth Hamikdach*.) On l'appelait «*Rav Hataba'him*», ce qui signifie qu'il était l'exécuteur en chef du roi<sup>112</sup>.

**62|** Durant le règne de *Yoach*, roi de Juda, certains firent de *Yoach* un dieu et se mirent à l'adorer. Zacharie, qui était à la fois prophète et *Cohen*, se leva et les réprimanda pour leur faute<sup>113</sup>. Sur l'ordre du roi *Yoach*, ils tuèrent

Zacharie dans le *Beth Hamikdach*. En mourant, Zacharie s'écria qu'*Hachem* chercherait sûrement à venger son sang. En effet, pendant deux cent cinquante-deux ans, le sang de Zacharie continuait à bouillir sur le sol du *Beth Hamikdach* et ne fut pas absorbé. Toutes les tentatives pour couvrir ce sang et dissimuler le mal ainsi fait échouèrent, jusqu'à l'arrivée de *Nevouzeradan*<sup>114</sup>.

**63|** La *Guemara* indique que *Nevouzeradan* tua 2 110 000 personnes dans la vallée et 940 000 à Jérusalem. À propos de la *Guemara* susmentionnée, le *Maharcha* explique qu'une quantité si grande de sang fut versée, que le sang de la vallée rejoignit le sang versé à Jérusalem. Ces "deux sangs" rencontrèrent le sang du prophète assassiné, Zacharie, qui comprenait également le "sang" de ses futurs descendants<sup>15</sup>, ce qui explique le pluriel utilisé dans le verset parlant "des sangs qui atteignirent les sangs".

**64|** Le *Benayahou* explique qu'en raison des décrets de *Haman*, les Juifs acceptèrent de nouveau la *Torah*, cette fois-ci par amour (*Chabbat* 88a)<sup>116</sup>. Puisque *Hachem* ne retient aucune récompense pour les bonnes actions accomplies, les petits-enfants de *Haman* méritèrent de s'asseoir et d'étudier la *Torah* à *Bnei Brak*. Il en va de même pour *Sissera*, qui fut récompensé par des petits-enfants qui enseignaient la *Torah* à Jérusalem, car il avait amené les Juifs à renforcer leur étude de la *Torah*, qui s'était quelque peu essoufflée. Au temps du roi '*Hizkiyahou*, les Juifs étudiaient la *Torah* avec une grande ferveur. Par conséquent, lorsque *San'hérv* fut vaincu grâce au mérite de l'étude de la *Torah* des Juifs, la puissance de l'étude de la *Torah* devint évidente. Grâce à ce mérite, ses petits-enfants se convertirent et enseignèrent la *Torah* en public<sup>117</sup>.

**65|** Il est possible que le fils de *Haman* ait épousé une femme juive et que leur progéniture soit considérée comme juive par la mère. On pourrait également expliquer que, selon l'opinion du *Rambam* (*Hilkhot Mala'him* 6:1-4), bien que l'on ne puisse accepter les convertis d'*Amalek*, s'ils se sont convertis sans informer le *Beth Din* qu'ils descendaient d'*Amalek*, la conversion reste néanmoins valable. Le *Gilyonei Hachass* répond que si l'une des femmes d'*Amalek* épousait un non-juif et avait avec lui un fils, celui-ci ne serait pas considéré comme un descendant d'*Amalek*, car chez les non-juifs,

la lignée suit celle du père. Un tel converti serait donc acceptable sur le plan *halakhique*<sup>118</sup>.

**66|** Le *Maharcha* explique que *Ya'acov*, au moment de se préparer à recevoir les *Bera'hot* de son père *Its'hak*, était inquiet et angoissé à l'idée que son père puisse détecter dans sa voix qu'il s'agissait de lui et non d'*Essav*. Cela laissa une marque sur les générations futures et, par conséquent, les enfants de *Ya'acov*, plus tard, utiliseraient leur voix en poussant des cris de douleur, lorsque les descendants d'*Essav* viendraient les attaquer<sup>119</sup>.

Le *Gaon* de *Vilna* note que, lorsque la *Torah* déclare, «*hakol kol Yaakov*», elle écrit le mot «*kol*» sans «*vav*», ce qui pourrait également être traduit par «*faible*» ou «*léger*». Le verset pourrait alors être compris dans le sens où si la voix de l'étude de la *Torah* de *Ya'acov* venait à s'affaiblir, les mains de *Essav* deviendraient fortes et seraient capables de vaincre les Juifs. Par conséquent, le verset indique notre faiblesse potentielle et le moment où nous sommes susceptibles d'être attaqués. C'est pourquoi '*Hazal* expliquent le verset par rapport à notre souffrance lorsque nous sommes livrés aux mains d'*Essav*<sup>120</sup>.

**67|** Le *Ben Yehoyada* fait remarquer qu'à *Beitar* et à *Alexandrie*, en Égypte, la *Torah* était abondamment étudiée mais qu'elle n'était toujours pas en mesure de nous protéger des attaques d'*Essav*. Cependant, dans les autres pays où la *Torah* était moins étudiée, il est évident qu'*Essav* pouvait nous dominer<sup>121</sup>.

**68|** Le *Maharcha* explique que ce psaume spécifique ne mentionne pas son auteur et qu'il s'agissait donc probablement du Roi *David*. Il diffère néanmoins des autres Psaumes liés au '*Hourban*, qui mentionnent ceux qui les ont composés, tels que le Psaume 79, *Mizmor leAssaf*<sup>122</sup>.

Le roi *David* inclut les deux destructions dans un seul et même psaume, car il s'agit réellement d'un long exil, commençant par *Bavel* et se terminant avec *Rome*. Lorsque les Juifs retournèrent en Israël, après soixante-dix ans d'exil à *Bavel*, suite à la destruction du premier *Beth Hamikdach*, ils n'étaient pas complètement libres, car ils étaient toujours sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains. Le premier '*Hourban* ne fut véritablement



considéré comme achevé que lorsque le deuxième *Beth Hamikdash* fut également détruit<sup>123</sup>.

Le *Ben Yehoyada* indique que le Roi David a composé le livre des Psaumes, qui est récité avec la bouche - «*péh*». La valeur numérique de «*péh*» est 85, faisant allusion au fait que réciter les *Tehilim* nous protégerait durant les exils de *Bavel* et d'*Edom*, dont la valeur numérique est aussi égale à 85 (*Bavel* = 34 et *Edom* = 51, au total 85). De même, en étudiant la *Torah* avec leur «*péh*», les Juifs seront également protégés tout au long de ces exils<sup>124</sup>.

**69|** Ils pensaient que s'ils se suicidaient, ils ne mériteraient pas une place dans le monde à venir<sup>125</sup>. Le *Maharcha* comprend qu'ils se demandaient s'ils mériteraient que leurs os roulent vers Israël, à travers les tunnels creusés dans la mer, au moment de l'ultime résurrection des morts<sup>126</sup>. (Selon le *Maharcha*, le terme «*Olam Haba*» fait référence au monde tel qu'il sera après la résurrection.)

*Tossefot* explique que leurs motivations étaient de sanctifier le nom d'*Hachem* et d'éviter de fauter, et que sans cela, ils ne se seraient pas suicidés<sup>127</sup>. Par conséquent, *Hachem* leur accorderait certainement une part dans le monde à venir ou, selon le *Maharcha*, les ressusciterait. (En ce qui concerne la *halakha*, voir dans le *Cha'h* dans *Yoré Deah*, *Siman* 157 *Seif Katan* 1).

**70|** Le *Ben Yehoyada* explique que César possédait sept idoles différentes et qu'il en présenta une différente à chacun des fils. Par conséquent, lorsqu'on leur présenta l'idole, chaque fils fonda son refus sur un verset différent permettant de réfuter le culte de cette idole spécifique<sup>128</sup>.

Le *Maharcha* explique que chaque événement se produisit un jour différent de la semaine, et chacun cita un verset afin de réfuter le César, en fonction de la pertinence de cette journée (voir l'explication détaillée du *Maharcha* sur la pertinence de chaque jour).

Le *Ets Yossef* explique le dialogue entre le César et chacun des fils. Le César demanda au premier fils de nier l'existence d'*Hachem*<sup>129</sup>. Il a exigé moins du deuxième fils; celui-ci pouvait reconnaître l'existence d'*Hachem*, mais devait

au moins nier Son unité<sup>130</sup>. Après avoir réalisé que cette tactique échouait également, il dit au troisième fils de servir *Hachem*, mais également de servir une autre puissance («*Chitouf*»), ‘*hass vechalom*<sup>131</sup>. Il tenta de convaincre le quatrième fils de se prosterner devant une idole, sans toutefois exiger que celle-ci soit servie de la manière habituelle<sup>132</sup>. Il demanda au cinquième fils d’accepter l’idole au moins comme chef, même s’il ne l’acceptait pas comme un dieu réel<sup>133</sup>. Il demanda au sixième fils d’accepter l’idole au moins comme intermédiaire<sup>134</sup>. Après avoir subi la défaite sur tous les fronts, il tenta de convaincre le septième fils en affirmant qu’*Hachem* avait abandonné le peuple juif. Il n’y avait donc rien de mal à accepter un nouveau dieu, ‘*hass vechalom*<sup>135</sup>. Chaque fils cita le verset pertinent visant à réfuter la demande particulière de César et ils sont tous morts en sanctifiant le Nom Divin.

**71|** Le *Maharcha* explique que le César n’a pas contraint le septième fils à servir l’idolâtrie avec intention; il devait simplement donner l’impression qu’il se prosternait devant l’idole. Selon la *halakha* (voir *Guemara Avoda Zarah* 12a), cette attitude entre dans l’interdit de *marit ayin* d’un service idolâtre (ce qui apparaît à un spectateur comme constituant une action interdite) pour lequel il faut se laisser tuer plutôt que d’enfreindre cette faute. [Cette obligation concerne les trois fautes capitales: l’idolâtrie, le meurtre et la débauche]. Ce passage de la *Guemara* ne nous permet toutefois pas de prouver qu’il faut renoncer à la vie, même pour éviter le *marit ayin*. En effet, cet épisode se déroule à une époque où les nations tentaient d’annihiler spirituellement les Juifs, et pour laquelle la *halakha* stipule qu’il est nécessaire de renoncer à sa vie même pour éviter de transgresser une coutume juive<sup>137</sup>.

Autre explication: l’évènement s’étant déroulé en public devant dix juifs, il fallait alors se laisser mourir pour éviter de commettre un quelconque péché (*Yoré Dé’ah, Mekor Mayim ‘Haim, Siman* 150 Seif 3)<sup>138</sup>.

Le *Maharcha* (*Bera’hot* 61b) citant *Tossefot* au nom du *Yerouchalmi* explique également que celui qui souhaite se montrer rigoureux envers lui-même peut sacrifier sa vie pour éviter de violer n’importe quel commandement (Voir *Choul’han Arou’h Yoré Dé’ah, Siman*, 157 Seif 1)<sup>139</sup>.

**72|** Le *Ets Yossef* explique que la mère a elle-même recommandé à ses enfants de sacrifier leurs vies. Et en réalité, elle aurait également été heureuse de les voir agir ainsi, quand bien même ils n’y avaient pas été contraints.

Le *Divrei Chaoul* rapporte qu’elle a demandé à embrasser son septième fils afin de montrer que, même si elle l’aimait tendrement, à l’image d’*Avraham Avinou* qui chérissait son fils *Its’hak*, et que cette séparation exigeait d’elle une force considérable, elle l’encourageait néanmoins à mourir afin de sanctifier le nom d’*Hachem*<sup>140</sup>.

**73|** Le *Meïri* explique qu’elle craignait que le César ne tente de la contraindre elle aussi à servir les idoles; il lui était donc permis dans ce cas de se suicider<sup>141</sup>.

Le *Midrach (Ei’ha Rabba 1:50)*, quant à lui, déclare qu’après la mort de ses fils, elle perdit la raison et que, sous l’emprise de la folie, elle mit fin à sa vie<sup>141</sup>.

**74|** Le *Maharcha* explique qu’un bébé de huit jours est fragile et susceptible de mourir du fait de la *milah*, en particulier s’il est hémophile.

Le *‘Hatam Sofer (Responsa, Yoré Déah 245)* écrit que c’est uniquement par le mérite de la *mitsva* que l’enfant est protégé et ne meurt pas du fait de la circoncision, à un si jeune âge!<sup>143</sup>

Le *Yalkout Sofer* explique que le fait d’effectuer la circoncision au nourrisson (et le fait qu’*Hachem* n’ait pas créé les gens circoncis) permet à l’homme de s’habituer dès son plus jeune âge à sanctifier son corps pour *Hachem*. Par conséquent, la *mitsva* de la circoncision permet à chacun de dédier sa vie au judaïsme. À la lumière de cette explication, nous pouvons mieux comprendre la bénédiction que l’enfant reçoit à la suite de la circoncision: «De la même façon qu’il est entré dans l’Alliance d’*Hachem*, il entrera aussi dans la *Torah*, dans l’observance des *mitsvot*, dans le mariage et la prodigation de bonté» En d’autres termes: «A présent que tu as prouvé que tu étais prêt à te livrer à *Hachem*, tu mériteras également de te soumettre, de manière désintéressée, à tous les éléments du service divin à l’avenir<sup>144</sup>.

Fait intéressant, la *mitsva* n’a lieu qu’après sept jours, le chiffre sept représentant le cycle naturel, tout comme le nombre de jours dans la semaine. Le fait que la *brit milah* ait lieu le huitième jour indique que nous entrons dans une zone située au-dessus de la nature, où *Hachem* est Celui qui peut guérir et protéger par le mérite du respect de Sa Parole. (D’ailleurs, la huitième bénédiction de *l’Amidah* est celle de la guérison «refaenou» et correspond au huitième jour de vie, jour de la *milah* où le bébé a besoin de guérir après la circoncision [*Meguila* 17b].)<sup>145</sup>

**75|** *Rachi* comprend qu’il ne faut pas utiliser le couteau de la *ché’hita*, en le mettant sur sa gorge afin de montrer comment on fait la *ché’hita*, de peur de se couper par inadvertance.

Le *Benayahou* explique que si un homme cherchait à simuler un abattage fictif, il utiliserait certainement le dos du couteau et non le côté tranchant. Cependant, *’Hazar* ont interdit cette pratique, de crainte que le couteau ne se retourne accidentellement et qu’on en vienne à se trancher la gorge, à D.ieu ne plaise<sup>146</sup>

Le *Maharcha* indique que l’origine de cette restriction relève du principe «Ne pas ouvrir sa bouche au Satan » (*Bera’hot* 19a) en attirant sur soi des malheurs du fait de cette démonstration. Ceci est également sous-entendu par *Rachi* lorsqu’il déclare qu’en montrant une lèpre imaginaire sur soi-même, on risque d’être affligé par la lèpre. On ne doit pas laisser entendre que quelque chose de grave pourrait nous arriver<sup>147</sup>.

**76|** Le *Maharcha* explique que la *Torah* écrit généralement : «zot *HaTorah*» - «C’est la *Torah*», et poursuit en abordant les *halakhot* d’un sujet en particulier, comme celui des lois relatives à l’offrande pour une faute ou à un holocauste, etc. Mais ici, aucun sujet n’est mentionné; c’est pourquoi *Rech Lakich* comprend que le verset parle de la *Torah* elle-même, qui est acquise par celui qui se sépare des plaisirs physiques qui ne sont pas indispensables et qui s’immerge totalement dans le labeur de la *Torah*. Lorsque l’on est totalement détaché du monde matériel, la spiritualité de l’étude de la *Torah* peut s’installer, et bien que l’on soit revêtu d’un corps physique, on

peut s'élever à un niveau où il est possible d'absorber la sagesse Divine d'*Hachem*<sup>148</sup>.

Il est évident, qu'il ne nous est pas demandé de nous tuer au sens propre, puisqu'il nous est ordonné de vivre avec la *Torah*, comme le dit le verset, «*va'hai bahem*», «Tu devras vivre selon eux [les statuts de la *Torah*]», sur lequel *'Hagal* commentent «*velo cheyamout bahem*», « Et vous ne devrez pas mourir par eux ». Le *'Hafets 'Haïm (Parachat 'Houkat)* explique que le fait de "se tuer" pour la *Torah* s'applique au moment où on l'étudie. Lorsque l'homme étudie la *Torah*, il doit se considérer comme s'il était mort et qu'il avait l'éternité pour étudier<sup>149</sup>.

**77** | Un *séah* est une mesure en volume égale à cent quarante-quatre œufs (environ 144 x 54 g). Le calcul est le suivant: 1 *kor* = 10 *eyfah* = 30 *séah* = 180 *kav* = 720 *log* = 4320 *beitsa*

Un *séah* est donc égal à cent quarante-quatre *ka'beitsim* (œufs)<sup>150</sup>.

## Daf 58a

**78** | Il est possible que les Romains aient réellement attaché les Juifs aux lits afin que leur beauté influence l'apparence du nouveau-né (*Maharcha Bava Metzia 84a*)<sup>151</sup>.

Le *Maharal (Netsa'h Israel Ch.7)* explique qu'ils n'ont pas réellement agi ainsi. Selon lui, puisque les juifs servaient les Romains, ceux-ci avaient l'occasion d'observer régulièrement leur beauté, ce qui a donc eu une influence sur l'apparence physique de leurs enfants<sup>152</sup>.

**79** | Le *Maharcha* explique que puisque la *Torah* ne décrit pas explicitement les actes des Romains, nous comprenons qu'il s'agit là de pratiques repoussantes qu'il n'est pas nécessaire de détailler.

**80** | Le *Ben Yehoyada* comprend que ce verset ne fait pas seulement référence à cette méthode spécifique aux Romains, mais fait également allusion à tous les autres décrets pervers qui furent promulgués contre les Juifs. Selon le *Ya'avets*, les quatre cent élèves n'étudiaient pas tous en même

temps mais venaient par groupes pour apprendre de leur *Rebbe*. Le *Ben Yehoyada* explique, quant à lui, que le *Rebbe* avait des assistants pour le seconder dans sa tâche<sup>153</sup>.

**81|** Le *Ben Yehoyada* explique que la *Guemara* souligne le bel aspect de l’enfant afin de montrer l’urgence de le racheter avant que les Romains ne le traitent de manière indésirable<sup>154</sup>.

**82|** *Tossefot* répond qu’il faut racheter à n’importe quel prix un prisonnier se trouvant en situation de danger, comme c’était le cas pour cet enfant<sup>155</sup>.

D’autre part, *Rabbi Yehochoua* avait remarqué que le garçon était extrêmement intelligent et disposait d’un immense potentiel pour exceller dans la *Torah*; dès lors il était prêt à le racheter à tout prix. (Le *Maharam de Rotenberg*, le *Rebbe* du *Rosh*, était également tombé entre les mains de ravisseurs. Sachant qu’ils avaient enlevé le plus grand érudit d’Israël, ils exigèrent une rançon phénoménale pour sa mise en liberté. Bien qu’il fut permis de le racheter au prix fort, puisqu’il était le plus grand homme de sa génération, le *Maharam* s’y opposa. Le *Maharchal* (*Yam Chel Chlomo* 4: 6) suggère qu’il craignait par cela que les *Goyim* ne tentent ensuite de capturer d’autres grands dirigeants d’Israël.)<sup>156</sup>

Le *Ben Yehoyada* donne une autre version: *Rabbi Yehochoua Ben ‘Hanania* n’a pas promis de racheter le jeune garçon à tout prix, mais simplement qu’il ne quitterait pas Rome tant que le garçon ne sera pas racheté. Il savait que les Juifs ne laisseraient jamais leur *Rebbe* rester à Rome, ce qui les aurait privés de leur chef spirituel. Ils réuniraient donc les fonds nécessaires pour racheter l’enfant et assurer ainsi le retour de leur maître<sup>157</sup>.

**83|** Le *Ben Yehoyada* explique qu’ils étaient contrariés d’avoir fait référence l’un à l’autre de façon péjorative. Le jeune homme avait qualifié la jeune fille de servante et elle l’avait traité de serviteur. En réalisant leur erreur, ils se rendirent compte qu’ils avaient assurément bafoué l’honneur de la *kehouna* et de leurs ancêtres par leurs paroles. Dotés tous deux d’un niveau de piété extraordinaire, la seule pensée d’avoir été irrespectueux l’un envers l’autre les fit pleurer amèrement jusqu’à en mourir<sup>158</sup>.

**84|** Le *Ben Yehoyada* explique: on mentionne l'ascendance de *Tsofnat* pour indiquer que, bien qu'elle fût la fille du Grand Prêtre, qui effectuait le service le plus privé dans le Saint des Saints, le jour le plus sacré de l'année, Yom Kippour, cela ne la protégea pas et elle fut déshonorée d'une manière défiant toutes les règles de la dignité humaine. Pour quelle raison ce mérite ne la préserva-t-il pas? Car tout le monde contemplait sa beauté, comme y fait allusion le nom de *Tsofnat*. Elle aurait dû faire particulièrement attention à ne pas laisser sa beauté devenir une pierre d'achoppement pour les autres. Du fait de son manque de vigilance au niveau de sa pudeur, elle fit trébucher de nombreux hommes; c'est pourquoi elle fut finalement punie en étant déshonorée publiquement<sup>159</sup>.

**85|** L'apprenti a astucieusement déclaré à son maître qu'il préférerait prêter l'argent à sa femme plutôt qu'à lui. De cette façon, il réclamerait la dette à son épouse, sans être gêné de réclamer ensuite la dette à son maître. Ce cas nous enseigne qu'il convient de rester vigilant et prudent, pour se protéger et préserver son foyer des personnes perverses, de leurs intrigues et de leurs influences. (*Ben Yehoyada*)<sup>160</sup>

**86|** 86 |Le *Ben Yehoyada* explique que l'apprenti souhaitait rendre la femme interdite à son mari. En effet, des enfants ne sont pas capables d'obliger une femme à fauter; ils ne pourraient le faire qu'avec son consentement, ce qui l'interdirait ainsi à son mari.<sup>161</sup> (Une femme forcée à fauter n'est interdite à son mari que s'il est *Cohen*.)

**87|** Le *Rama* écrit (*Even HaEzer* ch.119; parag.6) qu'il est permis à un homme de divorcer de sa femme même s'il ne dispose pas de l'argent nécessaire pour payer sa *Ketouba*; la femme étant en droit de réclamer son dû après le divorce. Le *Peri 'Hadach* s'interroge sur cette opinion du *Rama*, car dans notre *Guemara*, le charpentier dut emprunter de l'argent à son apprenti pour pouvoir payer la *Ketouba* de sa femme. Le *Peri 'Hadach* répond qu'en fait, le charpentier pouvait effectivement divorcer de sa femme et lui payer ensuite ce qui lui revenait, cependant, il pensa qu'il gagnerait plus de temps pour rembourser s'il empruntait à son élève et, de plus, ne subirait pas de pression constante de la part de son ex-femme. Le *Peri 'Hadach* conclut en rapportant l'avis du *Rachba* et du *Rif* qui soutiennent qu'un homme ne peut

pas divorcer de son épouse s’il ne possède pas l’argent nécessaire, tel que le montre le cas dans notre *Guemara*<sup>162</sup>.

En ce qui concerne l’opinion du *Rama*, le *Baer Hetev* (*Seif Katan* 6) explique qu’on ne peut pas apporter de preuves à la *halakha* à partir d’*Agadot* de la *Guemara*.<sup>163</sup> Le *Pit’hei Techouvah* (*Seif Katan* 5) explique que le *Peri ‘Hadach* maintient qu’on peut apporter un soutien à partir de cette *Guemara*. Le *Peri ‘Hadach* comprend que la règle de ne pas apprendre une *halakha* à partir d’*Agadot* de la *Guemara* ne s’applique que lorsque le sujet est également discuté dans la *Guemara* mais que cette dernière reste indécise quant à la solution à adopter. Cependant, si on ne parle pas de cette *halakha* dans la *Guemara*, on peut certainement déduire la décision à partir d’*Agadot* de la *Guemara*.<sup>164</sup>

**88|** Le *Ya’avets* explique qu’il est possible que l’élève n’ait commis aucune faute durant les trois jours (contrairement à l’opinion de *Rachi*), mais qu’il ait simplement organisé la situation de sorte à ce que son maître délivre un «*guet*» à sa femme afin qu’il puisse ensuite l’épouser légalement. Cependant, dit le *Ya’avets*, même si certaines fautes ne sont pas explicitement écrites dans la *Torah*, cela ne nuit pas à la gravité du crime. Il y a des fautes encore plus méprisables aux yeux d’*Hachem* que les péchés les plus graves car elles traduisent un manque de considération envers autrui. Face à ces maux, *Hachem* adopte une position encore plus dure, comme dans l’exemple de notre *Guemara*, où la faute de l’apprenti relève du principe de «Ne fais pas à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu’on te fasse». Cette attitude révèle un complot maléfisant, animé de calculs haineux et affichant un manque profond de sensibilité et de compréhension face à l’injustice commise. C’est ce qui a finalement scellé le destin tragique du peuple juif et a causé la destruction du Temple<sup>165</sup>.





1. כל מי שבידו למחות ואינו מוחה נתפס על אנשי ביתו
2. האחריות בחינוך
3. אחריות המוטלת על שליח
4. אהבה התלויה בדבר
5. אחריותו של המשלח
6. שנאת חינם - הסיבה לגלות ולחורבן
7. פקוד פקדתי
8. לשון הרע גורם לשנאת חינם
9. צרות עין
10. עניו - שפל וסבלן
11. ענוה שלא במקומו
12. נתמלאה הסאה והוקדם החורבן
13. לשון הרע גורם להוצאת שם רע
14. זכות הבחירה
15. כוונה שלא לשם שמים
16. מגלגלין חוב על ידי חייב
17. לנצל את ההתעוררות
18. פסוק לי פסוקך
19. מידה כנגד מידה
20. נוצר חסד לאלפים
21. חסד שלם
22. כוחו של החסד
23. קדושת הפה
24. נשמה וגוף
25. כדבעי ליה לא עבד
26. הרואה את הנולד
27. תשובת המשקל
28. הילדים דומים לאחי האם
29. רודף שלום
30. לשמוע לדברי החכמים
31. כל עונש ניתן כפי החסרון ביראת שמים
32. הצוואה של רבי יוחנן - יראת שמים
33. יראה ואמונה רק לדבר ה'
34. כבוד המלכות
35. מורד במלכות
36. יראת המלכות
37. תפסת מועט תפסת
38. למה לי רוב זבחיכם
39. מפני חטאינו
40. כבוד המלכות
41. דאגה בלב איש ישיחנה לאחרים
42. בזכות האמונה
43. שמחה מבטלת את הקנאה
44. התורה היא מקור השפע
45. גאוה
46. קנאת הבריאה לכבוד ה'
47. אין עונשין אלא אם כן מזהירין
48. זרעו של עשיו
49. רוח ממללא
50. הנשמה נמצאת במוח
51. ההלכה קובעת את המציאות
52. והשיב מעליו אפו
53. גוף ונשמה נידונין יחד
54. גלוי וידוע לפני כסא כבודך
55. הלכות אוב
56. אין מנוס מיום הדין
57. גאוותן של ישראל
58. אין הקב"ה מקפח שכר כל בריה
59. להישמדם עדי עד
60. לב מלכים ביד ה'
61. כבודו של מקום
62. כוחם של שלשה אנשים
63. אש של גהינם
64. מידה כנגד מידה
65. כלל ישראל - אורו של עולם
66. גדולה בושה
67. אל ילבין פני חבירו ברבים
68. פן תרבה ואל יעבור
69. פן תרבה
70. הכל לפי רוב המעשים
71. הכנעה בתפילה
72. ברית כרותה ללשון
73. חילול ה'
74. קידוש ה'
75. כל אומן שונא את בני אומנותו
76. כוחי ועוצם ידי עשה לי את החיל הזה

77. ארץ צבי  
78. חסד בדיון  
79. גוזמא בעלמא  
80. הכנסת אורחים  
81. גידול הבנים  
82. גדול השלום  
83. עניי עירך קודמים  
84. הזן את העולם בריוח  
85. ארץ ישראל מתרחבת לפי ההשראת השכינה  
86. קדושת המקום  
87. גדולים צדיקים במיתתם יותר מבחייהם  
88. ארץ ישראל היא חלק מעם ישראל מימי בראשית  
89. חשבון הנפש  
90. פיתוי היצר  
91. פת בסלו  
92. כל הגדול מחברו יצרו גדול הימנו  
93. המידות הושרשו בתוכנו מהאבות  
94. דמות דיוקנו של יעקב  
95. יוסף זכה לדמות דיוקנו של אביו  
96. הקב"ה מדקדק עם חסידיו  
97. מי ימי תשובה  
98. אדם ניכר בכוסו  
99. מיגדר מילתא  
100. כל המוסיף גורע  
101. קנאה על ירושלים  
102. שפע על ידי האלף בית  
103. אמירת אשת חיל בליל שבת  
104. אין צורך להשתדלות בשבת  
105. עוון עקבי יסובבני  
106. התביעה היא על הדברים הקטנים  
107. עומק החורבן  
108. המלך הטוב והמטיב לכל  
109. הכרת הטוב  
110. פן אשבע וכחשתי  
111. לא לשכוח טובותיו יתברך אלינו  
112. נבזרואדן רב טבחים  
113. לשמוע אל המוכיחים  
114. ק-ל נקמות ה'  
115. דמו ודם זרועותיו של זכריה הנביא
116. הדר קיבלוה מאהבה  
117. אין הקב"ה מקפח שכר כל בריה  
118. גרים מעמלק  
119. וירא יעקב מאד  
120. ואם לא תשמעו לי - להיות עמלים בתורה  
121. הגנתה עם התורה  
122. סתם תהלים דוד המלך  
123. שני החורבנות הם חורבן אחד  
124. אין כוחנו אלא בפינו  
125. מאבד את עצמו לדעת  
126. גילגול מחילות בים  
127. מוסר עצמו למיתה בקידוש ה'  
128. סוגי עבודה זרה  
129. מציאות ה'  
130. אחדותו יתברך  
131. בלתי לה' לבדו  
132. ע"ז שלא כדרכה  
133. ע"ז בתור שליח  
134. ע"ז בתור אמצעי  
135. לעוברך בברית אלקים  
136. מראית עין של ע"ז  
137. מסירות נפש בשעת שמד אפילו על ערקתא דמסאנא  
138. מסירות נפש בפני עשרה  
139. מסירות נפש לחומרא  
140. ואהבת את ה' בכל נפשך  
141. מסירות נפש לא לחטוא  
142. חולה פטור  
143. מצוות מגינות  
144. השרשת מסירות הנפש בנפשינו  
145. רפואה היא מעל הטבע  
146. להתרחק מסכנה  
147. לא לפתוח פה לשטן  
148. עמל התורה מאפשר לזכות לשכל אלוקי  
149. ממת עצמו עליה - על התורה  
150. כאסקלב יגודו  
151. כח הראיה  
152. הרגל נעשה טבע  
153. צורת הכיתה  
154. כל מעלה שזוכה לה אדם, מגיע

---

160.	תמים תהיה עם ה' ולא עם בשר ודם	עם ניסיון
161.	פיתוי לחטוא	155. פדיון שבויים במקום מיתה
162.	לתת גט כשאינן כסף	156. פדיון שבויים לאדם שעדיו לגדלות
163.	אין ללמוד הלכות מאגדות	157. תלמיד בלי רב כמיתה חשובה
164.	לפעמים מותר ללמוד הלכות מאגדות	158. כבוד המשפחה
165.	מאוס בעיני ה'	159. לפני עור





*Masse'het Ta'anit:*  
**“Le 17 Tammouz et le 9 Av”**

**Daf 28b 29a**

**Questions & Réponses**



## Masse'het Ta'anit: “Le 17 Tammouz et le 9 Av ”

### Questions

#### Daf 28b

- 1| La *Michna* (*Daf* 26a) rapporte que cinq tragédies ont frappé notre peuple le dix-septième jour du mois de *Tamouz* et cinq autres le neuvième jour du mois de *Av*. Quelle est la signification du chiffre 5 ?
- 2| *Moché Rabbénou* est monté sur le *Har Sinai* et y est resté durant quarante jours. Quand ces quarante jours devaient-ils se terminer?
- 3| La muraille de Jérusalem au temps du premier *Beth Hamikdach* fut percée le 9 *Tamouz*, tandis qu'à l'époque du deuxième *Beth Hamikdach*, la muraille fut percée le 17 *Tamouz*. Si tel est le cas, pourquoi ne commémorons-nous que la tragédie du second *Beth Hamikdach* et ignorons-nous, apparemment, celle du premier?

#### Daf 29a

- 4| A quelle date les explorateurs sont-ils revenus de leur exploration d'*Erets Israël* ?
- 5| Hachem a déclaré: « Puisque vous [les Juifs] avez déversé devant Moi des larmes en vain, J'établirai à présent une raison valable pour que vous pleuriez à chaque génération ». La destruction des deux Temples fut le résultat des pleurs ayant fait suite au retour des explorateurs. Si les *Bné*

*Israël* ne s'étaient pas lamentés cette nuit-là, les Temples n'auraient pas été détruits et nous n'aurions pas eu besoin de pleurer chaque année à *Tich'a Béav*. Qu'est-ce que cela signifie?

**6|** Les *Rabanan* ont décrété que le 9 Av serait un jour de deuil en commémoration de la destruction des deux Temples qui commença le 9 Av (bien que l'incendie principal eut lieu le 10 Av).

Cependant, le début de la destruction eut lieu le 7 Av, lorsque les Romains entrèrent dans le *Beth Hamikdash*. Ils y mangèrent, burent et le souillèrent jusqu'au 9 Av, jour où ils décidèrent d'y mettre le feu. Si tel est le cas, pourquoi *'Hazar* n'ont-ils pas plutôt instauré le jour du 7 Av comme jour de deuil puisqu'il correspondait au début de la destruction ?

**7|** À quelle date la *Guemara* se réfère-t-elle lorsqu'elle déclare que «le mérite est créé par le jour méritoire» ?

**8|** Pourquoi *Rabban Gamliel* fut-il appelé «*ba'al ha'hotem*», «celui avec le nez»?

**9|** Comment comprendre l'habitude des Romains qui annulaient un décret si l'un des conseillers du roi mourrait après sa promulgation ?

**10|** La *Guémara* déclare que le *Hegmon* fut invité au Monde à Venir. Le *Ari zal* explique qu'il s'agit d'un niveau plus élevé que celui d'une personne ordinaire, qui mérite le monde à venir, mais sans obtenir d'invitation. *Tossefot* (*Ketouvo* 103b) explique également qu'être invité indique qu'il sera dispensé de tout jugement ou de toute purification. Comment le *Hegmon* pouvait-il atteindre un niveau d'entrée si élevé, aussi facilement?

**11|** Pourquoi les trésoriers ont-ils jeté les clés vers le haut? Et pourquoi se sont-ils suicidés en sautant dans le feu?



## Masse'het Ta'anit: “Le 17 Tammouz et le 9 Av ”

### Réponses

#### Daf 28b

**1|** Le *Iyoun Yaacov* explique que les cinq tragédies ayant eu lieu lors de chacun de ces deux jours font référence aux cinq livres de *Moché* que le peuple juif n'a pas suffisamment respectés. Au total, il y a donc eu dix tragédies correspondant au manque d'adhésion du Peuple Juif aux Dix commandements<sup>1</sup>. Le *Ben Yehoyada* explique que chaque série de cinq tragédies correspond à l'une des deux tables de La Loi sur lesquelles étaient inscrits deux séries de cinq commandements.<sup>2</sup>

**2|** La *Torah* enseigne que *Moché Rabbénou* monta sur le *Har Sinai* à trois reprises, pendant quarante jours à chaque fois. *Moché* monta sur le *Har Sinai*, pour la première fois, le septième jour du mois de *Sivan*. Cette année-là, *Sivan* était un mois de trente jours (comme c'est toujours le cas de nos jours, du fait de notre calendrier fixe), et par conséquent, les vingt-quatre jours de *Sivan* restants et les seize premiers jours de *Tamouz* forment une période de quarante jours. Cependant, le jour de l'ascension de *Moché*, le septième jour du mois de *Sivan*, n'était pas une journée complète, car *Moché* n'avait pas passé la nuit et le jour sur la montagne. Par conséquent, la période de quarante jours n'a été achevée que le dix-septième jour de *Tamouz*, lorsque *Moché* est redescendu. Le peuple d'Israël commit alors une erreur en pensant que le septième jour de *Sivan* était effectivement inclus dans les quarante jours, même si ce n'était pas un jour complet, et il s'attendait donc à ce que *Moché* revienne le 16 Tamouz<sup>3</sup>. C'est à ce moment-là que le

Satan survint et trompa le peuple en leur montrant le cercueil de *Moché* flotter dans le ciel, comme s'il était effectivement mort. Le peuple d'Israël, cherchant désespérément un autre dirigeant, créa alors le Veau D'or et se mit à l'adorer. Lorsque *Moché* redescendit le 17 *Tamouz* et vit leur nouveau dieu, il brisa les Tables de la Loi. Le 18 *Tamouz*, *Moché* brûla le Veau D'or et jugea le peuple, puis monta une nouvelle fois pour implorer *Hachem* de pardonner à Son peuple. Bien qu'*Hachem* était en colère contre le peuple (*Rachi, Devarim* 10:10), Il consentit néanmoins, au terme de la seconde série de 40 jours, c'est-à-dire le 29 *Av*, à ce que *Moché* prépare une deuxième série de Tables de La Loi <sup>4</sup>. Le premier jour du mois d'*Eloul* (*Pirkei de Rabbi Eliezer* 46), *Moché* monta donc pour une troisième période de quarante jours. Ces jours ont représenté et demeurent des jours de clémence et de proximité avec *Hachem*. *Moché* descendit à *Yom Kippour*, lorsque *Hachem* céda et pardonna au peuple son péché, d'un cœur joyeux et entier. C'est alors qu'il transmet à *Moché* la deuxième série de Tables de La Loi <sup>5</sup>. Ce même jour, *Moché* ordonna au Peuple Juif la construction du *Michkan* - le Tabernacle.

**3|** Le *Beth Yossef* (*Siman* 549) au nom du *Ramban* et le *Maharcha* expliquent que le péché de haine gratuite qui a entraîné la destruction du deuxième *Beth Hamikdach* était plus grave que les péchés ayant conduit à la destruction du premier *Beth Hamikdach*. C'est ainsi que le rapporte la *Guemara* (*Yoma* 9b): après la destruction du premier *Beth Hamikdach*, nous sommes rentrés de l'exil babylonien, qui a duré soixante-dix ans, et nous avons mérité de construire le second *Beth Hamikdach*. Cependant, depuis la destruction du second *Beth Hamikdach*, nous croupissons toujours sous le poids de notre exil, la *Galout Edom*, et nous attendons toujours le troisième Temple, depuis près de deux mille ans ! C'est donc en raison de la gravité particulière du péché qui causa la destruction du deuxième *Beth Hamikdach*, que nous jeûnons spécifiquement le dix-septième jour du mois de *Tamouz*. <sup>6</sup> Nous ne jeûnons pas à la fois le neuvième et le dix-septième jour de *Tamouz*, car le Peuple Juif a déjà pris sur lui de jeûner quatre jours (*Tsom Guedalia*, *Assarah Be'tevet*, *Chiva Assar beTamouz* et *Ticha beAv*) et '*Hazal* ne souhaitent pas alourdir le fardeau du Peuple Juif avec un jour de jeûne supplémentaire.

## Daf 29a

4| *Rachi* explique que les explorateurs revinrent de leur exploration le huitième jour du mois de *Av*. Ils espionnèrent le pays pendant deux jours de *Sivan*, trente jours de *Tamouz* et huit jours d'*Av*. À leur retour, le Peuple Juif pleura lors de la nuit du neuf *Av*. Puisqu'ils pleurèrent sans raison valable, les juifs furent punis et *Hachem* institua ce jour comme un jour de pleurs pour les générations à venir<sup>7</sup>. Cependant, *Tossefot* soutiennent que les explorateurs sont revenus le 9 *Av*: ils espionnèrent le pays durant un jour du mois de *Sivan*, trente jours de *Tamouz* et neuf jours du mois d'*Av*. La nuit suivante, le dixième jour du mois d'*Av*, le Peuple Juif fit couler des larmes injustifiées.<sup>8</sup> Le *Maharcha* explique que *Rachi* qui affirme que, même si le 29 *Sivan*, jour où les espions ont commencé leur voyage, n'était pas une journée complète, il est néanmoins compté dans les quarante jours, car la Torah ne souligne pas spécifiquement qu'ils aient espionné la Terre pendant quarante jours complets, c'est-à-dire jour et nuit, comme lorsque *Moché* était monté sur le *Har Sinai*. Par conséquent, le vingt-neuvième jour de *Sivan* est considéré comme le premier jour où ils ont espionné la Terre. Selon *Tossefot*, cependant, les quarante jours étaient complets et, par conséquent, un seul jour de *Sivan* est donc inclus dans le compte. Ainsi, les avis divergent sur la Michna: selon *Rachi*, *Hachem* décréta que nos ancêtres ne pénétreraient pas dans le pays du fait de leurs pleurs injustifiés qui eurent lieu le 9 *Av*. Selon *Tossefot*, c'est à cause du *Lachon Hara* que les explorateurs ont prononcé sur la Terre d'Israël cette nuit-là, tandis que les pleurs eurent lieu le 10 *Av*. C'est donc pour cette raison que la majeure partie du *Beth Hamikdach* fut incendiée le dixième jour de *Av*, comme le dira bientôt la *Guemara*.

La *Guemara* rapporte également l'avis de *Rabbi Yo'hanan* qui affirme que s'il avait été présent pendant la destruction du Temple, il aurait fait du 10 *Av* le jour de sa commémoration. Cela coïncide avec l'opinion des *Tossefot*, qui soutiennent que les pleurs injustifiés du peuple furent émis le 10 *Av*, désignant cette date-là comme étant le jour principal de douleur.

Mais alors, comment *Rabbi Yo'hanan* expliquerait-il, selon l'avis de *Rachi*, la raison pour laquelle l'incendie principal du *Beth Hamikdach* eut lieu le 10 *Av* (considérant que les juifs pleurèrent le 9 *Av*) ? (*Maharcha*)

5| Le *Maharal (Netsa'h Israël)* explique que la rédemption d'Égypte et l'entrée en Terre d'Israël étaient censées être une longue séquence d'événements dont l'issue devait être éternelle. Le processus de sortie d'Égypte a constitué un acte d'acquisition éternel du Peuple Juif de la part d'*Hachem* et fut une période au cours de laquelle les Juifs vécurent des miracles et virent la main salvatrice d'*Hachem*. De même, l'entrée sur la Terre d'Israël aurait constitué un acte éternel qu'aucun exil n'aurait jamais pu annuler. Cependant, les pleurs injustifiés ont provoqué une séparation entre les deux et, bien que la rédemption d'Égypte soit restée éternelle, l'entrée dans le pays ne l'a pas été. Les Juifs ont donc été exilés après la destruction des deux Temples<sup>9</sup>.

Une personne a toujours tendance à suivre ses inclinaisons naturelles. Si la terre d'Israël avait été un aimant naturel pour les Juifs, ils auraient mérité d'y vivre éternellement. Le fait que les explorateurs aient produit un rapport défavorable et que le peuple ait réagi en pleurant, dénotait un manque de volonté d'entrer dans le pays. Ils n'appréciaient pas la Terre et démontraient ainsi qu'ils ne ressentaient pas d'attraction naturelle à son égard. Cela provoqua les principales raisons de nos pleurs durant l'histoire. Bien que la Terre d'Israël ait été destinée uniquement aux Juifs, la réaction de cette génération provoqua que la Terre sera également occupée par d'autres nations. Nos souffrances permanentes résultent donc de ce jour fatidique.<sup>10</sup>

6| Nous apprenons d'ici, que même si la destruction débuta le 7 Av, les terribles décrets étaient encore réversibles à ce moment-là puisque le Temple existait encore<sup>11</sup>. Cependant, une fois le *Beth Hamikdash* incendié, il n'était plus possible de revenir en arrière et c'était donc le signe que le décret avait été scellé. C'est pourquoi nos Sages instaurèrent le 9 Av comme jour de deuil et non le 7.

7| *Rachi (Ere'hin 11b)* explique que, de même que la rédemption d'Égypte eut lieu durant le mois de *Nissan*, la rédemption finale se déroulera également lors du mois de *Nissan*<sup>12</sup>. Le *Ben Yehoyada (Daf 30b)* explique qu'il s'agit de *Tou Be Av*. En ce jour, la génération du désert cessa de mourir des suites de la faute des explorateurs. Ce jour fut également propice au peuple juif tout

au long des générations, puisque de nombreux autres événements positifs se produisirent à cette date pour notre nation. (Voir *Guemara* 30b).

**8** | *Rachi* (dans le *Ein Yaakov*) explique que, tout comme le nez embellit le visage, *Raban Gamliel* embellissait sa génération. Le *Maharcha* explique que le peuple d'Israël est comparé à un seul corps; par conséquent, si un os ou un membre souffre, tout le corps souffre avec lui.<sup>13</sup> Cependant, tous les membres ne sont pas d'égale importance certains sont plus fondamentaux que d'autres et la vie est en parfois même dépendante. Ainsi, *Raban Gamliel*, le chef spirituel et le représentant du peuple, dont tous dépendaient, était représenté par le nez, l'un des membres de la tête de l'homme, dont la vie dépend. Comme la Torah l'enseigne (*Béréchit* 2:7) : « *Hachem insuffla* dans ses narines une âme de vie». <sup>14</sup>

Le *Ben Yehoyada* explique que, même si le décret ne visait que *Raban Gamliel*, on laissait entendre aux juifs qu'il s'agissait seulement d'un début, et que les Romains chercheraient à assassiner d'autres grands Sages <sup>15</sup>. *Raban Gamliel* étant le plus grand de sa génération, il fut recherché en premier. Cela est comparable au nez, qui est la partie la plus proéminente du visage et qui entre ou sort en premier d'une pièce, avant toute autre partie du corps. Alternativement, le *Ben Yehoyada* suggère que le nez définit de manière très nette les contours du corps, de même, *Raban Gamliel*, le « Prince » d'Israël, a-t-il souligné l'honneur du Peuple Juif.<sup>16</sup> De plus, dans ce monde physique, on maintient le corps en vie en s'alimentant par la bouche, alors qu'au *Gan Eden*, on se nourrit spirituellement grâce à l'odorat. Par conséquent, il laissait entendre que *Raban Gamliel* serait bientôt sustenté par la nourriture spirituelle dans le monde à venir, par le biais de son nez et de son odorat.<sup>17</sup>

**9** | *Rachi* explique que les Romains voyaient la mort comme un mauvais présage, signe que leur décret était trop cruel et devait donc être annulé. Le *Iyoun Yaakov* démontre que ce concept était aussi en vigueur chez les Egyptiens. En effet, il est écrit : «Et ce fut en ces temps nombreux, Pharaon, le roi d'Egypte mourut, les juifs n'en purent plus du travail et leur plainte monta vers Hachem». Ce n'est que lorsque le roi d'Egypte mourut que les juifs reprirent espoir en la délivrance par *Moché* car ils estimaient que le décret

de mort qui avait été promulgué contre lui (au moment où il tua l'Égyptien pour sauver le juif) serait levé et qu'il pourrait ainsi les libérer.<sup>18</sup>

**10|** Le *Ben Yehoyada* explique que le *Hegmon* devait tout d'abord revenir dans ce monde en réincarnation pour accomplir les commandements d'Hachem avant de mériter l'invitation qui lui était offerte.<sup>19</sup> D'autres avis estiment qu'il gagna le Monde à Venir par le mérite de *Raban Gamliel* auprès duquel il serait assis.<sup>20</sup>

**11|** Le *Iyoun Yaacov* explique qu'en tant que trésoriers du *Beth Hamikdach*, ils ne voulaient pas que l'argent sanctifié soit confisqué et profané et ils jetèrent donc les clés afin que personne ne les trouve<sup>21</sup>. Ils avaient néanmoins peur d'être retrouvés et torturés en vue de révéler le lieu où se trouvait l'argent. Ils se sont donc suicidés pour empêcher cela.



- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| 12. בניסן עתידין להגאל                  | 1. חמשה חומשי תורה                |
| 13. כלל ישראל כגוף אחד                  | 2. שני לוחות הברית                |
| 14. אבר שהחיים תלויים בו                | 3. מקצת היום ככולו                |
| 15. ניתן רשות להשחית                    | 4. פסל לך                         |
| 16. כבודן של ישראל                      | 5. סלחתי כדברך                    |
| 17. אוכל רוחני                          | 6. שנאת חנם יותר חמורה מג' עבירות |
| 18. סימן מהשמים                         | 7. ט' באב בכיה לדורות             |
| 19. צורך לגילגול                        | 8. י' באב בכיה לדורות             |
| 20. בזכות הצדיק זכה להיכנס עימו לגן עדן | 9. מפני חטאינו גלינו מארצינו      |
| 21. ממון הקדש                           | 10. אהבת הארץ                     |
|   | 11. עדיין אפשר לתקן               |



*Masse'het Yoma:*

***“Les premier et second Batei Mikdach”***

***Daf 9a 9b***

**Questions & Réponses**





*Masse'het Yoma:*  
“Les premier et second  
Batei Mikdach”

## Questions

### Daf 9a

- 1| Pourquoi le verset déclare-t-il, au sujet des juifs craignant D.ieu, que «D.ieu ajoute des jours» (au lieu de mentionner des «années») tandis qu’au sujet des mécréants, il est écrit « D.ieu enlève des années » ?
- 2| Pourquoi les grands prêtres, à l’époque du deuxième *Beth Hamikdach*, souhaitaient-ils obtenir ce poste? Ils avaient pourtant constaté que la vie des précédents *Cohanim Guedolim* était très courte?
- 3| Notre Guemara rapporte que *Rabbi Yehochoua Ben Gamla* servit en tant que Grand Prêtre à l’époque du second Temple à la demande de Martha fille de Baytus, auprès du roi Yanaï. Il semblerait donc qu’il ne s’agissait pas d’un juste. Pourtant, la Guemara dans *Baba Batra* (21a) déclare que sans lui, la *Torah* aurait été oubliée du peuple d’Israël? Comment comprendre?
- 4| Le *Michkan Chiloh* fut détruit essentiellement à cause de la faute des fils de ‘Elie qui retardaient les sacrifices des femmes et les offraient uniquement après ceux des autres juifs (cette faute fut considérée comme un adultère). Pourquoi les *Bnei Israël* furent-ils punis si sévèrement pour cette faute, à l’époque du *Michkan Chiloh* ?

## Daf 9b

**5|** Pourquoi *Chiloh* fut-elle été entièrement détruite alors que seuls les chefs avaient fauté ?

**6|** La *Guemara* rapporte que les juifs de cette époque se vouaient à l'idolâtrie, qui est l'un des trois péchés capitaux. Si leur santé spirituelle était si mauvaise, comment est-il possible qu'ils aient continué à avoir foi en Hachem comme il est dit: « Hachem est parmi nous et il ne nous arrivera pas de mal »?

**7|** La *Guemara* déclare qu'Hachem avait infligé à Jérusalem trois châtements en punition des trois fautes capitales qu'ils transgressaient: l'idolâtrie, le meurtre et la débauche. Cependant, le verset cité dans la *Guemara* déclare que les décrets furent appliqués à cause des fautes suivantes: les juges rendaient leurs verdicts après avoir été corrompus, les *Cohanim* tranchaient selon la rémunération obtenue et les prophètes étaient soudoyés (*Maharcha*). Comment expliquer cette divergence ?

**8|** Quelle différence y a-t-il entre l'époque où les péchés du Peuple Juif étaient dévoilés (ce qui fut le cas pendant la période du Premier *Beth Hamikdach*) et celle où les péchés restaient cachés (ce qui fut le cas pendant la période du Second *Beth Hamikdach*) ?

**9|** Durant la période du Second *Beth Hamikdach*, les péchés du Peuple Juif ne furent pas dévoilés. Est-il nécessaire que les péchés soient révélés pour obtenir le pardon?

**10|** Quelle est le point commun entre les « ongles » des générations précédentes et les « estomacs » des générations suivantes dans le *Machal* rapporté par la *Guemara* ?

**11|** Pour quelle raison *Rabbi Yo'hanan* et *Rech Lakich* sont-ils en controverse quant à la question de savoir quelles générations sont les plus élevées entre les premières générations et les dernières ?

## Masse'het Yoma: “Les premier et second Batei Mikdach”

### Réponses

#### Daf 9a

1| Le *Maharcha* explique que chaque personne se voit accorder à la naissance un certain nombre d'années de vie. Certains doivent vivre longtemps, d'autres moins. *Hachem* nous donne également la possibilité de rallonger la vie par nos actions, ainsi, Il ajoute des jours aux années de ceux qui Le craignent, mais retire aux mécréants des années qui leurs ont été attribuées.<sup>1</sup>

Le *Ben Yehoyada* explique que le rôle principal du Grand Prêtre se jouait à *Yom Kippour*, le jour de son entrée dans le Saint des Saints. Il était la seule personne autorisée à s'acquitter de cette tâche. (Ceci est en contraste avec tous les autres jours de l'année, durant lesquels il n'avait aucun avantage particulier à effectuer le service par rapport aux autres prêtres.) Ainsi, pour indiquer que nous parlons du Grand Prêtre, le verset indique qu'*Hachem* ajoute des «jours» à la vie de ceux qui craignent D.ieu, les «jours» se référant à *Yom Kippour*, année après année. Ainsi, à l'époque du Premier *Beth Hamikdach*, lorsque les grands prêtres étaient des hommes justes, ils restaient toujours en vie après le service de *Yom Kippour* et ils méritaient plus de jours, c'est-à-dire plus de jours de service de *Yom Kippour*, année après année. Cependant,

au cours des quatre cent vingt ans d’existence du deuxième *Beth Hamikdash*, la plupart des Grands Prêtres étaient des mécréants. Il y eut une période de cent quarante et un ans durant laquelle quatre Grands Prêtres vertueux officèrent à différents moments. Mais au cours des deux cent cinquante-neuf années restantes, il y eut plus de trois cents Grands Prêtres en service. Cela signifie qu’il y avait des années pendant lesquelles se succédaient plusieurs Grands Prêtres, car ces derniers ne méritaient pas de vivre toute l’année. Ainsi, lorsque le verset parle des mécréants, il mentionne les «années», car parmi eux, certains n’avaient même pas servi toute une année, avant d’être punis par la mort.

Pour un Juif craignant D.ieu, avoir des jours de vie supplémentaires représente la plus grande des bénédictions car il acquiert par cela des possibilités précieuses d’accomplir encore plus longtemps la volonté d’*Hachem* et mériter ainsi l’éternité. Chaque journée supplémentaire est, en effet, une chance de mériter l’éternité. Cette vision est en contraste total avec celle des mécréants qui, en raison de leur manque d’appréciation du temps, perdent leurs journées à courir après le vide et les plaisirs physiques. Ils sont donc punis par l’abrégement de leurs années.<sup>2</sup>

2| Le *Benayahou* explique que ces Grands Prêtres étaient des *Tsedokim* - des Sadducéens - qui étaient en désaccord avec les Sages concernant l’interprétation d’un certain nombre de *halakhot*. L’offrande d’encens dans le Saint des Saints à *Yom Kippour* était le service principal du Grand Prêtre. Cependant, les Sadducéens soutenaient à tort que la façon correcte est de brûler l’encens en dehors du Saint des Saints et d’entrer ensuite avec la fumée de l’encens. Ils étaient prêts à déboursier beaucoup d’argent pour obtenir ce poste et tentaient de tromper les Sages, en leur faisant croire qu’ils étaient des personnes droites, afin qu’ils puissent faire le service comme ils le souhaitaient. Ils étaient même disposés à donner leur vie pour ce poste.<sup>3</sup>

3| Le *Ritva* propose plusieurs réponses:

Rabbi *Yehochouah Ben Gamla* n’est peut-être devenu une personne pieuse et droite, que plus tard dans sa vie.

Autre possibilité: il s’agissait d’un autre *Rabbi Yehochouah Ben Gamla*.

Enfin, c'était peut-être un homme pieux, mais il y avait d'autres personnes bien plus aptes que lui à être Grand Prêtre et, de ce fait, il n'aurait pas dû être nommé.<sup>4</sup>

Le *Ben Yehoyada* explique que *Rabbi Yehochouah Ben Gamla* était vraiment une personne pieuse et intègre qui exerça les fonctions de Grand Prêtre pendant de nombreuses années et qui promulgua plusieurs décrets positifs pour le *Klal Israel*. Lui-même n'aurait certainement pas acheté ce poste. Cependant, Myriam Bat Baytus était fiancée à *Rabbi Yehochouah ben Gamla* à ce moment-là et elle souhaitait avoir l'honneur d'être l'épouse du *Cohen Gadol*. Par conséquent, elle paya le roi *Yanaï*, à l'insu de son futur mari, afin qu'il le nomme *Cohen Gadol*.

**4|** Le *Ben Yehoyada* explique que le pays de *Chiloh* était destiné à *Yossef Hatsadik*, qui s'était battu pour rester pur et ne pas céder à la tentation face à la femme de Potifar. C'est pourquoi de tels crimes d'immoralité, dans un lieu qui représentait l'antithèse de ce comportement, ont provoqué sa destruction. L'emplacement de *Chiloh*, qui abritait le *Michkan*, méritait également que la viande sacrificielle puisse être mangée, dans ses environs, même par une personne simplement capable de voir *Chiloh* de loin. Puisque cet endroit fut honoré, plus que n'importe quel autre, par la possibilité d'y manger des *Kodachim* (viande sacrifiée ayant un statut de sainteté), il fut détruit lorsqu'ils commencèrent à souiller la viande sanctifiée.

## Daf 9b

**5|** Le *Ben Yehoyada* explique que si les dirigeants du peuple commettaient des péchés qui s'apparentaient à l'adultère, il est raisonnable de supposer que la population, quant à elle, commettait véritablement la faute d'adultère. Une nation est semblable à un corps qui suit les instructions de ses dirigeants, comparés à la tête. C'est pourquoi toute la ville de *Chilo* fut punie si durement, en étant anéantie.<sup>5</sup>

**6|** Le *Ben Yehoyada* explique que, même s'ils s'adonnaient à l'idolâtrie, leur cœur n'était pas totalement dédié à ce service et il y avait encore de la

place dans leur cœur pour *Hachem*.<sup>6</sup> (Par conséquent, ils ne méritèrent pas une annihilation totale; Hachem préféra déverser Sa colère sur le bois et les pierres du Temple.)

**7|** Le *Iyoun Yaacov* explique qu'ils ont finalement commis les trois péchés capitaux. Cependant, un homme ne descend pas immédiatement à des niveaux si bas. Il commence d'abord par commettre des péchés plus petits, et une fois enlisé dans une spirale descendante, il tombe de plus en plus bas, commettant au final même les pires fautes, D.ieu nous en préserve. Les juifs de cette époque furent donc punis pour les grandes fautes commises générées par de plus petits péchés, qui ne furent pas arrêtés à temps.<sup>7</sup>

Le *Gaon de Vilna (Even Chléma 7:6)* explique que tout ce que l'on fait, que ce soit bon ou mauvais, est accompagné par une force Divine, qui ne fléchit pas tant la personne n'a pas accompli d'autres actes similaires. La *Michna* dans *Avot (4:2)* déclare que réaliser une bonne action entraîne à en accomplir une autre, et il en va de même pour une transgression. La quantité de force Divine qu'un homme reçoit après chaque *mitsva*<sup>8</sup> est fonction de la grandeur de la *mitsva* accomplie. Ainsi, en est-il avec l'étude de la *Torah*, la plus grande de toutes les *mitsvot*: plus un homme étudie, plus il sera attiré par l'étude de la *Torah* et par des aspirations plus élevées car elle agit comme un aimant de sainteté. La même chose est vraie concernant le pouvoir d'une mauvaise action; un individu qui commence à tomber peut rapidement atteindre les plus bas niveaux s'il ne se ressaisit pas en cours de route pour faire cesser le déclin. (Voir *Roua'h 'Haim de Rabbi 'Haïm de Volozhin*, au début de *Pirkei Avot*, sous le titre «*Kol Israël*».)<sup>9</sup>

**8|** Le *Maharcha* explique que nous trouvons une différence en ce qui concerne la punition prévue par la *Torah* pour un *ganav* (celui qui vole furtivement, à l'insu de la personne) et un *gazlan* (celui qui vole au grand jour). Un *ganav*, explique *Rabbi Yo'hanan (Baba Kama 79b)*, craint l'homme plus qu'*Hachem*, c'est pourquoi il vole la nuit, faisant figure d'honnête homme en journée. Cette conduite est méprisante et le *ganav* est donc sanctionné doublement en remboursant deux fois la valeur de ce qu'il a volé. Un *gazlan*, cependant, ne craint ni *Hachem*, ni l'homme; sa conduite, bien que mauvaise,

n'est pas dissonante. Il est donc moins pénalisé, et ne doit rembourser que le montant de ce qu'il a volé.

Par conséquent, les péchés commis pendant la période du Premier *Beth Hamikdach* n'étaient pas aussi graves que la haine gratuite qui sévissait à l'époque du Second *Beth Hamikdach*. Il est en effet très grave d'entretenir dans son cœur une haine sans fondement envers une personne respectant la *Torah* (car s'il avait transgressé la *Torah*, il aurait en effet été autorisé à le haïr [*Rachi, Chabbat 32b*]), et lui témoigner en public des signes d'amitié. Celui qui agit ainsi est plus méprisable que s'il exprime sa haine, car il montre ainsi qu'il craint l'homme plus qu'*Hachem*<sup>10</sup>.

Le *Maharcha* s'interroge sur la *Guemara* ('*Haguiga 16a*) qui suggère : « Que doit faire un homme qui sent que son mauvais penchant s'apprête à le dominer? Il doit s'habiller en noir, aller dans un endroit où personne ne le connaît et commettre son péché en secret, afin de minimiser ainsi la profanation du nom de *Hachem*. » Cet enseignement semble contredire ce qui a été dit plus haut, à savoir celui qui joue double jeu en fautant secrètement est pire que celui qui pêche ouvertement.

En fait, cette dernière *Guemara* se réfère à une personne qui ne souhaite pas vraiment fauter. Pour elle, il vaut mieux fuir et minimiser le péché en diminuant la profanation du nom de D.ieu; cela lui permettra ainsi de se repentir plus facilement et plus rapidement.<sup>11</sup>

Cependant, notre *Guemara* parle de personnes qui ont atteint un niveau si bas, qu'elles n'ont aucune envie de réparer leurs actes et de s'empêcher de tomber davantage. Par conséquent, elles sont punies de craindre l'homme plus qu'*Hachem* Lui-même. (Surtout si l'on comprend que la principale raison de cette chute est l'absence de crainte du Ciel ; ainsi craindre un homme plus que D.ieu est une raison supplémentaire pour recevoir une punition plus sévère).<sup>12</sup>

**9|** Le *Iyoun Yaacov* explique que le péché de haine gratuite qui régnait à l'époque du Second *Beth Hamikdach* est un péché entre l'homme et son semblable. Le seul moyen de racheter cette faute est de demander pardon à son prochain. En effet, si *Yom Kippour* permet de racheter divers péchés

entre l’homme et Hachem, il ne répare pas les injustices commises envers autrui. (*Choul’han Arou’h, Ora’h ‘Hayim, Siman 606 Seif 1*)<sup>13</sup>.

**10|** Le *Maharcha* explique que les ongles sont la partie la plus dure d’un animal et sont donc inutiles pour l’homme, par opposition à l’estomac qui est la partie la plus molle et qui est destinée à la consommation. Par comparaison, un sot des générations précédentes, assimilé à l’ongle, était plus grand qu’un individu respectable des générations suivantes, semblable à la panse<sup>14</sup>.

Le *Ben Yehoyada* explique différemment: lorsqu’une personne mange avec ses mains, même si la majorité des aliments pénètre dans son estomac, quelques restes de nourriture se colleront sous ses ongles. Par comparaison, le niveau de sagesse atteinte par les générations suivantes n’est même pas comparable à la quantité de nourriture qui reste sous l’ongle, par rapport à la sagesse des générations précédentes, qui est comparable à la nourriture dans l’estomac<sup>15</sup>.

**11|** 11| Le *Iyoun Yaacov* comprend que leur discussion visait à déterminer quelle génération était la plus chérie aux yeux de Hachem.<sup>16</sup> Le *Ben Yehoyada* explique qu’ils tentaient de déterminer s’il était encore possible de proposer une défense qui permettrait de protéger les générations suivantes<sup>17</sup>.



- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 10. יראת האדם                       | 1. מספר ימיך אמלא               |
| 11. חילול שם שמים ברבים             | 2. המתנה הגדולה היא זמן         |
| 12. רק אין יראת אלקים והרגוני       | 3. מסירות נפש להצדיק את הטעויות |
| 13. מחילה, עד שייפיסנו              | 4. המכיר את מקומו               |
| 14. אם ראשונים כמלאכים אנו כבני אדם | 5. בתר רישא אזיל גופא           |
| 15. מלכה ושריה בגוים אין תורה       | 6. ה' יראה ללבב                 |
| 16. אהוב בעיני ה'                   | 7. עבירה גוררת עבירה            |
| 17. נוצר חסד לאלפים                 | 8. כח ההמשכה של הרוח ממרום      |
|                                     | 9. אור המקיף                    |





***Masse'het Nedarim:  
“La perte du pays”***

***Daf 81a***

**Questions & Réponses**



## Masse'het Nedarim: “La perte du pays”

### Questions

**1|** A l'époque du Premier Temple, les juifs ne parvenaient pas à savoir pour quelle raison le *Beth Hamikdash* avait été détruit. Cette question fut posée aux grands Sages d'Israël, aux Prophètes (et même aux anges de Service selon *Rachi*), et personne ne réussit à en donner une explication. C'est finalement, *Hachem* Lui-même qui en révéla la cause: la destruction eut lieu car les Juifs ne récitaient pas les bénédictions appropriées avant d'étudier la *Torah*. Comment est-il possible que la destruction puisse être justifiée par une seule transgression (Ba'h, *Ora'h 'Haïm Siman 47*)?

**2|** La *Guemara* dans *Yoma* (9b) explique que le premier *Beth Hamikdash* fut détruit à cause des trois péchés capitaux. Notre *Guemara*, cependant, met en exergue le fait que les juifs ne récitaient pas la bénédiction sur l'étude de la *Torah* ? Comment pouvons-nous expliquer cette contradiction apparente?

**3|** Pourquoi la Terre fut-elle également punie? Si les Juifs ont fauté, pourquoi *Hachem* ne les a-t-il pas simplement punis tout en laissant la Terre intacte?

## Masse'het Nedarim: "La perte du pays"

### Réponses

#### Daf 81a

1| *Rachi* explique que les érudits étaient constamment immergés dans leur étude, et de ce fait ne récitaient la bénédiction sur la *Torah* avant d'étudier (vu qu'ils ne s'arrêtaient jamais). Or, nous demandons dans cette *bera'ha* une aide du Ciel concernant l'éducation des enfants afin qu'ils grandissent eux aussi dans la voie de l'étude de la *Torah*. Puisqu'ils traitèrent la bénédiction avec irrespect, ils ne méritèrent pas que leurs enfants étudient la *Torah*. En l'absence d'étude de la *Torah*, notre Terre Sainte ne pouvait plus se perpétuer et elle fut donc détruite.<sup>1</sup>

Incidemment, le *Cha'agat Aryeh* (*Siman* 24) prouve d'ici que la *Birkat HaTorah* doit être une obligation imposée par la *Torah*, car on voit avec quelle sévérité les juifs de l'époque furent punis (certains contestent, toutefois, cette opinion).<sup>2</sup>

Le *Ran* cite *Rabbénou Yona* (*Meguilat Setarim*) selon lequel, il est évident que les juifs de l'époque devaient s'adonner constamment à l'étude de la *Torah*, car, sinon, comment comprendre qu'ils ne parvenaient pas à trouver la cause de leur punition ? S'ils n'avaient pas suffisamment étudié la *Torah*, la raison de leur punition aurait été évidente ! Il n'y avait donc qu'*Hachem*, devant qui tout est dévoilé, qui pouvait révéler que, malgré toute leur étude, la *Torah* n'était pas suffisamment respectée aux yeux des juifs, puisqu'ils ne prenaient même pas la peine de réciter les trois bénédictions préliminaires

sur la *Torah*<sup>3</sup>. Leur étude était motivée par des enjeux personnels et pour cela ils encoururent la destruction. En étudiant la *Torah* pour des raisons inavouées et non pour elle-même, ils ne lui témoignaient pas suffisamment d'estime, ce qui les empêchait de faire une bénédiction sur la *mitsva*<sup>4</sup> (il s'agit peut-être de la compréhension de *Rachi* dans *Baba Metsia* 85b).

Le '*Hayé Adam* (*Siman* 9) et le *Ets Yossef* expliquent qu'ils étudiaient la *Torah* comme s'ils étudiaient des sujets laïques, car si l'amour de la *Torah* était enraciné dans leur cœur, ils auraient remercié *Hachem* et L'auraient loué en récitant la bénédiction avant l'étude.

Le *Ohr Israel* (*Rabbi Israel Salanter, Siman* 31) explique que la halakha stipule que l'on récite une *bera'ha* uniquement lorsque l'on achève une *mitsva* par son action, comme la *brit milah* par exemple. Cependant, quand on fabrique des téfilines par exemple, on ne récite pas de *bera'ha* car la *mitsva* n'est pas achevée tant que les téfilines n'ont pas été portés. Les Juifs pensaient que la seule raison d'étudier la *Torah* était de leur permettre d'accomplir ses commandements, mais ne considéraient pas l'étude comme un objectif en soi. En tant que tel, ils ne considéraient pas l'étude de la *Torah* comme l'achèvement d'une *mitsva* et ne récitaient donc pas la bénédiction avant de l'étudier. Or, il existe bien une *mitsva* d'étudier la *Torah* pour la *Torah* elle-même. Ceci est un objectif en soi et nécessite de réciter la bénédiction avant d'étudier. Ne pas comprendre l'importance d'étudier la *Torah* pour elle-même et la considérer uniquement comme un moyen de savoir comment accomplir les mitsvot, a finalement causé la destruction du *Beth Hamikdash*<sup>5</sup>.

Il convient toutefois de noter que le *Beth Yossef* (*Siman* 47) qui affirme que les femmes doivent également réciter les *Birkot HaTorah* car elles ont l'obligation d'étudier les lois de la *Torah* qui les concernent (au nom du *Smag*). Bien qu'il s'agisse d'une forme d'étude représentant un moyen non un but en soi, il est tout de même nécessaire qu'elles récitent les bénédictions sur la *Torah*<sup>6</sup>. Cette Halakha semble être en contradiction avec ce qui a été mentionné ci-dessus dans *Ohr Israel*. La réponse tient à la différence entre les obligations des hommes et des femmes: tandis que les hommes sont contraints d'étudier pour l'étude, les femmes sont quant à elle soumises à l'étude pour savoir comment agir. Par conséquent, un homme ne récite la *Birkat HaTorah* que

lorsqu'il étudie pour étudier. Pour une femme, cependant, la *mitsva* d'étudier la *Torah* n'étant qu'un moyen pour elle de savoir comment observer ce qu'elle apprend, son étude de la *Torah* devient une partie intégrante de la *mitsva* et nécessite la récitation des bénédictions sur la *Torah*.

Le *D'var Avraham* explique notre *Guemara* selon l'opinion de *Tossefot Haroch (Bera'hot 15a)* qui affirme que lorsque la *bera'ha* porte sur une obligation instaurée par Nos Sages, la bénédiction n'est absolument pas impérative pour bénéficier du mérite de la *mitsva*. Par conséquent, même si la bénédiction n'a pas été dite, on a toutefois rempli son obligation. Cependant, si une *bera'ha* porte sur une *Mitsva De'orayta*, elle devient impérative, de sorte que si on ne la récite pas, on n'accomplit pas son obligation de la *mitsva*. Ainsi, leur manque d'adhésion à la récitation des bénédictions avant d'étudier la *Torah*, priva les juifs de l'accomplissement de la plus importante des *mitsvot*; ce qui les conduisit à la destruction du *Beth Hamikdash*.<sup>7</sup>

2| Certes, l'accomplissement des trois péchés capitaux fut la cause principale de la destruction du Premier *Beth Hamikdash*, comme le dit la *Guemara (Yoma 9b)*. Cependant, comment se fait-il que la *Torah* que les juifs étudiaient constamment ne les empêcha pas de succomber à de tels péchés ? L'étude et le soutien de la *Torah* protège et sauve du péché (voir *Guemara Sota 21a*), et cela aurait dû leur permettre de maintenir leur niveau élevé. Cela nous enseigne que, lorsque la *Torah* est considérée comme une science externe, comme un sujet d'étude dépourvu de spiritualité tel que c'était le cas à cette époque, elle n'a pas de pouvoir protecteur. Les *Bnei Israël* fautèrent donc malgré leur *Limoud* et c'est ce qui entraîna la destruction (*'Hayé Adam Siman 9:2, Michna Beroura Siman 47 Seïf Katan 2*).<sup>8</sup>

3| Le *Anaf Yossef (Baba Metsia 85a)* au nom du *Melo HaOmer* explique que la *Torah* n'était pas appréciée et n'était pas étudiée pour elle-même mais uniquement dans le but de connaître les lois à accomplir. Ce type d'étude de la *Torah* ne peut prodiguer à la Terre l'influence positive dont elle a besoin. En effet, la Terre d'Israël n'est pas soumise aux *Mazalot* - aux forces naturelles - mais subsiste par la *Torah* uniquement. Seule la *Mitsva* de l'étude de la *Torah*, qui incombe en permanence à un Juif, peut «nourrir» la Terre, contrairement à d'autres *Mitsvot* ponctuelles. Par conséquent, lorsqu'il n'y a pas d'étude

désintéressée de la Torah, les sources d'«approvisionnement» de la Terre ne sont pas alimentées et celle-ci est automatiquement détruite.<sup>9</sup>



- |  |   |
|--|---|
| 6. נשים בברכת התורה                              | 1. כל המבזה דבר סופו שאינו נהנה מאותו דבר |
| 7. ברכה דאורייתא האם מעכב                        | 2. ברכת התורה דאורייתא                    |
| 8. התורה מגינה רק עם לומדים אותה ע"מ להגיע ללשמה | 3. חשיבות התורה                           |
| 9. אין ארץ ישראל בלי תורה                        | 4. הלומד ע"מ שלא לשמה                     |
|  | 5. הלומד רק ע"מ לקיים                     |







*Masse'het Chabbat:*  
**“La Destruction de Jerusalem”**

*Daf 119b*

Questions & Réponses



## Masse'het Chabbat: “La Destruction de Jerusalem”

### Questions

#### Daf 119b

- 1| La *Guemara* offre diverses explications sur les raisons de la destruction. Les différentes explications sont-elles en conflit les unes avec les autres?
- 2| Des incendies se produisent là où le saint *Chabbat* est profané. Pour quelle raison?
- 3| Pourquoi les juifs n'ont-ils pas pris soin de réciter le *Chéma* jour et nuit?
- 4| La *Guemara* affirme que les destructions ont été causées par le manque de gêne des Juifs vis-à-vis de leurs fautes. En quoi était-ce une raison suffisante pour provoquer le '*Hourban*' ?

## Masse'het Chabbat: "La Destruction de Jerusalem"

### Réponses

#### Daf 119b

**1|** Le *Iyoun Yaacov* explique qu'il n'y a pas de désaccord entre les opinions; chaque opinion cite simplement un péché qui a été commis en son temps. Chaque opinion dans la *Guemara* propose la réprimande que le peuple avait besoin d'entendre à son époque<sup>1</sup>. Chaque péché mentionné finit inévitablement par aboutir au suivant, comme le disent 'Hagal (*Avot* 4:2) "un péché entraîne un autre". Faisant fi des réprimandes adressées par les prophètes, les Juifs furent entraînés vers le plus bas niveau, aboutissant finalement à la destruction (Voir réponse 7, *Yoma* 9b). Le langage de la *Guemara* illustre également ce principe puisque les enseignements ne sont pas introduits par «*Rabbi Abahou* dit...», mais plutôt par «Et dit *Rabbi Abahou*...», etc. Cette liaison indique que chaque version complète la précédente sans entrer en opposition l'une avec l'autre (*Maharcha*).<sup>2</sup>

**2|** Le *Iyoun Yaacov* explique que quiconque observe le *Chabbat* verra les désirs de son cœur comblés. Le contraire est également vrai ; si une personne profane le *Chabbat*, ses biens les plus précieux seront brûlés et détruits. De plus, 'Hagal écrivent que si le peuple d'Israël gardait le *Chabbat* deux fois de suite, il serait immédiatement délivré et mériterait la reconstruction du Troisième *Beth Hamikdash*, qui sera créé à partir du feu.

Ceux qui profanent le saint *Chabbat* empêchent donc le *Beth Hamikdash* d'être reconstruit par le feu; ils sont alors punis, mesure pour mesure, par le feu qui provoque la destruction.<sup>3</sup> Le '*Hafets 'Haïm* (*Sefer Chem 'Olam*) explique que celui qui observe le *Chabbat* apporte opulence et richesse au monde et à l'opposé, la profanation du *Chabbat* entraîne la destruction et la perte des biens.<sup>4</sup> Cela explique pourquoi, de nos jours, dit le '*Hafets 'Haïm*, nous voyons des gens qui perdent soudainement tous leurs biens ; à plus forte raison si une personne utilise sa richesse pour profaner le saint *Chabbat*. L'argent est gagné honnêtement est accordé à l'homme à partir du trésor d'*Hachem* et est protégé des dommages et des tragédies soudaines qui pourraient survenir. L'argent mal acquis, par le vol ou la profanation du *Chabbat*, ne provient pas de Sa salle du trésor et par conséquent, ne sera pas profitable à l'homme. De même; les sommes acquises avec droiture mais utilisées ensuite pour fauter seront perdues de manière désobligeante pour leur propriétaire.

Le *Ben Yehoyada* explique, qu'en tant que 7<sup>ème</sup> jour, le *Chabbat* était mécontent d'être le seul jour de la semaine sans partenaire. Il s'est alors plaint à *Hachem* qui lui accorda le peuple d'Israël comme partenaire. Par conséquent, le *Chabbat* et le Peuple Juif sont comme mari et femme.<sup>5</sup> Homme, «ich» et femme «icha», partagent les lettres communes «aleph» et «Chin». Les lettres restantes correspondent au nom d' *Hachem*, le "yod" chez l'homme et le "hé" chez la femme. Quand un mari et une femme respectent la volonté d' *Hachem*, ils méritent de faire résider la Présence Divine parmi eux. A contrario, si la présence d'*Hachem* est chassée du mariage, ils ne subsistent entre eux qu'un feu brûlant (les lettres Aleph et Chin formant le mot «Ech» - «le feu» ).<sup>6</sup>

**3|** Le *Maharcha* explique qu'à la fin du *Chabbat*, en escortant la Reine *Chabbat* par la consommation du quatrième repas de *Mélavé Malka*, les Juifs étaient ivres. En conséquence, ils négligeaient de prier cette nuit-là et ne disaient pas le *Chéma*. Le lendemain, ils souffraient des effets secondaires de cette intoxication et négligeaient à nouveau de dire le *Chéma*. Ce cas de figure vient nous montrer qu'il est interdit d'utiliser une mitsva, telle que *Mélavé Malka* par exemple, comme prétexte pour se relâcher dans l'observation d'autres domaines de la *Torah*.<sup>7</sup>

4| Le *Ben Yehoyada* explique que, de manière compréhensible, la destruction résultait de péchés beaucoup plus graves, néanmoins, si les juifs avaient été gênés les uns devant les autres, ils n'auraient pas commis ces graves fautes. Une autre opinion rapporte également, qu'à cette époque, une personne de moindre importance était considérée avec la même estime qu'une personne importante. De façon similaire à ce qui a été mentionné ci-dessus, si les Bnei Israël avaient respecté les plus grands, ils se seraient abstenus de pécher. Ce manque de gêne et de considération les conduisit aux fautes les plus graves, entraînant ainsi la destruction<sup>8</sup>.



1. דור דור ומוכיחיו
2. עבירה גוררת עבירה
3. אש מול אש
4. שבת היא מקור הברכה
5. שבת היא בת הזוג של כנסת ישראל
6. איש ואשה שזכו שכונה שרויה ביניהם
7. המטרה אינה מצדיקה את האמצעים
8. עז פנים לגיהנם ובושת פנים לגן עדן



*Masse'het Mena'hot*  
**“Notre Maison de Yedidout”**

*Daf 53a Daf 53b*  
Questions & Réponses





## Masse'het Mena'hot “Notre Maison de Yedidout”

### Questions

#### Daf 53a

- 1| Qu'entend-on par le terme «*yedid*» ?
- 2| Comment *Chlomo Hamelekh* a-t-il mérité d'être celui qui a construit le *Beth Hamikdach*?

#### Daf 53b

- 3| Pourquoi *Avraham Avinou* est-il appelé *yedid* ?
- 4| Pourquoi le *Beth Hamikdach* est-il appelé *yedid* ?
- 5| Pourquoi *Hachem* est-il appelé *yedid* ?
- 6| Pourquoi la tribu de *Binyamin*, plus que toutes les autres tribus, a-t-elle mérité d'être appelée *yedid* ?
- 7| Pourquoi les Juifs sont-ils appelés *yedidim* ?
- 8| A quel sujet *Hachem* a-t-il demandé à *Avraham Avinou*, pourquoi il était venu au *Beth Hamikdach* ?

**9|** *Avraham Avinou* répondit qu'il était venu « *al iskei* » - concernant les problèmes de ses enfants. Quels étaient les deux problèmes (désignés par un pluriel) au sujet desquels *Avraham* était venu ?

**10|** Qu'est-ce qu'*Avraham Avinou* tenta de gagner en suggérant que les Juifs avaient peut-être fauté par inadvertance ?

**11|** *Avraham Avinou* pensait-il réellement qu'ils mériteraient une punition, telles que la destruction du Temple et l'exil, pour des transgressions qu'ils auraient commises par inadvertance ? Il devait certainement savoir qu'ils avaient fauté *bemezid* – volontairement ?

**12|** Qu'est-ce qu'*Avraham* essayait d'obtenir en disant que seule une minorité avait peut-être péché ?

**13|** Lorsque *Hachem* déclara que la majorité de la population avait fauté, quel était le but recherché par *Avraham* lorsqu'il fit mention de la mitsva de *brit milah* ?

**14|** À quelle mitsva de *brit milah*, *Avraham Avinou* faisait-il allusion ?

**15|** Pourquoi *Hachem* n'accepta-t-il pas l'argument d'*Avraham Avinou* concernant la mitsva de *milah* ?

**16|** *Avraham* fit valoir que si *Hachem* avait attendu, les Juifs se seraient peut-être repentis et l'exil n'aurait pas été nécessaire. Qu'est-ce que *Hachem* aurait dû attendre ?

**17|** Pourquoi *Avraham Avinou* plaça-t-il ses mains sur sa tête lorsqu'il cria ?

**18|** Pourquoi *Avraham Avinou* craignait-il qu'il n'y ait aucune solution face à nos transgressions ?

**19|** Que veut dire la *Guemara* lorsqu'elle compare le peuple d'Israël à l'olivier, en disant que son achèvement touche à sa fin ?

**20|** Qu'est-ce que les mauvaises paroles des explorateurs ayant visité le pays d'Israël, ont à voir avec la destruction finale du *Beth Hamikdash* ?

**21** | La *Guemara* explique qu'*Hachem* entendit la voix implorante d'*Avraham Avinou* et eut pitié de nous. En quoi *Hachem* fut-Il miséricordieux ?

**22** | Selon l'explication de *Rabbi Yehochouah Ben Levi*, que représentent les feuilles de l'olivier ?

## Masse'het Mena'hot "Notre Maison de Yedidout"

### Réponses

#### Daf 53a

1| Un *yedid* désigne littéralement un ami. Cependant, le *Maharcha* explique qu'il ne s'agit pas simplement d'une amitié classique, mais bien d'une relation à la fois étroite et affective.<sup>1</sup>

2| La *Guemara* déclare que seule une personne qualifiée de *yedid* - proche et aimée d'*Hachem* - peut mériter de construire la maison de *Hachem*, également appelée *yedid*. Jusqu'à *Chlomo Hamelekh*, personne n'avait encore été désigné par le titre de *yedid* - ami proche (de *Hachem*). (Bien qu'*Avraham Avinou* ait effectivement été appelé *yedid*, il ne pouvait cependant pas être celui qui construirait le *Beth Hamikdash*, puisqu'il n'était plus en vie après le don de la *Torah*). À la naissance de leur fils, *David Hamelekh* et son épouse *Batcheva* nommèrent celui-ci *Chlomo* (*Chmouel* II, 12:24). Néanmoins, D.ieu envoya le prophète *Nathan* à *David Hamelekh* afin de l'informer que cet enfant, étant très apprécié de Lui, il devait être appelé *Yedidiya* – l'ami de D.ieu<sup>2</sup>.

#### Daf 53b

3| Le *Maharcha* explique que, puisqu'*Avraham* fut le premier à devenir étroitement lié à *Hachem*, il fut appelé par D.ieu « *Avraham Ahouvi* » - *Avraham*, mon bien-aimé - et il mérita donc d'être appelé *yedid*.<sup>3</sup>

4| Le *Maharcha* explique que puisque la Providence Divine d'*Hachem* résidait à l'intérieur *Beth Hamikdach* et qu'elle y était installée<sup>4</sup>, on l'appelait *yedid* - la demeure bien-aimée de D.ieu.

5| Le *Maharcha* explique que, puisqu'*Hachem* se rapprocha de nous et s'attacha à nous, Son peuple élu, le Peuple Juif fut appelé *yedid* par le prophète *Yeche'ya*.<sup>5</sup>

6| La tribu de *Binyamin* partageait avec D.ieu des relations plus étroites que toutes les autres tribus d'Israël (*Maharcha*, au nom du *Sifri* 37:12).<sup>6</sup>

Le *Sforno* (*Devarim* 33:12) rapporte que *Binyamin* lui-même n'est mort qu'à cause du serpent (*Chabbat* 55b).<sup>7</sup> Cela signifie que, sans la malédiction de la mort inévitable<sup>8</sup>, introduite dans le monde lorsque le serpent incita '*Havah* à la faute, *Binyamin* n'aurait jamais quitté ce monde. En effet, il était un juste parfait et il fut qualifié de *yedid* - bien-aimé d'*Hachem*.

Le *Yalkout Chimoni* (*Vezot HaBera'ha* 9957) écrit que *Binyamin* mérita que le *Beth Hamikdach* soit construit sur son territoire, car contrairement aux autres tribus qui étaient nées en dehors de la terre d'Israël, *Binyamin* naquit sur la Terre Sainte<sup>9</sup>.

En outre, *Binyamin* n'étant pas présent au moment de la vente de *Yossef* en tant qu'esclave<sup>10</sup> et n'ayant donc pas pris part à cette faute, il mérita que le *Beth Hamikdach* soit construit sur son territoire, car D.ieu ne voulait pas que Sa Présence Divine réside dans le territoire de ceux qui n'eurent pas pitié de leur frère et qui furent disposés à le vendre comme esclave. De plus, *Binyamin*, étant le plus jeune, il était le plus aimé de son père *Yaacov*, car il était toujours à ses côtés pour le soutenir<sup>11</sup>.

Le *Midrach* déclare également que *Binyamin* fut bouleversé en apprenant que le territoire de *Yehouda* devait déborder sur son territoire, et que par conséquent il ne pourrait accueillir le *mizbéa'h* - le saint Autel. C'est pourquoi *Hachem* fit résider Sa Présence Divine dans le territoire de *Binyamin*.

7| Le *Maharcha* explique qu'en raison de notre proximité et de notre amour pour *Hachem*, les Juifs sont appelés *Yedidim*.<sup>12</sup>

**8|** Le *Iyoun Yaakov* explique qu'après la destruction du *Beth Hamikdach*, l'emplacement de ce dernier ne fut plus qualifié de «*yedid*» - aimé d'*Hachem*, car ce n'est que lorsque la Présence Divine y résidait qu'il était désigné comme tel. En outre, le terme *yedidim* ne s'appliquait plus aux Juifs après la destruction du Temple. Par conséquent, *Hachem* dit: « Pourquoi viens-tu, *Avraham Avinou*, toi qui es un *yedid*, dans un endroit où la relation d'amour a disparu ? ». *Avraham Avinou* répondit qu'il était venu plaider en faveur des Juifs, les enfants d'*Hachem*. « Malheur au Père (D.ieu) dont les enfants ont été exilés de Sa Table »<sup>13</sup> et il s'agissait toujours de la Maison d'*Hachem*. D.ieu lui répondit que, puisque les Juifs avaient fauté, ils n'étaient plus considérés comme ses fils, mais plutôt comme les fils d'*Avraham*.

Le *Ben Yehoyada* écrit qu'*Hachem* demanda à *Avraham Avinou* pourquoi il était venu prier spécialement au *Beth Hamikdach*<sup>14</sup>. Il aurait tout aussi bien pu prier de là où il se trouvait et n'avait donc nul besoin de venir au *Beth Hamikdach*. Néanmoins, bien qu'il fut détruit, *Hachem* le considérait toujours comme sa maison; nous voyons donc que la Présence Divine y résidait encore partiellement<sup>15</sup>.

Le *Rif (Ein Yaakov)* explique qu'*Hachem* demanda à *Avraham*: « En quoi t'importe-t-il que le *Beth Hamikdach* ait été détruit ? » Les patriarches, en tant que piliers du Char d'*Hachem*, n'avaient pas besoin du *Beth Hamikdach* et, par conséquent, n'avaient pas de raison d'être si peïnés par sa destruction. *Avraham* répondit que, même s'il n'en avait pas personnellement besoin, il venait néanmoins implorer *Hachem* au nom de la nation toute entière qui elle, avait besoin du *Beth Hamikdach*, et il était donc venu spécialement pour y prier.

**9|** Le *Ben Yehoyada* explique qu'*Avraham* vint au sujet de la destruction des *Batei Mikdach* et du massacre des Juifs. Il souhaitait savoir : « avons-nous vraiment mérité ces deux punitions ? Si *Hachem* avait déversé Sa colère sur le *Beth Hamikdach*, Il n'avait de ce fait pas besoin de tuer qui que ce soit. Mais puisque, comme nous le voyons, de nombreux juifs furent néanmoins tués, pourquoi le *Beth Hamikdach* devait-il tout de même être détruit ? D.ieu répondit que, puisque tous n'avaient pas été tués, mais qu'au lieu de cela, un grand nombre d'entre eux avaient été exilés, cela ne suffisait pas à expier le

péché d'idolâtrie pour lequel ils auraient dû être anéantis; par conséquent, en plus de les exiler, Hachem "prit" aussi le *Beth Hamikdach*.

**10|** Le *Maharcha* explique que, n'ayant pas péché de manière volontaire, ils ne méritaient pas un châtiment aussi sévère, à savoir être exilés de leur pays et subir de grandes souffrances. En effet, tout comme celui qui avait tué par inadvertance devait se rendre au *ir miklat* - ville de refuge - et obtenait par cela son expiation<sup>16</sup>, de même, la destruction du *Beth Hamikdach* aurait dû leur suffire et ils n'auraient a priori pas eu besoin de subir cette terrible oppression ni même péché, la mort.

Le *Rif* explique qu'*Avraham* essayait de plaider en leur faveur en avançant que, s'ils avaient péché par inadvertance, l'étude de la *Torah* devait pouvoir expier leurs fautes. Puisque l'étude de la *Torah* a la faculté de remplacer les sacrifices, elle peut aussi venir en lieu et place d'un exil dans une ville de refuge. C'est d'ailleurs pour cette raison que les sections de la *Torah*, traitant des *korbanot* et des '*arei miklat*, sont juxtaposées (*Devarim* 4).

**11|** Le *Ben Yehoyada* explique que, puisqu'*Hachem* s'était plaint du fait que les Juifs aient abandonné Sa *Torah* (*Yirmiyah* 9:12), *Avraham* tenta de les défendre en disant que s'ils ne connaissaient plus la *Torah*, ils étaient devenus des *amei ha'arets* – des ignorants – et que, de ce fait, leur degré de transgression devrait être considéré comme celui de fautes commises par inadvertance. D.ieu répondit que, bien que certaines personnes soient devenues ignorantes et puissent avoir péché par inadvertance, il restait néanmoins quelques Sages. Et même si ces derniers n'avaient péché que par inadvertance, ils étaient considérés comme *mezid* - pécheurs volontaires, car du fait de leur niveau, ils auraient dû avoir une meilleure connaissance<sup>17</sup>. Par conséquent, puisque certaines transgressions furent faites volontairement par les Sages, ils méritaient d'être anéantis.

**12|** Le *Maharcha* explique que, puisque D.ieu juge selon la majorité, si seule une minorité pêche, Il juge l'ensemble du peuple favorablement<sup>18</sup>.

Le *Ben Yehoyada* explique qu'*Avraham* savait que si quelques-uns seulement avaient péché, *Hachem* ne punirait pas tout le monde. Néanmoins, en raison de la règle d'*arvout*, selon laquelle nous sommes tous responsables

les uns vis à vis des autres, on pourrait peut-être considérer que la majorité avait péché<sup>19</sup>. *Avraham* soutenait l'idée que, puisqu'en réalité, seule une minorité avait péché, *Hachem* se devait d'avoir pitié d'eux. *Hachem* répondit qu'Il ne pouvait pas avoir pitié d'eux, puisqu'en réalité la majorité avait péché.

**13|** Le *Iyoun Yaacov* explique que la mitsva de *brit milah* est si grande que le monde existe par son mérite (*Nedarim* 31b)<sup>20</sup>. Dans ce cas même si une majorité avait péché, ce mérite aurait tout de même dû être suffisant pour sauver tout le peuple.

Le *Rif* explique que, puisque D.ieu nous délivrera finalement par le mérite de la *brit milah* (*Zacharie* 9), ce mérite devait d'autant plus les aider à se soustraire à l'exil<sup>21</sup>.

Le *Ben Yehoyada* explique qu'*Avraham* affirmait que la mitsva de *brit milah* était si bien enracinée au sein du Peuple Juif, qu'on ne pouvait donc pas le juger en fonction de la majorité de ses actions ; comme le dit la *Guemara* (*Ketoubot* 15a) : « on ne statue pas en fonction de la majorité, lorsque l'objet en question se trouve à un endroit fixe ».<sup>22</sup> Dans cette situation, nous ne considérons pas que l'objet en question soit typique de tous les objets, et par conséquent, nous ne suivons pas la règle normale du *rov* – de la majorité<sup>23</sup>.

**14|** *Rachi* (*Yirmiyahou* 11:15) explique qu'il faisait allusion à la mitsva de *brit milah* de tout Israël. Cependant, le *Maharcha* demande: si c'était le cas, notre *Guemara* aurait dû dire qu'*Hachem* lui répondit que la mitsva fut abandonnée « de tous » et non pas « de toi ». Par conséquent, le *Maharcha* comprend qu'*Avraham* plaidait en évoquant le mérite de l'accomplissement du premier commandement qu'*Hachem* lui avait ordonné à l'âge de cent ans et qui n'était autre que la mitsva de *milah*<sup>24</sup>. (Selon le *Maharcha*, nous pouvons comprendre pourquoi *Avraham* a utilisé la mitsva de *milah* comme levier dans sa prière, puisqu'il s'agissait de sa première mitsva, alors que selon *Rachi*, il aurait pu évoquer n'importe quelle autre mitsva.)

**15|** Selon *Rachi*, qui soutient qu'*Avraham* mentionnait l'accomplissement de la mitsva par tout le peuple, *Hachem* refusa son argument en disant que le peuple avait cessé d'accomplir la mitsva. Selon le *Maharcha*, cependant, *Avraham* essayait de trouver un mérite en faveur des Juifs dans sa propre



mitsva de *milah*; *Hachem* lui répondit qu'en raison de la grandeur des péchés commis par le peuple, celui-ci avait perdu le mérite de la mitsva de *milah* d'*Avraham*, bien que ce fut son premier commandement et qu'il l'ait accomplie à l'âge de cent ans. Selon le *Ben Yehoyada*, *Hachem* rejeta son argument, car les Juifs avaient cessé de pratiquer la *brit milah*.

**16|** Le *Maharcha* explique le raisonnement de D.ieu face à l'argument d'*Avraham Avinou*, selon la *Guemara* dans *Gittin* (88a): La *Guemara* raconte que *Moché Rabbénou* avait averti les Juifs que s'ils fautaient, ils vivraient en Terre d'Israël durant 852 ans, suite à quoi, ils seraient exilés et anéantis. *Hachem*, dans Sa compassion, recula l'exil de deux ans, le portant à une durée de 850 ans<sup>25</sup>. (Le *Beth Hamikdach* fut construit 440 ans après leur entrée sur la Terre, pour une durée de 410 ans<sup>26</sup>. Sa destruction eut donc lieu 850 ans après qu'ils soient entrés en *Erets Israël*.) Ce faisant, *Hachem* les empêcha d'atteindre le point de non-retour, à cause duquel ils auraient été exilés et finalement anéantis. Par conséquent, lorsqu'*Avraham* déclara que si *Hachem* avait attendu, les Juifs se seraient peut-être repentis et n'auraient pas eu besoin d'être expulsés, D.ieu répondit que, puisqu'ils aimaient se rebeller et pécher, il n'y avait aucune chance pour qu'ils se repentent<sup>27</sup>. C'est pourquoi, en nous envoyant en exil deux ans plus tôt, D.ieu nous sauva de la mort ultime.

**17|** *Avraham Avinou* comprit d'*Hachem* que d'une part, les actions du Peuple Juif, symbolisées par les mains, ainsi que leurs pensées, symbolisées par la tête, ne suivaient pas les voies d'*Hachem*, car ils s'étaient égarés par des pratiques perverses. *Avraham* poussa un cri sincère, pour tenter d'atténuer la rigueur du jugement pour leurs mauvaises pensées et actions. Les pleurs d'*Avraham* aidèrent effectivement à repousser la sévérité du jugement, puisque nous voyons qu'*Hachem* répondit : « J'ai entendu ta voix et J'aurai pitié des enfants d'Israël ». Ce cri d'*Avraham*, à l'endroit même où était établi le *Beth Hamikdach*, nous sauva de l'anéantissement ultime.

**18|** Le *Maharcha* explique, selon la *Guemara* dans *Sanhédrin* (97b), qu'il est écrit qu'Israël ne sera délivré que par la *Techouva* - repentance. Ainsi, la situation semblait particulièrement compromise, puisqu'il n'y avait aucun

signe annonciateur d'une quelconque repentance. *Avraham* était donc inquiet.

Le *Rif* (*Ein Yaacov*) explique qu'étant donné qu'ils jouissaient de leurs mauvais agissements, les chances de les voir se repentir semblaient minces. La première condition pour faire *Techouva* est de ressentir des remords pour ses actes et de regretter ses mauvaises actions<sup>28</sup>; par conséquent, celui qui est satisfait de fauter n'est pas susceptible de se repentir.

Le *Ben Yehoyada* explique ce principe à travers la parabole suivante: Il était un roi qui était allé visiter un certain pays. Le pays d'accueil l'honora avec un repas de fête. Dès que tous les dignitaires et les nobles furent présents et que les tables furent remplies de mets et de boissons des plus appétissants et prêts à déguster, le roi du pays d'accueil ordonna de faire venir un homme nu. Ils le droguèrent, ce qui le paralysa totalement, puis il fut ordonné qu'il soit mis sur un lit. Ils le lavèrent, comme on le fait pour une personne décédée, ils lui mirent ensuite des *ta'hri'hine* – linceuls – et, par la suite, le firent sortir. Après cela, il fut annoncé que la fête était prête à débiter. Face à ce spectacle effroyable et n'ayant encore jamais assisté à la préparation d'une personne en vue de son inhumation, le roi visiteur manqua presque de s'évanouir. Il demanda à l'un des convives quelle était la raison de cet affreux rituel. On lui expliqua que, pour inciter les gens à boire et à avoir le plus de plaisir possible, il fallait leur faire comprendre qu'ils finiraient par mourir, et qu'il fallait donc qu'ils boivent et se réjouissent avant qu'il ne soit trop tard.

Par conséquent, pour certaines personnes, le fait de se souvenir du jour de la mort les incitera à repenser à leurs actions et à se repentir (*Guemara Bera'hot* 5a)<sup>29</sup>, tandis que pour d'autres, cela les incitera simplement à saisir toutes les occasions possibles afin de s'enivrer et de chercher à atteindre un état de prétendu bonheur<sup>30</sup>. Les gens, dont l'idée de la mort les pousse simplement à savourer un litre supplémentaire d'alcool, ne se détacheront jamais de leurs mauvais penchants. C'est pour cette raison qu'*Avraham* avait peur qu'en mésinterprétant la menace de mort, ils ne retournent jamais vers D.ieu, car il leur manquait de l'outil indispensable au repentir.

**19|** *Rachi* cite deux explications de la comparaison entre les propriétés de l'olivier et celles du peuple d'Israël :

L'olivier, une fois planté, ne porte pas de fruits avant une période conséquente<sup>31</sup>, mais il est par la suite abondamment chargé en olives.

Pour ce qui est des autres arbres, chacun des fruits commencera à pousser et à mûrir à son rythme tout au long de la saison, tandis que pour l'olivier, tous ses fruits mûriront simultanément à la fin de la saison<sup>32</sup>.

À l'instar de l'olivier :

le Peuple Juif, concernant sa capacité de repentir, peut être très lent au début à se défaire de son statut de pécheur. Cependant, lorsqu'en fin de compte il se repentira, il engendrera une abondance de «fruits» bons et sains, poursuivant les voies d'*Hachem*.

Même si les étapes de leur repentance ne sont pas perceptibles, les juifs finiront néanmoins par se soumettre à toutes les étapes de la repentance à «la fin des temps».

Le *Maharcha* explique qu'à la fin des temps, *Hachem* nommera un roi dont les décrets sévères, tels que ceux d'*Haman*, nous pousseront à nous repentir et à revenir vers Lui<sup>33</sup>.

L'olive n'a pas en soi de particularité, jusqu'à ce que son huile en soit extraite. De la même manière que l'olive n'atteint son but qu'une fois qu'elle est écrasée et que son huile en est extraite, Israël ne se repentira que par le biais de cruels décrets émis à son encontre. Nous voyons ceci dans la *Guemara* (*Horayot* 13b) qui déclare que manger fréquemment des olives peut conduire une personne à oublier son étude des soixante-dix années précédentes<sup>34</sup>. En revanche, la consommation d'huile d'olive peut restaurer les connaissances acquises au cours des soixante-dix dernières années<sup>35</sup>. C'est pour cette raison que, lorsque la *Torah* mentionne les sept fruits par lesquels la terre d'Israël a été bénie, les olives ne sont mentionnées, que sous forme d'« olives à huile ». Les olives elles-mêmes ne présentent aucun avantage particulier, sauf lorsqu'elles sont pressées et que leur qualité nutritive en est extraite. De même, le Peuple Juif n'atteindra sa perfection que «vers la fin des temps»,

lorsqu'à travers les persécutions, les exils et les souffrances, il retournera vers *Hachem*, dévoilant ainsi sa véritable essence, qui lui permettra de saluer le *Machia'h*.

Le *Radak* (*Yirmiyahou* 11:16) explique que, tout comme l'olivier reste constamment frais et que ses feuilles restent humides tout au long de l'année, de même, Israël ne dépérit jamais, c'est-à-dire qu'il réussira constamment.

**20|** La *Guemara* (*Sanhédrin* 104b) explique qu'en raison des pleurs injustifiés du peuple lors de la nuit du retour des explorateurs du pays d'Israël, il fut décrété que nous aurions plus tard une raison réelle de pleurer à cette date-là <sup>36</sup>. Cette nuit fatidique du 9 Av, nous avons finalement pleuré en voyant la destruction de nos deux saints Temples. Ainsi, les paroles négatives des explorateurs ont contribué à la destruction du *Beth Hamikdash*.

**21|** Le *Maharcha* explique que lors du *brit ben habetarim* – « l'alliance des morceaux » que D.ieu avait conclue avec *Avraham* - *Hachem* lui avait dit que les Juifs souffriraient, en étant soumis aux nations étrangères. Le verset (*Berechit* 15:12) écrit qu'*Avraham* tomba alors dans un sommeil profond « et vit la crainte d'une grande obscurité tomber sur lui ». Le *Midrach* (*Yalkout Chimoni* 247:76) explique que « la peur » représentait le royaume de Babel<sup>37</sup>, « l'obscurité » - le royaume de Madai<sup>38</sup>, la « grande » - le règne des Grecs<sup>39</sup> et « tomber » - la royauté de Rome<sup>40</sup>. Lorsque la destruction du *Beth Hamikdash* eut lieu, il fut décrété qu'en raison de leurs péchés, les juifs devraient être soumis à chacun des quatre royaumes, pour les durées initialement décrétées pour chacun séparément. *Hachem* entendit ensuite les pleurs d'*Avraham* et rétablit ce qui avait été décrété à l'origine dans l'alliance, c'est-à-dire que le temps de chaque exil correspondrait à l'intervalle de temps initialement désigné et non pas que chaque exil aurait la durée initialement décrétée pour les quatre exils ensemble.

D'autre part, la *Guemara* rapporte une explication différente. Au départ, le décret stipulait que tous les Juifs devraient subir les quatre exils, chacun à son époque. Cependant, lorsqu'*Hachem* eut pitié du peuple, Il décida que les quatre exils pourraient être accomplis simultanément, une partie du Peuple

Juif se trouvant à Babel et une autre partie chez les Grecs, etc... tous en une même époque.

L'*Ahavat Eitan* explique que la Miséricorde de D.ieu, en fait, ne portait pas sur la durée de l'exil, mais visait plutôt, dans la mesure où D.ieu nous avait éparpillés aux quatre coins de la terre, à veiller à ce que nous ne soyons jamais annihilés<sup>41</sup>.

**22** | Le *Maharcha* explique que les feuilles de l'olivier ressemblent aux *amei ha'arets* – les ignorants du Peuple Juif. Si la *Torah* venait finalement à être oubliée (*Chabbat* 138b) du fait du manque d'érudits en *Torah*, la population du Peuple Juif (représentée par les feuilles) restera elle toujours présente, aussi bien dans ce monde que dans le prochain<sup>42</sup>.



- |   |  |
|---|--|
| 7. בעטיו על נחש                             | 1. המילה 'ידידי' נופל על הקירוב ודיבוק                     |
| 8. קנס של מיתה בחטא של חוה                  | 2. ידידיה - ידידי יק                                       |
| 9. בנימין נולד בארץ ישראל                   | 3. אברהם אוהבי - על שם שהוא היה ראשון שנתקרב ונתדבק בהקב"ה |
| 10. בנימין לא היה נוכח במכירת יוסף הצדיק    | 4. דיבוק השכינה היה בבית המקדש                             |
| 11. בנימין היה בן זקונים ליעקב אביו ותמך בו | 5. ה' מתקרב אלינו ומתדבק אלינו                             |
| 12. ישראל - על שם קרבתם ואהבתם לו           | 6. שבת בנימין מתקרב יותר משאר השבטים                       |

- קראם ה' ידידים
13. אוי לו לאב שגלו בניו משולחנו
14. מה לידידי בביתי
15. עדיין בחורבנו השכינה נמצאת במקום המקדש
16. הגולה לערי מקלט מכפר על מיתת שוגג
17. תלמיד חכם אינו נידון כשוגג
18. העולם נידון אחר רובו
19. וכשלו איש באחיו - מלמד שכל ישראל ערבין זה לזה
20. אם לא בריתי יומם ולילה חוקות שמים וארץ לא שמתי
21. הגאולה העתידה תהיה בזכות מצות מילה
22. כל קבוע כמחצה על מחצה דמי
23. כל קבוע לא אמרינן בתר רובא אזלינן
24. המחצה הראשונה שנצטווה אברהם אבינו היתה ברית מילה
25. צדקה עשה הקב"ה עם ישראל שהקדים הגלות שתי שנים
26. בית ראשון עמד 410 שנה
27. כשעברו עבירה היו שמחים בה וממילא לא יחזרו בתשובה
28. חרטה היא השלב הראשון של תשובה
29. יזכיר לו יום המיתה
30. הנני אני הולך למות למה לי בכורה
31. עץ הזית אינו טוען פירות עד זמן גדול
32. עץ הזית כל פירותיו מתבשלים בסוף ביחד
33. הקב"ה מעמיד להם מלך שגזירותיו קשים כגזירת המן
34. הרגיל בזית משכח לימודו של שבעים שנה
35. שמן זית משיב לימוד של שבעים שנה
36. אתם בכיתם בכיה של חינוך אני אקבע לכם בכיה לדורות
37. "אימה" זו היא מלכות בבל
38. "חשך" זה הוא מלכות מדי
39. "גדול" זה הוא מלכות יון
40. "נופל" זה הוא מלכות רומי
41. עם אחד מפורד ומפורד בין העמים
42. לא יהיה בטלה לישראל לעולם



*« Puisse Hachem  
reconstruire  
rapidement le Beth  
Hamikdach de nos  
jours et accorder à  
chacun sa part dans  
la Torah, afin que  
nous puissions faire  
Sa volonté et Le  
servir de tout notre  
cœur. » Amen!*